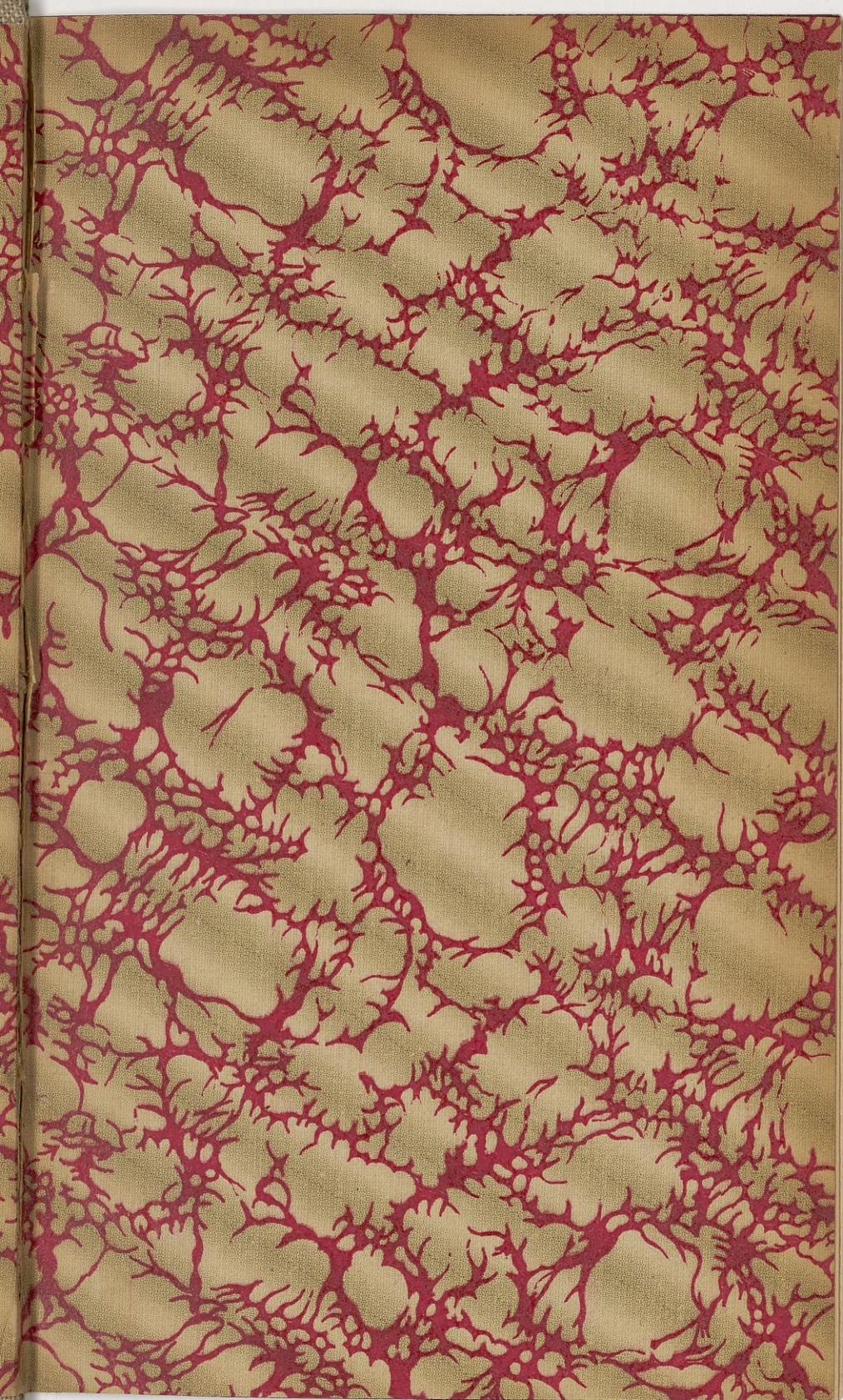


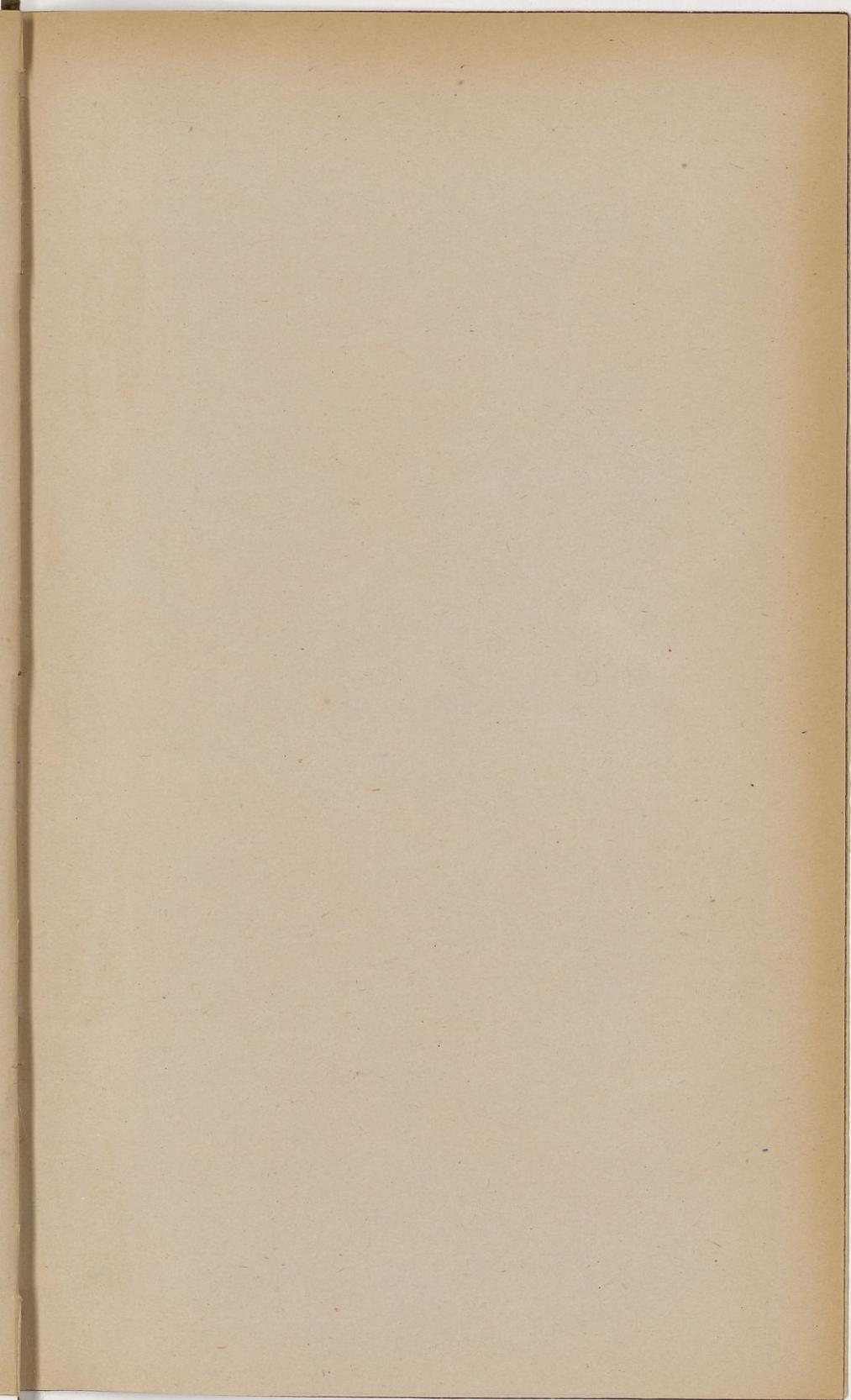
THE
BY

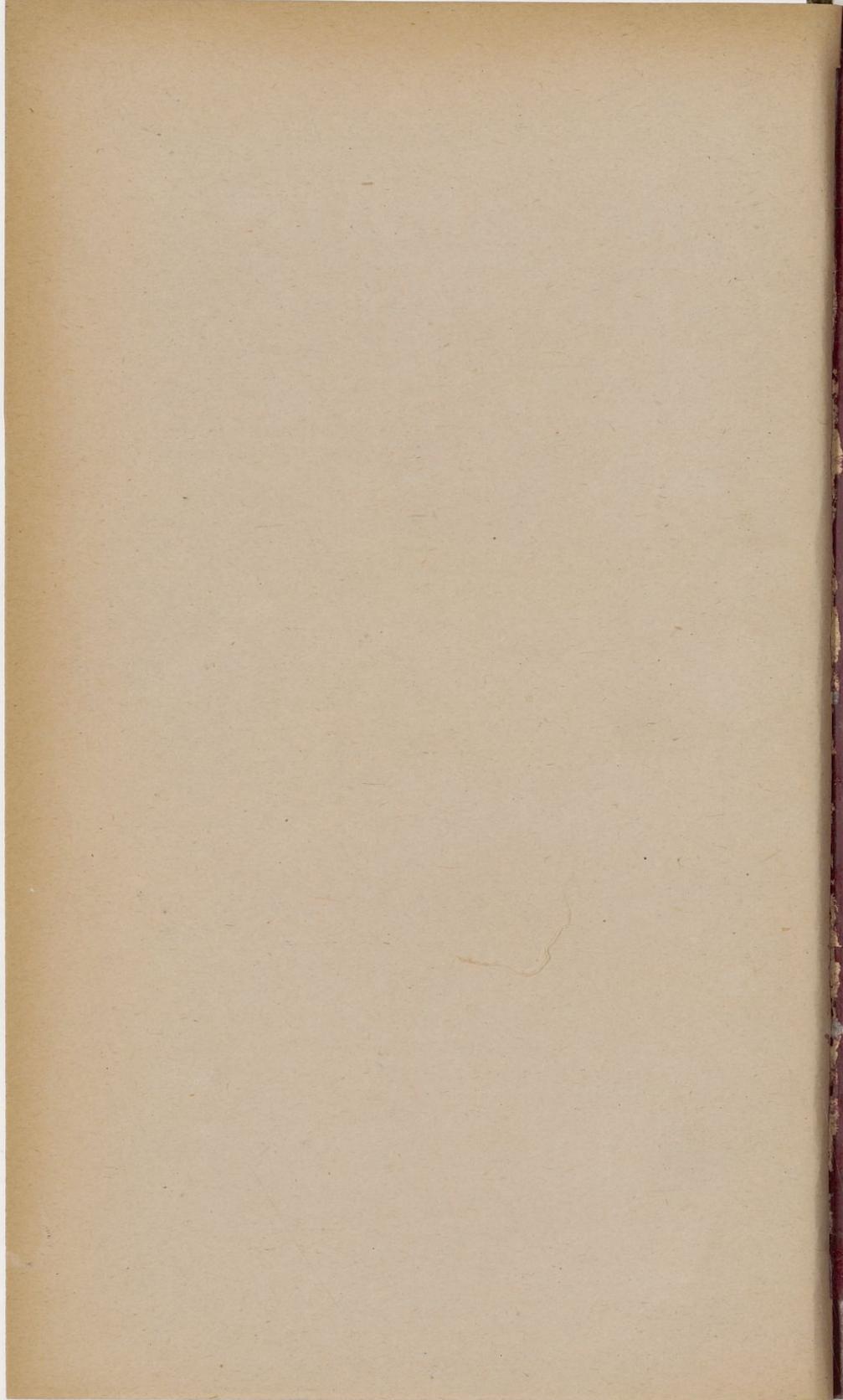
40





STEMPFER-REL.





128
1

MA CAPTIVITÉ
DANS LES PRISONS DE SÉOUL

PAR
MGR RIDEL
VICAIRE APOSTOLIQUE DE LA CORÉE

avec une biographie de l'auteur

PAR
ADRIEN LAUNAY
DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.



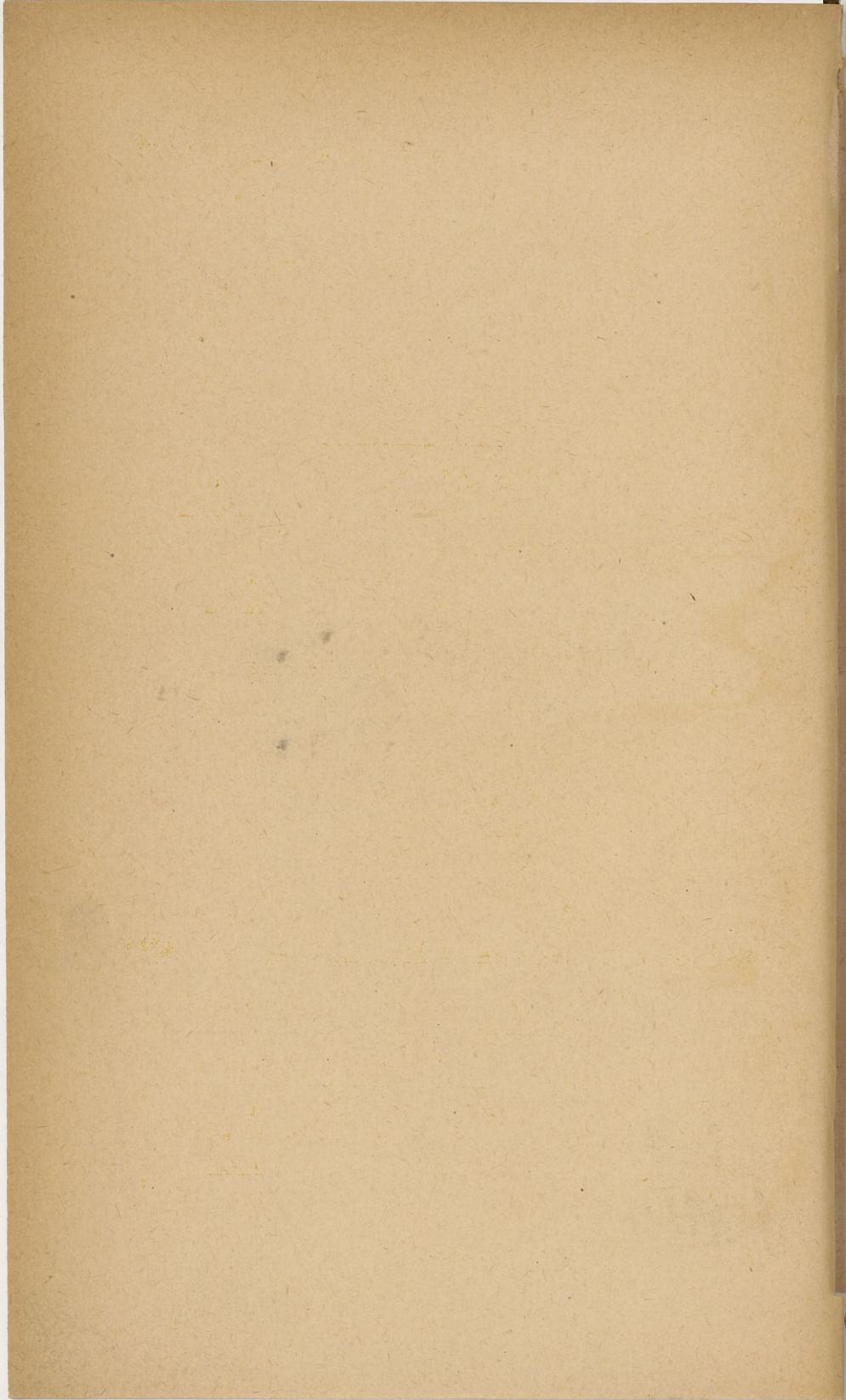
DESCLÉE, DE BROUWER ET C^{IE}

IMPRIMEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

LILLE
41, Rue du Metz

PARIS
30, Rue Saint-Sulpice

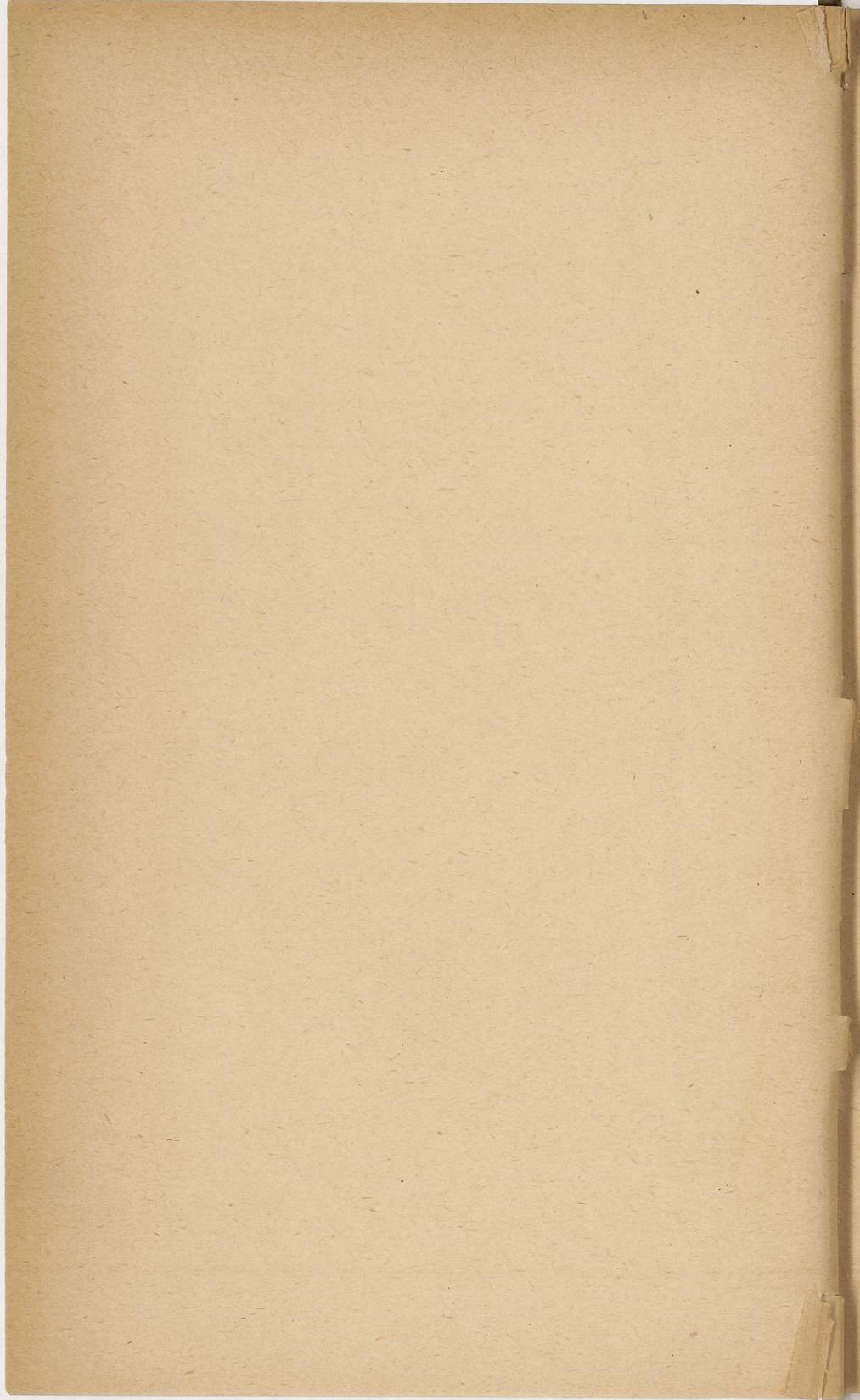
M C M I



1100

1493

Lm²⁷
48140

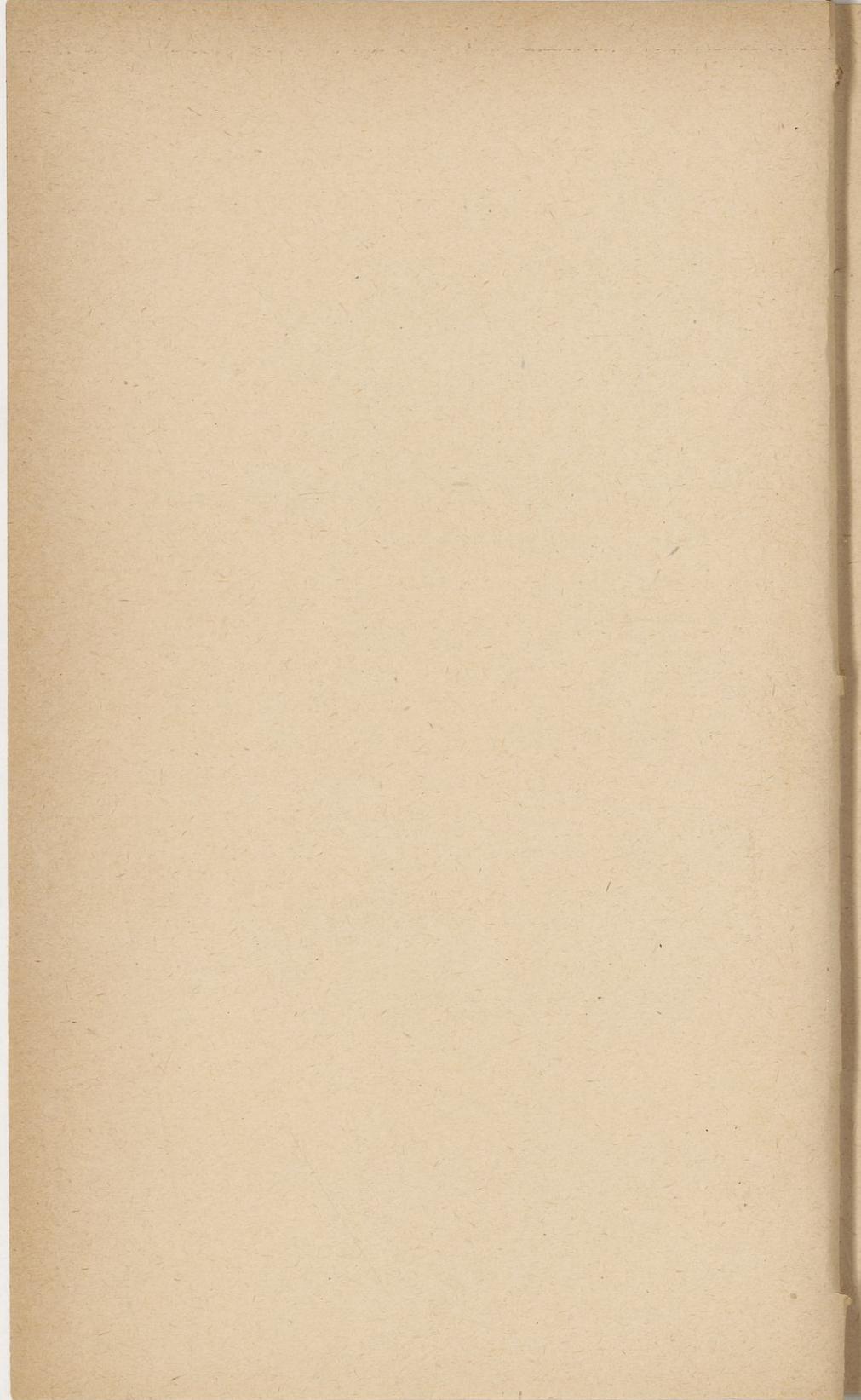


179
prova

MA CAPTIVITÉ
DANS LES PRISONS DE SÉOUL



X^e SÉRIE.



MA CAPTIVITÉ

DANS LES PRISONS DE SÉOUL

PAR

MGR RIDEL

VICAIRE APOSTOLIQUE DE LA CORÉE

avec une biographie de l'auteur

PAR

ADRIEN LAUNAY

DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.



DESCLÉE, DE BROUWER ET C^{IE}

IMPRIMEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

LILLE

41, Rue du Metz

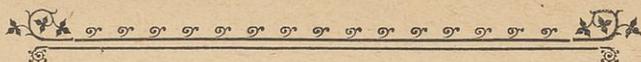


PARIS

30, Rue Saint-Sulpice

M C M I

TOUS DROITS RÉSERVÉS.



M^{GR} RIDEL

VICAIRE APOSTOLIQUE DE LA CORÉE.



ONSEIGNEUR Félix Clair Ridel naquit à Chantenay, diocèse de Nantes, le 7 juillet 1830.

Ce fut à sa mère qu'il dut sa vocation de missionnaire.

Un jour, encore tout enfant, il jouait près d'elle, lorsqu'il aperçut sur la table un numéro de la *Propagation de la Foi*.

— Mère, demanda-t-il, est-ce qu'il y a des histoires dans ce livre ?

— Oui, mon fils, c'est un livre qui raconte des histoires de missionnaires.

— Mais, qu'est-ce donc que les missionnaires ?

— Ce sont des prêtres qui s'en vont bien loin, chez les peuples sauvages qui ne connaissent pas le bon Dieu, pour leur apprendre à sauver leurs âmes et à aller au ciel.

— Eh bien ! je veux aussi le leur dire, afin qu'ils viennent avec nous en paradis.

La mère prit l'enfant dans ses bras, elle l'embrassa à plusieurs reprises, avec une sorte de tendresse effrayée :

— Pauvre petit, dit-elle, pauvre petit chéri ! Peut-être, à cet instant, avait-elle le pressentiment de l'avenir.

Élève au collège des Couets d'abord, au petit séminaire ensuite, Félix Ridel s'y montra doué d'un caractère hardi, actif, entreprenant, d'où la témérité n'était pas toujours absente. Quelques professeurs s'émurent ; ces allures décidées, quoique alliées à une piété solide et à un grand amour du travail, les étonnèrent dans un séminariste. Ils consultèrent M. de Courson. — « La physionomie de cet enfant m'a frappé, répondit le vénérable supérieur de Saint-Sulpice, il fera certainement un bon prêtre ; n'ayez aucune crainte à cet égard. »

Pendant les quatre années que Félix Ridel passa au petit séminaire de Nantes, on put remarquer en lui une maturité précoce et un éloignement de plus en plus accusé pour tout ce qui n'est pas droit, honnête et vertueux.

Son séjour au séminaire de philosophie et au grand séminaire compléta cette éducation sérieusement sacerdotale.

Pleinement assuré, de sa vocation, il n'eut qu'une pensée : se dévouer corps et âme au service de Dieu et de l'Église. Rien ne lui paraissait au-dessus de ses forces. Il était prêt à tout

quitter : une famille de chrétiens dont il était l'âme, des amis très chers, desquels, jusqu'à la dernière heure, il ne perdit jamais le souvenir. Sous des dehors très énergiques, il avait une



MGR RIDEL.

âme très aimante, et le sacrifice de ses affections ne fut pas le moindre mérite de son apostolat. Depuis longtemps, la carrière des missions lui souriait ; mais en même temps, la solide piété, les vertus modestes, la vie cachée en Dieu du

prêtre de Saint-Sulpice avaient fait sur lui une profonde impression. L'exemple d'un de ses cousins, M. Bonnissant, sulpicien et missionnaire au Canada, le détermina à entrer au séminaire de Saint-Sulpice pour y étudier les voies de Dieu à cet égard. C'était au mois d'octobre 1856.

M. Icard, alors supérieur des Catéchismes, lui confia les jeunes filles qui se préparaient à la première communion. C'étaient celles de la deuxième division, presque toutes enfants d'ouvriers, d'artisans, de petits marchands, qui, dans ce quartier de Saint-Sulpice, le meilleur de Paris, ont conservé, avec une foi forte, quelque chose de la vie austère des jours d'autrefois.

Le souvenir du catéchiste de 1856 est resté vivant parmi elles ; sa bonté les avait charmées ; sa douceur, conquises ; sa vie a achevé ce que sa parole avait commencé. L'année suivante, M. l'abbé Ridel était prêtre et vicaire à La Remaudière.

Il avait demandé à partir pour le séminaire des Missions-Étrangères.

— Attendez encore quelque temps, lui avait répondu son évêque.

M. Ridel accepta l'épreuve, résigné, calme, presque joyeux. Il s'était dit que si toute nou-

velle vie demande une préparation, la vie apostolique en demande une plus longue et plus étudiée. Pendant une année, il se prépara, s'imposant les plus dures privations, prolongeant ses jeûnes, faisant de longues marches, et le jour et la nuit, cherchant partout les fatigues, « essayant ses forces, comme un lutteur avant le combat ».

Enfin, au mois de juillet 1859, il put réaliser son désir et, le 26 juillet 1860, il écrivait à son frère :

« Demain je quitte la France, mais je veux encore te dire combien je t'aime. Tu as dû comprendre quel motif m'entraîne, quelle voix m'appelle en d'autres lieux : c'est la voix de Dieu, c'est Notre-Seigneur qui m'a parlé au cœur. »

Il lui fallut près d'une année pour arriver à Hong-Kong. Il y rencontra Mgr Pellerin, le vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale.

L'évêque voulut présenter les missionnaires au commandant du vaisseau français *le Japon*.

— Ce sont, dit-il avec son accent breton, deux missionnaires de Corée.

— Oui, commandant, ajouta M. Ridel avec un sourire, oui, décorés, mais sans pension du gouvernement. — « C'était bien, vrai, continue-

t-il, dans une lettre où il rapporte le fait, puisque tous les deux nous portions sur nos poitrines nos croix, en attendant qu'il plût à Dieu de la mettre sur nos épaules. »

De Hong-kong les missionnaires partirent pour Shang-haï, de Shang-haï pour Tché-fou, puis ils mirent à la voile pour la Corée.

Ils étaient quatre : les PP. Ridel, Calais, Joanno et Landre. L'île de Mérinto, près des côtes de la Corée, était le lieu du rendez-vous ; l'heure, les signaux, tout était déjà fixé.

Le 11 mars 1861, ils quittaient Tché-fou sur une barque chinoise : « Notre barque a huit mètres de long sur deux de large, écrit le P. Ridel. Le dessous est plat et le pont sans rebord ; la moindre vague peut y pénétrer. Ce voyage ne serait pas sans péril, si saint Joseph n'était à notre gouvernail. Nos cabines sont à l'arrière ; on y descend par une ouverture qui ressemble beaucoup à une cheminée ; c'est un exercice de gymnastique dont on s'acquitte assez bien avec un peu d'habitude. Pour communiquer entre nous, nous rampons, car il est impossible de nous tenir à genoux. C'est couchés sur nos lits que nous accomplissons nos devoirs de piété et que nous prenons nos repas. »

Le 21 mars, ils arrivaient en face de Mérinto ;

le jeudi-saint une barque coréenne les prenait à son bord et bientôt les déposait sur le rivage, à trois lieues de Séoul, la capitale de leur nouvelle patrie.

La Corée, située au nord-est de l'Asie, se compose d'une presqu'île de forme oblongue et d'un nombre considérable d'îles semées sur sa côte occidentale.

Partout s'élèvent des montagnes, des rochers, des collines, tantôt nues et arides, tantôt couvertes de pins sauvages et de broussailles ou couronnées de gigantesques forêts. Çà et là apparaissent des groupes de pauvres cabanes en terre avec un toit de chaume et des fenêtres fermées avec du papier ; quelques villes, où l'on aperçoit des maisons plus hautes, mais encore fort modestes, et dont tout le luxe est une toiture en tuiles.

Les Coréens appartiennent au type mongol ; ils ressemblent plus aux Japonais qu'aux Chinois ; ils ont le teint cuivré, le nez court, un peu épaté, les pommettes saillantes, les cheveux noirs. Le vêtement n'est ni riche ni élégant ; un chapeau en forme de pain de sucre avec des rebords de soixante centimètres de largeur, une veste courte en grosse toile et par-dessus un habit à larges manches, fendu sur le côté et tombant

jusqu'aux genoux ; un pantalon large comme un pantalon de zouave ; au lieu de bas en laine ou en coton, deux morceaux de toile, et pour souliers, des sandales en paille qui coûtent jusqu'à deux sous la paire.

L'histoire de l'Église de Corée a été écrite, il y a bientôt trente ans, par le P. Dallet, de la Société des Missions-Étrangères. A Rome, pendant le Concile, dans une maison située non loin du Colisée, L. Veuillot a résumé le long martyrologe qu'elle offre aux méditations du chrétien.

« On sait, dit-il, que des Coréens, emmenés captifs au Japon, y reçurent et confessèrent la foi lorsque cette grande chrétienté fut noyée dans son sang. Quelques gouttes de ce sang ont-elles traversé le détroit et l'Église coréenne en est-elle née comme ces plantes qui germent sur un sol où elles étaient inconnues, de quelque graine jetée par la tempête ? Quoi qu'il en soit, elle grandit sans prêtres, cultivée par le seul glaive du bourreau. Le pape Pie VI, prisonnier, apprit qu'elle existait, et ne put que la confier à l'évêque isolé de Pékin ; mais l'évêque de Pékin mourut, et son siège tomba dans le désastre de cette époque où l'Église catholique parut crouler partout. En 1811, l'Église de Corée s'a-

dressa à Pie VII. Il était captif à Fontainebleau. On lui remit une pièce de soie, sur laquelle était une pétition des chrétiens de Corée, qui lui demandaient des prêtres. Pour se faire reconnaître, ils lui disaient qu'ils avaient composé un recueil des actes de leurs martyrs, contenant plusieurs volumes, mais qu'ils ne pouvaient l'envoyer à cause du péril et qu'ils écrivaient cette lettre sur la soie, afin que le porteur la pût cacher plus commodément.

« Pie VII, dans sa prison, entendit cette prière des catacombes. Il ne put l'examiner aussitôt, mais Rome ne l'oublia point. Grégoire XVI créa le vicariat apostolique de la Corée, et y nomma le saint et dévoué Bruguière, qui s'offrit lui-même aux périls de cette mission inconnue. Il venait d'être sacré coadjuteur de Siam, et le vieil évêque de cette contrée, dont il était le seul prêtre, le donna sans murmurer, quoique toutes ses espérances reposassent sur lui. Tout est grand et héroïque dans la fondation de l'Église de Corée ; elle repose sur tous les genres de martyre. Bruguière fraya la route et resta couché sur le seuil ; Maubant, Chastan, Imbert franchirent ce seuil sacré, et le sang des prêtres commença à se mêler à celui des fidèles, qui coula avec plus d'abondance. »

A l'époque où le P. Ridel et ses compagnons pénétraient en Corée, les circonstances semblaient plus favorables.

Le gouvernement avait reçu la nouvelle de la prise de Pékin par l'armée anglo-française et de la fuite de l'empereur de Chine ; il se demandait avec une certaine anxiété si les soldats de l'Occident n'allaient point pousser plus loin leurs succès, et venir jusqu'à Séoul venger leurs compatriotes et leurs coreligionnaires. Sans rapporter les anciens édits qui proscrivaient le catholicisme, il laissait les missionnaires en repos. Depuis cinq ans que Mgr Berneux avait pénétré en Corée, jamais il n'avait joui d'une plus grande liberté, jamais les chrétiens n'avaient été plus fervents et les conversions plus nombreuses.

Malheureusement la maladie l'arrêtait parfois, ainsi que son coadjuteur, Mgr Daveluy, et ses trois missionnaires ; aussi grande fut la joie de tous à l'arrivée des nouveaux ouvriers que la Providence leur envoyait.

Ceux-ci se mirent courageusement à l'étude de la langue, et bientôt ils purent exercer le ministère. Mais, hélas ! la mort ne tarda pas à faire des vides dans leurs rangs. Le P. Ridel eut la douleur de fermer les yeux de ses deux compagnons de route, les PP. Joanno et

Landre. A deux reprises, lui-même tomba malade, la seconde fois on crut qu'il allait mourir ; sa vigoureuse constitution le sauva et il continua ses travaux.

Chargé d'un vaste district, dont il lui fallait parcourir toutes les stations les unes après les



GRÉGOIRE XVI. (P. 15.)

autres, il se mettait en route la nuit, faisait cinq, huit, dix lieues, et lorsqu'il arrivait au terme de son voyage, qu'il pénétrait dans la chaumière où ses néophytes l'attendaient, sans prendre un instant de repos, il prêchait, confessait, communiait, baptisait : dans chaque station il restait un

Ma captivité,

2

jour, deux jours, rarement plus, car l'ennemi était vigilant ; puis il reprenait son bâton de voyageur et allait plus loin recommencer les mêmes labeurs.

La première année, il visita en cinq mois les 68 chrétientés dont il avait la charge.

Il parcourut environ trois cents lieues pour évangéliser une population chrétienne de 3,229 âmes ; pendant ce long trajet, il eut la consolation d'entendre 2,318 confessions, de donner le baptême à 72 grandes personnes et à 177 enfants, enfin de bénir 44 mariages.

En 1864, il fit avec son catéchiste le voyage de la capitale afin d'exposer à Mgr Berneux l'état de sa paroisse, puis il revint reprendre avec un nouveau courage ses travaux de chaque jour.

L'année suivante, son district s'était un peu augmenté ; il entendit 3,700 confessions ; il avait 5,000 chrétiens dispersés en 105 stations, sur un parcours de quatre cents lieues ; il en commença la visite au mois de septembre pour la terminer au mois de mai.

Telle était la vie du P. Ridel, vie qui allait si bien à son zèle et à son énergie, et que Dieu se plaisait d'ailleurs à bénir par des succès constants.

Elle fut, hélas ! de courte durée.

Au commencement de l'année 1866, les Russes établis dans l'île de Ouen-San avaient demandé au gouvernement coréen la liberté du commerce. Le gouvernement s'émut, il connaissait par les Chinois la valeur des Européens et il la redoutait, mais suivant la politique habituelle des Orientaux, il essaya de temporiser : « La Corée, répondit-il, est tributaire de la Chine, elle ne peut faire aucun traité avec les étrangers sans l'assentiment de la cour de Pé-king. »

L'anxiété cependant était grande dans tout le pays, et les ministres ne cachaient pas leur inquiétude.

C'est alors que quelques nobles de Séoul, chrétiens assez tièdes du reste, pensèrent que l'occasion d'obtenir du gouvernement la liberté de conscience, et de se faire du même coup une grande réputation de patriotisme et d'habileté, était trop belle pour la laisser échapper. Ils présentèrent au prince régnant un long mémoire, dans lequel ils exposèrent que l'unique moyen de se soustraire aux envahissements de la Russie était de faire un traité avec la France et l'Angleterre ; ce qui, selon eux, serait mené facilement à bonne fin par l'entremise des évêques.

Le régent sembla les écouter avec plaisir et se rendre à leurs raisons; il fit prier les évêques de se tenir à sa disposition pour conférer avec lui de cette grave affaire. Mgr Berneux, évêque de Capse, vicaire apostolique de la Corée, et Mgr Daveluy, évêque d'Acônes, son coadjuteur, se préparèrent à une entrevue décisive.

Le bruit que l'heure de la liberté religieuse allait enfin sonner se répandit partout : les chrétiens étaient ivres de joie ; on parlait déjà de bâtir à Séoul une grande église, digne de la capitale du royaume.

Tout à coup ce beau rêve s'évanouit. Les Russes disparurent : la mort des missionnaires et la destruction de l'Église coréenne furent résolues.

Le 8 mars 1866, Mgr Berneux, les PP. Ranfer de Bretennières, Dorie et Beaulieu furent décapités après avoir souffert les plus cruelles tortures ; le 11 du même mois, les PP. Pourthié et Petitnicolas périrent du même supplice, le 30, ce fut le tour de Mgr Daveluy et des PP. Huin et Aumaître. Il ne restait plus que les PP. Ridel, Féron et Calais.

« En apprenant le martyre de Mgr Berneux, écrivait le P. Ridel à sa famille, je me mis en route avec quelques chrétiens pour gagner Tsin-

pat. Il y avait une rivière à traverser. Un courrier du gouvernement se présente en même temps que nous pour passer. J'entre le dernier dans le bateau et me tourne à l'avant pour ne pas être reconnu. La conversation s'engage.

« — Moi, dit un païen, au courrier, je reviens de Tiei-tchen pour l'affaire de ces coquins d'Européens que l'on a pris à la capitale. Y en a-t-il aussi à Tiei-tchen ?

« — Oui, répondit le courrier, il y en a deux, j'ai porté l'ordre de les prendre, et ils ont été arrêtés.

« Et il se mit à les décrire si bien, que je reconnus facilement qu'il s'agissait des PP. Pourthié et Petitnicolas. Mes chrétiens effrayés ne soufflaient mot ; j'essayais de faire bonne contenance.

« Le premier interlocuteur ajouta :

« — A-t-on arrêté aussi leurs femmes ?

« — Ils n'en ont pas.

« — Et comment font-ils leur ménage ?

« — Ah ! je n'en sais rien. Allez leur demander.

« Cette réflexion fit rire les chrétiens et empêcha de remarquer leur tristesse trop visible. Arrivé à Tsin-pat, je donnai les sacrements à quelques personnes, je fis enterrer tous mes livres et effets, et je partis le 12 mars, pour aller,

je ne savais où, chercher un refuge. André, mon maître de maison, m'accompagnait avec sa femme, ses enfants et un certain nombre de chrétiens. Le soir même Tsin-pat était envahi par les satellites de la capitale, avec ordre précis d'arrêter l'Européen qui y résidait habituellement et toutes les personnes à son service.

« Après avoir changé plusieurs fois de retraite et dépensé tout ce que je possédais à nourrir les chrétiens qui m'avaient accompagné, j'ai été obligé d'en renvoyer le plus grand nombre, et je suis venu me réfugier dans un petit hameau au milieu des montagnes. J'ai couché quinze jours à côté d'un homme qui avait la fièvre typhoïde, et à la moindre alerte, à chaque visite que recevaient mes hôtes, je me cachais sous un tas de bois. C'est là que le mardi de Pâques, j'ai appris la mort de Mgr Daveluy. Le soir, les enfants d'André causaient entre eux de cette triste nouvelle. J'entendis Anna, sa fille aînée, âgée de douze ans qui disait à ses jeunes frères :

« — On va bientôt venir prendre le Père avec papa et maman ; on nous emmènera, on nous dira aussi : Renonce à la religion ou bien je vais te faire couper en morceaux. Que ferons-nous ?

— Moi, dit le plus grand, je dirai : Faites

comme vous voudrez, mais je ferai comme papa ; je ne renoncerai pas au bon Dieu, et si on me coupe la tête, j'irai chez le bon Dieu.

« — Et moi, ajouta l'autre, je dirai au mandarin : « Je veux aller au ciel. Si vous étiez « chrétiens, vous iriez au ciel ; mais puisque « vous faites mourir les chrétiens, vous irez en « enfer. »

« Alors Anna, serrant ses deux frères dans ses bras leur dit :

« — C'est bien, nous mourrons tous et nous irons au ciel avec papa, maman et le Père. Mais pour cela, il faut bien prier le bon Dieu, car on nous fera bien mal. On nous arrachera les cheveux, les dents, les mains, on nous frappera avec un gros bâton, et le Père dit que, si l'on n'a pas bien prié on ne pourra pas y tenir.

« J'ai passé près d'un mois et demi dans cette retraite, enviant le sort de nos martyrs, faisant pénitence pour mes péchés qui m'ont privé du bonheur de partager leur sort, et méditant surtout ces paroles : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » Enfin, le 8 mai, j'ai eu des nouvelles de M. Féron, qui se trouvait caché à quelques lieues de moi, et le 15, après un voyage de nuit qui n'a pas été sans danger, j'ai pu me jeter dans ses bras. »

Au mois de mai cependant, il y eut un moment de calme ; une grande sécheresse désolait le pays, et les païens eux-mêmes attribuaient les calamités publiques à la persécution et à la mort des missionnaires.

Les PP. Ridel et Féron s'étaient réfugiés ensemble dans un petit hameau composé de quatre maisons, chez une pauvre veuve chargée de six enfants en bas âge. La retraite était sûre, et cette femme, malgré son dénûment, malgré le danger qu'elle courait en donnant asile aux missionnaires, les avait reçus et les gardait avec une cordialité si dévouée qu'ils y restèrent près de deux mois.

La famine régnait dans la contrée, les pauvres chrétiens du hameau coupaient l'orge encore toute verte et en faisaient leur nourriture. Les deux missionnaires essayèrent de ce régime, mais ils éprouvèrent aussitôt une indisposition si violente qu'il leur fallut y renoncer.

Les fidèles mirent en commun leurs dernières ressources, vendirent tout ce qu'ils avaient et parvinrent à leur procurer deux boisseaux de riz.

Vers le 15 juin, les PP. Féron et Ridel eurent des nouvelles du P. Calais, qu'ils croyaient mort dans les montagnes, et purent correspondre avec

lui. C'est alors que, d'un commun accord, ils décidèrent que l'un d'entre eux devait gagner la Chine pour faire connaître les désastres de la mission, et travailler, s'il était possible, à y porter remède. Le P. Ridel fut désigné pour ce voyage; il obéit aussitôt et quitta en pleurant sa chère mission de Corée.

« Nous fîmes préparer une barque, écrit-il, ce qui nous coûta des peines extrêmes; enfin le jour de la Saint-Pierre je quittai de nouveau le P. Féron. Les satellites étaient de tous les côtés, gardaient toutes les routes; les douaniers étaient plus vigilants que jamais, et les soldats de la capitale mettaient les barques en réquisition pour transporter les matériaux destinés à la construction d'un nouveau palais : tout autant de périls qu'il fallait éviter.

« J'étais caché au fond de mon petit navire monté par onze chrétiens résolus, et nos craintes furent grandes pendant trois jours que nous naviguâmes à travers les îles qui bordent la côte ; mais Dieu vint à notre aide, et le sang-froid de mon pilote nous tira d'affaire. Enfin nous gagnâmes le large ; j'avais apporté une petite boussole ; j'indiquai la route pour filer en mer sur les côtes de la Chine. Mes pauvres marins n'avaient jamais perdu la terre de vue ;

quelle ne fut pas leur frayeur lorsque, le soir, ils ne virent plus autour d'eux que l'immensité des mers ! Un vent furieux se déchaîna ; nous essuyâmes une violente bourrasque et, pendant deux heures, nous eûmes toutes les peines du monde à maintenir notre navire.

« Figurez-vous une petite barque tout en sapin, les clous en bois, pas un seul morceau de fer dans sa construction, des voiles en herbes tressées, des cordes en paille. Mais je l'avais appelée *le Saint-Joseph* ; j'avais mis la sainte Vierge à la barre et sainte Anne en vigie.

« Le lendemain point de terre ; le troisième jour nous rencontrâmes des barques chinoises ; le courage revenait au cœur de mon équipage, mais le calme nous surprit. A la nuit nous eûmes encore un coup de vent qui dut nous pousser fort loin dans la bonne direction, le vent soufflait par soubresauts de droite à gauche ; la mer se gonflait et frappait les flancs de la barque ; on ne pouvait voir à deux pas dans l'obscurité, et il tombait une pluie torrentielle. J'admiraï le courage de mon pilote ; il resta toute la nuit au poste, ne voulant pas céder sa place avant que l'orage ne fût passé et tenant fidèlement la direction que je lui avais donnée.

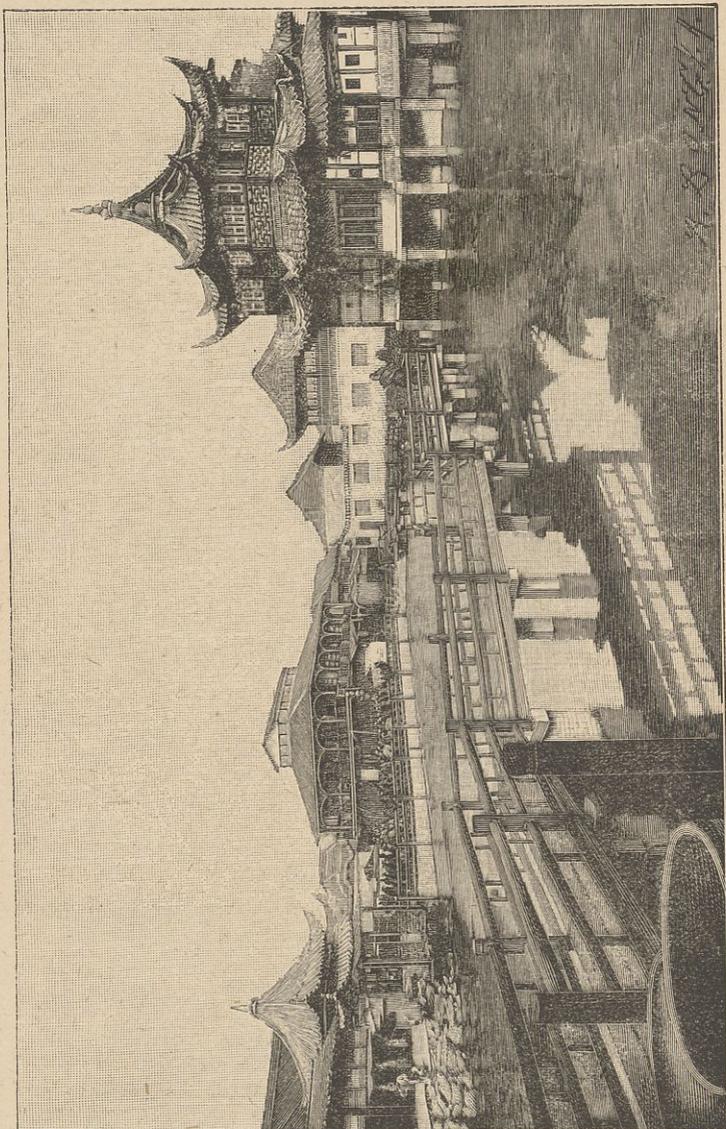
« Enfin le vent cesse, les nuages se dissipent ;

il ne reste plus que le roulis ; bientôt l'orient en feu nous fait présager une belle journée. Où étions-nous, où avons-nous été jetés par la tempête ? Telle était la question que nous nous posions, lorsqu'un matelot fait remarquer un point noir qui a bientôt grossi ; c'est une terre, dans la direction que nous avions prise : plus de doute, c'est la Chine. Nous étions sauvés ! Puis on signale un vaisseau européen ; il vient vers nous. J'ordonne de passer tout à côté et je fais hisser un petit drapeau tricolore que j'avais eu soin de préparer avant de quitter la Corée. C'était un beau trois-mâts ; j'ai appris depuis qu'il était de Saint-Malo et venait de Tché-fou. En passant, je lui fais un grand salut. Le capitaine, qui nous regardait avec attention, très étonné de voir flotter un drapeau français sur une si singulière embarcation, qui n'était pas même chinoise, me répond de la manière la plus gracieuse ; puis, sur son ordre, on met le drapeau. J'attendais avec anxiété ; c'était le drapeau de la France ; trois fois il s'élève et s'abaisse pour nous saluer. Impossible de vous dire ce qui se passa dans mon cœur. Pauvre missionnaire, depuis six ans je n'avais pas vu de compatriotes ! Et, en ce moment, perdu au milieu des mers, sans connaître la route, j'aurais

voulu rejoindre ce bâtiment, mais ses voiles enflées par un vent favorable l'avaient déjà emporté à une grande distance.

« Bientôt, je reconnus la côte, c'était le port de Wei-hai-wei, d'où j'étais parti six ans auparavant. Nous étions sur les côtes du Chan-tong, dans la direction de Tche-fou, où je voulais aller. Nous arrivons par conséquent en droite ligne aussi bien que l'eût pu faire le meilleur navire avec tous ses instruments nautiques. Que la sainte Vierge est un bon pilote ! il ne nous restait que quelques milles, mais le vent contraire ne nous permit pas d'aborder ce jour-là.

« Le 7 juillet au matin, nous vîmes le port, et à midi nous jetions l'ancre au milieu des navires européens. Aussitôt nous fûmes environnés de Chinois curieux de voir les Coréens qu'ils reconnurent de suite ; je descendis et fus immédiatement entouré d'une foule qui me faisait cortège et regardait avec curiosité mon étrange costume. Les nouvelles que j'apportais firent sensation parmi les membres de la colonie européenne. Je me rendis sans retard à Tien-T'sin où je rencontrai le contre-amiral Roze, qui commandait la croisière française sur les côtes de Chine. Il me fit un accueil bienveillant et me promit son assistance. »



TIEN-T'SIN. (P. 28.)

BnF
PHS

Une expédition eut lieu en effet. Le 10 septembre, la corvette le *Primauguet*, l'avisos le *Déroulède* et la canonnière le *Tardif* quittèrent la Chine pour aller reconnaître la route de Séoul. Le P. Ridel faisait partie de cette expédition, trois de ses chrétiens devaient servir de pilotes. La route reconnue et les sondages exécutés, la flottille regagna les côtes de la Chine. Le 11 octobre l'escadre quitta le port de Tche-fou et se dirigea vers la Corée. Elle était composée de la frégate la *Guerrière*, des corvettes à hélice le *Laplace* et le *Primauguet*, des avisos le *Déroulède* et le *Kien-Chan*, des canonnières le *Tardif* et le *Lebrethon*.

Les troupes françaises s'emparèrent d'abord de la ville de Kang-hoa, où elles trouvèrent des armes en très grand nombre : arcs, flèches, sabres et environ quatre-vingts canons ; quelques officiers parlaient de marcher sur Séoul. C'était l'avis du P. Ridel et des chrétiens qui servaient de pilotes. L'amiral Roze en jugea autrement. Il écrivit une lettre au gouvernement coréen, dans laquelle il déclarait « qu'il était venu au nom de Napoléon, souverain du grand empire de France, que Sa Majesté, dont la sollicitude s'étendait sur tous ses sujets en quelques lieux qu'ils fussent, voulait qu'ils fussent partout en sûreté et traités

comme il convenait à des citoyens d'un grand empire ; qu'ayant appris que le gouvernement de Corée avait mis à mort neuf Français, il venait demander réparation ; qu'on eût donc à lui remettre les trois ministres qui avaient contribué le plus à la mort de ces Français, et qu'il envoyât en même temps un plénipotentiaire pour poser les bases d'un traité ; sinon, il rendait le gouvernement de Corée responsable de tous les malheurs qu'entraînerait la guerre. » Cette lettre resta sans réponse.

Les Coréens continuèrent à se réunir sur tous les points voisins de Kang-hoa ; trois cents soldats s'enfermèrent dans la pagode de Trienn-tong-sa, à trois ou quatre lieues au sud de la ville.

L'amiral envoya une colonne pour les déloger ; le soir la colonne revint sans avoir pu réussir ; le combat lui avait coûté trente-deux soldats blessés.

Quelques jours plus tard, l'escadre reprenait la route de Chine. Cette expédition n'avait abouti qu'à aggraver la situation des néophytes et à précipiter la ruine de la mission.

Le P. Ridel quitta l'escadre à Shang-haï ; pendant dix ans, il devait attendre l'heure qu'il plairait à la Providence de lui indiquer pour rentrer dans la Corée.

« Neuf de nos confrères, écrivait-il à cette époque, ont remporté une palme glorieuse et sont maintenant couronnés dans le ciel. Que n'ai-je obtenu une semblable grâce ! Peu s'en est fallu, mais j'en étais encore indigne.

« Dès lors, chassé, poursuivi, je devenais inutile, et maintenant que la porte de notre mission nous semble fermée d'une manière si cruelle, je suis tout prêt, attendant l'arme au bras, avec le même plaisir que le factionnaire qui n'attend que l'heure où on viendra le relever. »

Ce fut alors que le Saint-Siège le nomma évêque de Philippopolis, vicaire apostolique de la Corée. Le nouvel élu vint à Rome pendant le concile, et reçut dans l'église du *Gesù* la consécration épiscopale.

Il avait désiré être sacré par un évêque français et s'était adressé au cardinal de Bonnechose.

— Je veux bien vous sacrer, avait répondu l'éminent prélat, mais peut-être la cérémonie laissera-t-elle à désirer, car je n'ai encore sacré personne.

— Que Votre Éminence ne craigne rien, répondit Mgr Ridel en souriant, car c'est aussi la première fois que je serai sacré.

Après le concile, il se hâta de retourner en

Chine ; il s'établit dans la petite paroisse de Notre-Dame des Neiges, une des résidences de



CARDINAL DE BONNECHOSE. (P. 32.)

Mandchourie, la plus proche de la Corée, et chercha pendant plusieurs années, sans y réussir, à pénétrer dans sa mission.

Ma captivité,

3



Dans une tentative qu'il fit en 1875 avec le P. Blanc, plus tard évêque d'Antigone et son successeur, il faillit même périr. Monté sur une jonque chinoise, il était parvenu au lieu du rendez-vous ; mais la barque coréenne qui devait venir le recevoir ne parut point. La jonque étrangère fut bientôt remarquée, elle essaya de fuir, on se mit à sa poursuite ; la situation devenait grave ; à la côte, les satellites surveillaient scrupuleusement ceux qui débarquaient ; au large, la tempête grondait avec violence. Les éléments parurent moins redoutables que les hommes, le navire vira de bord, en quelques instants il fut emporté avec une rapidité vertigineuse ; la mort était imminente, les missionnaires s'adressèrent à celle que l'Église invoque sous le beau nom d'Étoile de la mer, ils firent un vœu. Le vent tomba aussitôt, la mer redevint calme, et la jonque put regagner le port d'où elle était partie quinze jours auparavant.

Aujourd'hui une grande plaque de marbre, dressée dans une des chapelles de la basilique de Notre-Dame de Lourdes, rappelle à la fois le péril que coururent les missionnaires, leur confiance en Marie et le secours qu'ils en obtinrent.

Ces tentatives, plusieurs fois réitérées et tou-

jours sans résultat, ne découragèrent pas le vaillant évêque.

Enfin, Dieu exauça ses vœux. En 1876, il put faire entrer en Corée deux de ses missionnaires, et au mois de novembre de l'année suivante, il eut l'ineffable consolation de les y rejoindre, avec deux autres prêtres.

« Mais, hélas ! s'écrie-t-il, dans quel triste état j'ai trouvé cette pauvre mission ! Des milliers de fidèles ont disparu, victimes de cette cruelle persécution que nos chrétiens disent être la plus terrible de toutes celles qui ont sévi jusqu'ici. Les uns sont morts dans les tourments, égorgés, étranglés, etc. ; d'autres, ont été vendus comme esclaves et emmenés on ne sait où. Ceux que nous voyons sont dans le plus misérable état, et pour le corps et pour l'âme. Obligés de fuir, de se cacher, ils ont perdu tout ce qu'il possédaient : leurs champs, leurs maisons ; ils n'ont plus rien pour vivre. J'ai vu un chrétien qui, avant la persécution, était riche, il avait une grande maison et vivait dans le luxe. A la persécution, il a tout perdu, il s'est retiré sur une montagne, et depuis douze ans, vit de pommes de terre qu'il cultive lui-même. Une jeune fille de douze ans voit les satellites entrer dans sa maison, prendre ses parents, les lier et les

emmener pour les faire mourir ; effrayée, elle s'enfuit avec son frère âgé de huit ans. Tous deux bientôt fatigués de la marche, souffrant de la faim, souffrant du froid, s'arrêtent sous un arbre. Quelques jours après, on les a trouvés : la petite fille tenait son frère dans ses bras, comme pour le réchauffer et le défendre de la dent du tigre, tous deux étaient morts gelés. Et de cette façon sont mortes des centaines pour ne pas dire des milliers de personnes.

« Ici, je me tiens caché, entouré de païens de tous côtés ; je ne puis parler qu'à voix basse, et quand je sors pour administrer les chrétiens, ce n'est qu'au milieu des ténèbres de la nuit. Jusqu'ici aucun accident ne nous est arrivé ; la divine Providence nous protège d'une manière sensible. Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Si je suis jugé digne de souffrir pour son saint nom, en ce moment je me souviendrai de mes amis et, comptant sur l'appui de leurs prières, je prierai aussi pour tous. »

Ce jour de souffrance, entrevu par Mgr Ridel, ne devait pas tarder.

Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis l'entrée de l'évêque en Corée, lorsque les chrétiens, qui apportaient le courrier d'Europe, furent arrêtés à la frontière. Sous les coups ils firent

quelques révélations. L'ordre de saisir tous les missionnaires fut donné.

M^{gr} Ridel fut arrêté le 28 janvier à quatre heures du soir ; il fut traîné à travers les rues de Séoul et conduit au tribunal. Il a raconté son premier interrogatoire, ses souffrances pendant les longs mois de prison, sa délivrance, son retour de Mandchourie ; il n'a mis dans son récit ni emphase, ni poésie : tout y est simple, vrai et dur comme la réalité, bon et doux comme lui-même.

— Quelle est la règle de la prison ? demanda-t-il en entrant.

— La règle, la règle, répondit le païen, c'est de s'asseoir sur la paille et de rester tranquille.

Parmi les captifs, il y avait une jeune femme, à peine âgée de vingt-six ans et mère de deux enfants dont le dernier n'avait pas plus de six mois. Mariée à un païen, elle l'avait converti ; mais au moment de la persécution, elle avait apostasié. Malgré cet acte de faiblesse, elle avait été jetée en prison. Le souvenir de sa faute ne lui laissait aucun repos. Profitant d'un moment de distraction des satellites, elle fit le signe de la croix et s'inclina du côté de l'évêque en versant d'abondantes larmes. Il était impossible de la confesser. A un moment convenu, M^{gr}

Ridel prononça, de sa place, la formule d'absolution et la jeune femme rassénérée, forte, désormais heureuse, retrouva, avec le calme de la conscience, toute l'énergie de sa foi.

En vérité, sommes-nous bien à Séoul, dans la petite capitale d'un royaume inconnu ou à Rome la souveraine du monde ? Est-ce un évêque français du dix-neuvième siècle qui console et absout d'humbles enfants de la Corée ou Paul qui bénit des matrones et des chevaliers romains, ses compagnons de captivité ?

A côté de ces joies intimes, profondes et singulièrement suaves, Mgr Ridel en avait d'autres; il nous les a redites, et l'âme du prêtre, le cœur de l'apôtre se peignent fidèlement dans son récit.

Le 5 juin, anniversaire du sacre de Mgr Ridel, le chef de poste se présenta dans la prison. — Prenez votre grand habit, dit-il à l'évêque, et suivez-moi. Le captif obéit, le soldat le conduisit dans un coin éloigné et lui donna de l'eau pour se laver.

« Le soleil paraissait, a écrit l'évêque, je caressai quelques brins d'herbe qui poussaient là ; il y avait si longtemps que je n'en avais vu ; je contemplai le ciel, je pus même voir des montagnes dans le lointain ; tout me paraissait beau. »

Le cœur bat plus vite et les yeux se mouillent de larmes en lisant ces lignes.

Que s'était-il donc passé ? et quelle était la cause de la clémence des Coréens à l'égard de Mgr Ridel ?

Le ministre de France avait prié le gouvernement chinois de demander au gouvernement coréen la délivrance de l'évêque missionnaire. On était loin des jours où, après la mort de Mgr Berneux, le régent faisait à la Chine cette orgueilleuse réponse : « Ce n'est pas la première fois que des Français sont tués en Corée, et jamais leurs compatriotes n'ont réclamé ; du reste, personne n'a rien à voir dans les affaires de notre pays. » La demande du gouvernement chinois eut cette fois un plein succès. Le prisonnier obtint la liberté ; ce ne fut cependant que la liberté de l'exil. Il fut conduit de bourgade en bourgade jusqu'à la frontière. Lorsque, après avoir traversé le fleuve Ap-nok-ang, il mit le pied sur la terre de Chine, il se retourna pour contempler une dernière fois ce pays, où il avait tant souffert et qu'il aimait d'un si ardent, si vrai et si profond amour.

« Quel beau panorama ! s'écrie-t-il dans le journal de sa captivité. C'est comme un sourire de la Corée que je suis forcé de quitter. Du

fond de mon cœur embrassant tout le pays, je lui envoyai ma plus tendre bénédiction en disant : « Au revoir ! que ce soit bientôt ! »

Nous nous arrêtons à cette brève analyse de son journal, puisque nous le publions aujourd'hui tout entier (1).

Quoique éloigné de sa mission, le vénérable confesseur de la foi s'en occupa activement, multipliant ses démarches, soit à Pékin, soit à Tokio, cherchant avec le concours de nos représentants à intéresser les gouvernements chinois et japonais au sort de ses chrétiens persécutés.

En même temps, il mit la dernière main à un travail considérable qu'il avait entrepris depuis longtemps ; et rédigea, avec la collaboration de ses missionnaires, une grammaire et un dictionnaire coréens.

Le dictionnaire comprend une partie lexicographique riche de vingt-huit à trente mille mots coréens et deux appendices. Le premier donne par ordre alphabétique, la conjugaison d'un verbe modèle ; le second est un dictionnaire géographique de la Corée actuelle, accompagné d'une carte du pays.

Pour faciliter l'étude et se mettre à la portée

1. Sauf quelques détails que nous avons dû omettre.

de tous, le dictionnaire présente à côté de chaque mot coréen sa prononciation figurée en



MGR BLANC, ÉVÊQUE D'ANTIGONE. (P. 34.)

caractères européens.

La composition de l'ouvrage n'a pas duré



moins de dix ans, durant lesquels, aux résultats de la veille venaient patiemment s'ajouter ceux du lendemain.

C'est le fruit non d'un travail isolé mais d'une active et attentive collaboration, où les découvertes particulières ne furent enregistrées qu'après avoir subi l'épreuve du contrôle commun et d'une critique sévère.

Une telle publication démontre, une fois de plus, que les missionnaires ne se désintéressent nullement de ce qui touche au progrès bien compris, et savent même, sur le sol le moins hospitalier et au milieu des difficultés de tout genre, consacrer une part de leur temps à doter la science de trésors ignorés.

Les deux ouvrages étaient faits en coréen et en français. Les missionnaires protestants en Chine offrirent à Mgr Ridel de les faire traduire en anglais, de payer tous les frais d'impression et de lui donner pour sa mission une large rémunération de son travail. Les Allemands lui firent des offres encore plus séduisantes.

— Non ! jamais, répondit-il, je ne consentirai à vendre aux autres le travail de quinze années de ma vie. Je suis Français et je veux que les Coréens apprennent la langue de la France et non pas celle des nations étrangères.

Cependant dans ses voyages et au milieu de ses travaux, Mgr Ridel appelait sans cesse de ses vœux le jour où il pourrait rentrer dans sa chère mission. S'il n'avait consulté que son cœur, il eût bien vite surmonté tous les obstacles, bravé tous les périls et pénétré de nouveau dans ce pays obstinément inhospitalier. Mais il savait qu'il était trop en vue pour espérer de pouvoir reparaitre sans être aussitôt remarqué, et il craignait, non sans raison, que son retour ne compromît la situation et ne ramenât la persécution. Dans cette perplexité, il consulta le Saint-Siège qui, tout en le félicitant de son zèle et de son courage, lui conseilla de différer l'exécution de son généreux dessein.

Ce conseil fut pour lui un ordre, mais un ordre qui frappa douloureusement à son cœur de missionnaire et d'évêque. L'espérance en des jours meilleurs le soutenait cependant. On parlait déjà des tentatives que les gouvernements des États-Unis, d'Angleterre et d'Allemagne faisaient pour entrer, à la suite des Japonais, en relation avec les Coréens. On pouvait espérer que les barrières qui fermaient ce pays à la civilisation et à l'Évangile allaient bientôt tomber.

Quand vint cette liberté si ardemment désirée, Mgr Ridel ne pouvait plus en profiter.

Sa santé avait été profondément affaiblie, ses cheveux blancs, son visage amaigri, rappelaient éloquemment les longues souffrances de la prison. Pendant un voyage au Japon, il fut frappé de paralysie ; et Mgr Petitjean lui administra les derniers sacrements.

Contre toute attente, un mieux sensible se manifesta ; il se rendit alors au sanatorium de Hong-Kong, mais la science fut impuissante à triompher du mal, et Mgr Ridel dut, en 1882, prendre la route de France.

Les soins dévoués qu'il reçut dans sa famille et au séminaire de Paris lui procurèrent quelque soulagement, mais non la guérison. Le 20 juin 1884, en la fête de l'adorable Cœur de Jésus, une seconde attaque de paralysie se déclara, et l'âme du pieux et vaillant évêque alla vers Dieu, recevoir la récompense de vingt-cinq années de souffrances héroïquement supportées.

Sa vie tout entière, en effet, est une vie de lutttes et d'oppositions. Jeune prêtre, il doit retarder son entrée au Séminaire des Missions-Étrangères ; missionnaire, il est deux fois, en cinq années, arrêté par la maladie ; la sixième année, il est chassé par la persécution du pays auquel il s'est dévoué ; évêque, il essaie à plusieurs reprises d'évangéliser son peuple, il en

est empêché par les hommes et par les éléments; enfin, au bout de dix ans, il réussit, mais pour combien de temps ? Trois mois s'écoulent dans le



• Bernard Lefebvre
ev. v. ap. Bay'upon

labeur auquel son âme aspire depuis si long-temps et il est jeté en prison. Lorsque, rendu à la liberté, il recommence à travailler par d'autres

moyens au bien de sa mission, une maladie incurable le saisit et le ramène en France où il meurt. C'est la croix, toujours, partout, la croix dans ce qu'elle a de plus lourd, de plus douloureux, dans le renoncement continu à la réalisation du désir le plus intense et du vœu le plus ardent.

Un jour peut-être les missionnaires trouveront sur le sol de Corée une moisson abondante et facile ; qu'ils songent alors que parfois les fils obtiennent la gloire et le bonheur qu'ont mérités leurs pères, qu'ils aient un souvenir et une parole d'action de grâces pour ceux qui, avant eux, ont prié, pleuré, souffert dans l'obscurité et dans la douleur d'une attente sans fin, pour l'évêque qui, pendant de longues années, a vécu humble et ignoré dans la paroisse de Notre-Dame des Neiges et dont le corps repose au bord de l'Océan, dans un modeste cimetière de Bretagne.

A. L.



MA CAPTIVITÉ

DANS LES PRISONS DE SÉOUL.

I. — Mon arrestation (1).

J'ÉTAIS rentré depuis quelques mois en Corée, tout y était calme et tranquille. Vivant dans l'ombre, nous faisons, mes confrères et moi, notre œuvre en silence. Tous ces messieurs parcouraient le pays, visitant les chrétiens qui s'empressaient en grand nombre de venir trouver les Pères pour participer au bienfait des sacrements. Je venais d'établir un collège où nous avions déjà quelques élèves ; le 26 janvier, j'avais conclu le marché pour une maison où je me proposais d'établir une imprimerie ; le chrétien qui devait en être chargé s'y fixa aussitôt, et dans quelques jours tout allait fonctionner. J'avais plusieurs fois administré les sacrements à quelques chrétiens de la capitale, et j'attendais que les fêtes du premier de l'an coréen fussent passées, pour faire une administration en règle, et

1. Le manuscrit ne portait pas de divisions ni de sous-titres ; nous avons cru devoir en mettre dans l'intérêt du lecteur.

donner une seconde fois les sacrements à tous les chrétiens de Séoul. Nous attendions aussi notre courrier de la frontière, qui devait nous apporter des nouvelles d'Europe, mais le courrier ne venait pas. Que lui était-il arrivé ? Impossible de le savoir, nous eûmes quelquefois des inquiétudes à ce sujet ; mais tous les chrétiens que je consultais étaient d'avis que, vu la facilité de passer la frontière à cette époque, il était impossible que le courrier fût arrêté. Nous ne pouvions qu'attendre avec patience.

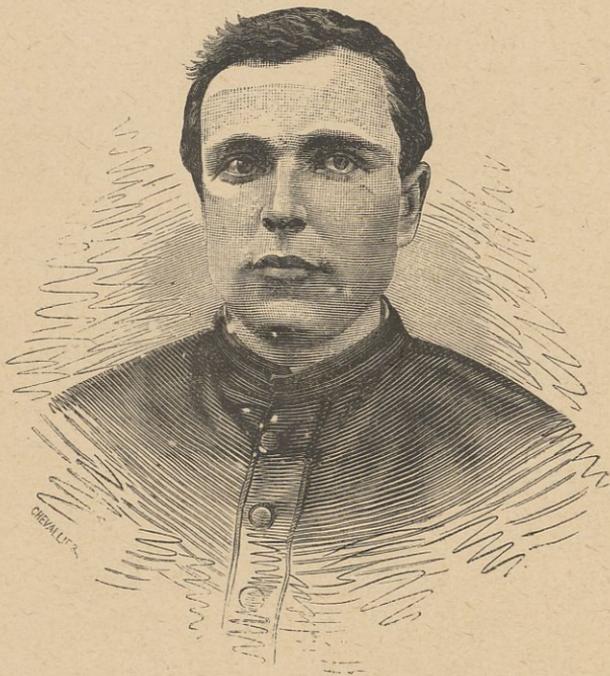
Telle était notre position, lorsque le 28 janvier, vers dix heures du matin, mon vieux maître de maison, le pauvre Tchoi Jean, que vous connaissez, entre dans ma chambre. Sa figure était décomposée ; j'étais assez habitué aux terreurs de nos chrétiens ; mais ce jour-là je lui trouvai un air qui annonçait quelque chose de plus grave que de coutume.

— Qu'y a-t-il, lui dis-je, sont-ce encore de mauvaises nouvelles ?

Après un long soupir, il me dit :

— Les courriers ont été arrêtés à la frontière, on les a appliqués à une horrible torture, ils ont été forcés de tout déclarer. La nouvelle en est arrivée hier ; aussitôt le roi a fait venir des satellites et a donné lui-même l'ordre d'arrêter

l'évêque et tous les Pères. Les traîtres de 1866, Upi Paul et Tchoi, ont été requis pour chercher les chrétiens. Les satellites doivent venir ici aujourd'hui, c'est l'un d'eux qui a



LE P. DEGUETTE. (P. 50.)

raconté tout ceci à une chrétienne sa parente ; celle-ci s'est empressée d'envoyer son fils en donner avis.

— Eh bien ! voici le moment d'être vraiment

Ma captivité.

chrétien, tout ceci arrive par la volonté de Dieu, il n'y a nullement de notre faute. Nous allons être pris, comptons sur le secours de Dieu, qui ne nous fera pas défaut, et disposons-nous à mourir pour sa plus grande gloire ; c'est le chemin le plus direct pour aller au ciel.

— Oh ! je n'ai pas peur de mourir, moi qui suis vieux ; mais l'évêque qui ne fait que d'arriver, mais les chrétiens qui n'ont pas encore pu recevoir les sacrements !!!... Quel coup, c'est la fin de la religion en Corée !... »

Aussitôt, j'écrivis une lettre commune pour les P. P. Blanc et Deguette, dont le courrier était encore à la capitale. Je m'empressai de prendre tous les papiers coréens, lettres, etc... qui auraient pu donner des indications compromettantes, et je les fis mettre au feu. Je retirai aussi le peu d'or et d'argent qui restait à la maison, et je confiai le tout à mon imprimeur, homme dévoué, qui était accouru promptement pour m'offrir un refuge dans la nouvelle maison ignorée de tous.

Cette dernière proposition fut longtemps débattue, enfin il fut décidé que je fuirais ; l'exécution de ce projet étant impossible pendant le jour, on devait attendre la nuit. A mon entrée en Corée, je ne m'étais fait aucune illusion,

chaque jour je me disposais à mourir. Aussi, par une grâce spéciale de Dieu, je ne fus pas effrayé de cette nouvelle.

C'était une bien grande faveur, j'allais être déchargé du fardeau qui m'avait été imposé depuis plusieurs années; j'allais avoir le bonheur de confesser Notre-Seigneur, de mourir pour sa gloire, c'était mon passeport pour le ciel et la bienheureuse éternité. J'étais prêt et dispos, calme et sans trouble, je m'abandonnai entièrement au bon plaisir de Dieu, et priai, pour mes chers Pères et nos pauvres chrétiens.

Vers quatre heures, on vint m'avertir que les agents des satellites gardaient les deux extrémités de la rue, il était impossible de fuir. Quelques instants après, un grand bruit se fait, j'entends les portes qui s'ouvrent, les croisées qui sont brisées et les pas d'un grand nombre d'hommes qui se précipitent de tous côtés; la maison était envahie. En un instant ils ont pénétré dans la chambre où je me tiens debout, je veux leur adresser la parole; mais à peine m'ont-ils reconnu, que cinq d'entre eux se précipitent sur moi, et me saisissent par les cheveux, la barbe, les deux bras, en criant, hurlant pour se donner du courage; puis, sans me laisser le temps de prendre mes souliers, ils me font tra-

verser la cour, et m'entraînent dans une autre chambre, où je vois toutes les personnes de ma maison également captives.

Il y avait plus de vingt satellites, tout joyeux de leur capture, avec eux, des femmes qui les aidaient et retenaient les femmes de la maison.

Tjyang-Tchyem-Aji, l'un des chefs, se présente, et m'adresse la parole ; sur son ordre on me laisse un peu plus de liberté, et l'on me retient seulement par les manches de l'habit ; puis, il me fait reconduire dans ma chambre, alors il me dit qu'ils ont reçu l'ordre du gouvernement de m'arrêter ; l'on sait ajoute-t-il, qu'il y a quatre autres Européens et j'espère bien que vous allez leur écrire pour leur donner l'ordre de venir se présenter d'eux-mêmes.

— Que savez-vous s'il y a des Pères ?

— Oh ! nous le savons bien.

Là-dessus il se met à gourmander les satellites qui me maltrahent, puis il ajoute :

— L'évêque va venir avec nous ; je sais que vous vous servez d'un livre pour réciter des prières, confiez-le-moi, je vais m'en charger, et vous le remettrai quand nous serons arrivés.

J'étais étonné de l'entendre parler ainsi et je lui demandai comment il savait tout cela.

— Oh ! dit-il, c'est moi qui ai arrêté Mgr

Berneux et Mgr Daveluy ; je les ai bien connus, et les autres Pères aussi.

Ensuite, il me demanda si j'avais des montres.

— Oui, j'en ai trois.

— Vous avez aussi du vin de raisin. Oh ! c'est bien bon, le vin de raisin, ça sera pour nous.

Je lui montrai ensuite mes caisses.

— C'est bien, dit-il, on va prendre soin de tout cela.

Pendant ce temps je tâchais de me recueillir en pensant à la prise de Notre-Seigneur au jardin des Olives, je me sentais heureux de marcher sur les traces de notre divin Maître, j'étais content d'être prisonnier de Jésus-Christ, mais j'éprouvais une bien grande douleur en pensant à mes chers Pères et à mes pauvres chrétiens.

Les jours précédents, pour me préparer à la fête de S. François, j'avais fait mes méditations sur la douceur et la fermeté de ce grand Saint, je résolus de faire mes efforts pour l'imiter.

Le bruit continuait dans ma maison, les satellites et leurs employés surtout criaient, riaient, plaisantaient, bouleversaient tout ; quelques-uns m'injuriaient, malgré les remontrances de leur chef. Enfin celui-ci vint m'avertir qu'il était temps de partir. Deux employés me saisissent, et je sors accompagné de toute une troupe de

satellites ; mon pauvre vieux Coréen, dans la même position que moi, venait par derrière ainsi qu'un jeune homme, qui se trouvait par hasard à la maison, au moment de l'arrestation.

Les voisins qui avaient entendu le vacarme, étaient à leurs portes pour nous voir passer ; mais une fois sortis du quartier, personne ne faisait attention à nous ; il était déjà nuit. Je pus tout à mon aise voir les rues de la capitale, je n'avais pas besoin de me cacher ; c'était la première fois que je pouvais les traverser sans crainte d'être reconnu.

Je vis les habitants qui fourmillaient comme toujours à cette heure ; les marchands ambulants qui criaient ; les enfants qui couraient, chantaient, s'amusaient ; les femmes qui, couvertes de longs voiles aux vives couleurs, circulaient en silence. Je vis des cortèges de grands nobles, ils étaient précédés de valets qui couraient, poussant de cris, pour avertir le peuple de faire place ; je vis aussi de pauvres petits enfants abandonnés qui, assis au milieu de la rue, transis de froid, cherchaient à exciter par leurs cris la pitié des passants.

La capitale offre vraiment à cette heure une physionomie étrange ; tous ces habits de mille couleurs, plus ou moins propres, toutes les lan-

ternes (chacun portant la sienne) qui vont, viennent, se croisent, donnent aux rues un aspect singulier. Je pus remarquer tout cela, malgré la pression de mes deux geôliers, qui me tenaient étroitement serré, et me secouaient d'une belle façon. Mais mon esprit était surtout occupé du malheur de ce pauvre peuple, qui ne connaît pas Dieu. J'étais venu pour répandre la lumière de la foi, pour lui enseigner le chemin du ciel, et je me voyais arrêté dès le début. Du moins je m'offris généreusement à Notre-Seigneur afin de mourir pour le salut de ce pauvre peuple.



II. — Les débuts de mon emprisonnement.

Sur le parcours, les satellites sont empressés, plusieurs viennent successivement au devant de nous ; ils se parlent à voix basse, vont, viennent, courent, c'est une vraie confusion.

Enfin on arrive à la porte du tribunal de droite, on allume deux grandes lanternes ; deux rangs de soldats se forment, on me fait avancer au milieu d'eux ; j'aperçois le vieux Jean qui est à ma droite, nous sommes en plein air ; devant nous, une porte à coulisse en papier s'ouvre, et nous apercevons le grand juge ou préfet de police, assis sur une natte dans son appartement.

L'interrogatoire commence. Connaissant la susceptibilité des coréens pour tout ce qui est de l'étiquette, j'avais résolu d'employer toujours dans mes réponses, la forme polie du langage entre égaux ; aussi dès le début je dis à mon juge.

— Mon intention est de vous parler suivant les règles du langage ; mais comme je suis peu expert en la langue coréenne, il peut m'échapper

quelques expressions peu correctes, je vous prie de n'y pas faire attention. »

Les assistants me regardèrent ébahis et le juge me demanda :

— Comment t'appelles-tu ?

— Je m'appelle Ni.

— Ton prénom ?

— Pok Myeng-Y (ce qui veut dire Félix Clair).

— Depuis quand es-tu venu ?

— Je suis venu à la VII^e lune.

— Par quelle route ?

— Par Tchang-san (cap le plus à l'ouest de la côte de Corée).

— Pourquoi es-tu venu ?

— Pour prêcher la religion catholique et enseigner aux hommes à se bien conduire.

— En as-tu instruit beaucoup ?

— Arrivé depuis si peu de temps, je n'ai pas eu le loisir d'instruire beaucoup de personnes.

— Quels sont ceux qui t'ont amené ?

— Comme la réponse à cette question pourrait causer du dommage à plusieurs personnes, c'est pour moi un devoir de n'y pas répondre.

— Où sont ceux que tu as instruits ?

— Je connais peu le pays, j'ignore où habitent ceux que j'ai pu voir ; de plus par le même mo-

tif que j'exposais tout à l'heure, vous comprenez que je ne puis donner le nom d'aucun de ceux qui ont eu des rapports avec moi.

— Es-tu Père ?

— Oui, et de plus je suis évêque.

— Ah ! c'est sans doute le Père Ni d'autrefois, qui s'étant échappé, est devenu l'évêque Ni ?

— Vous avez dit vrai, c'est ainsi qu'il en est.

— Eh bien ! ajouta-t-il, qu'on l'emmène et qu'on le traite bien.

Le vieux Jean répondit aussi à quelques questions ; d'abord il s'était mis dans une posture humble devant le juge, lorsque celui-ci lui dit de se lever, il hésitait ; mais le juge l'invita de nouveau avec bonté.

Deux gardes me tenaient très serré, le juge leur donna l'ordre de me lâcher, disant :

— Avec cet homme, il n'y a rien à craindre.

C'est la seule fois que je vis ce juge, il paraissait bon, affable ; le vieux Jean, qui eut l'occasion de le voir encore deux fois, en était enchanté ; sans doute il était trop bon, il nous était peut-être favorable ; aussi quelques jours après fut-il cassé.

On m'emmène au corps de garde ; là, au lieu de me laisser reposer, on m'accable d'une foule de questions, j'y réponds aussi bien que possible. Enfin peu à peu tous se retirent, deux satellites

seulement restent pour me garder. Vers minuit, ils me poussent un petit morceau de bois carré qui doit me servir d'oreiller, je fais ma prière et je m'endors facilement. Le lendemain je ne pus faire mon oraison que par morceaux, car à chaque instant on m'adressait la parole ; je récitai aussi mon office, j'avais mon bréviaire qu'on m'avait remis, et je pus le conserver et le réciter jusqu'au 16 mars. Au commencement c'était difficile ; mais bientôt tout le monde sut que, quand je lisais ce livre, c'était inutile de m'adresser la parole.

La veille j'avais voulu consulter ma montre pour voir l'heure et je m'aperçus qu'elle avait disparu ; j'en fis l'observation au chef de police en lui disant :

— Lorsque je sortis de chez moi, j'avais une montre, elle n'est plus dans mon petit sac, je l'aurai perdue en route, peut-être qu'elle sera retrouvée.

Il s'étonna d'abord, mais je l'entendis bien dire ensuite :

— Quel homme juste ! On lui a volé sa montre et pour n'accuser personne, il dit qu'il l'a perdue.

Je me souvins, en effet, que l'homme qui me tenait pendant la route, se cramponnait à ce

petit sac, sous prétexte de plus de facilité pour me tenir ; je ne pensais pas alors qu'il avait l'intention de me voler.

Le matin, je m'aperçus que mon petit peigne européen avait disparu, mon canif également, tout avait suivi le même chemin ; mon anneau heureusement me restait, le voleur ne l'avait pas sans doute palpé, je résolus de le bien cacher.

Bientôt on me fait passer dans une autre chambre plus basse, c'était le soir ; on me met aux ceps. Ces entraves se composent de deux pièces de bois superposées, longues d'environ 4 mètres, et larges de 6^m 15. A la pièce inférieure se trouvent des échancrures, dans lesquelles on place le pied à la hauteur de la cheville ; lorsque les pieds des patients sont ainsi placés, on abaisse la partie supérieure qui se meut au moyen d'une charnière, placée à l'une des extrémités ; tandis qu'à l'autre, elle se ferme au moyen d'un cadenas ; cet instrument s'appelle Tchak-Ko ; ainsi placés, les voleurs ne peuvent pas s'échapper. Quelquefois on fait placer ainsi les deux pieds ; pour moi, on se contenta de me prendre un seul pied.

Quand on me présenta l'instrument, on fut obligé de me donner une leçon. Les deux satellites avaient presque honte de me mettre dans

cette position ; pour adoucir un peu la chose, ils me dirent :

— C'est une coutume ici, quand pour la première fois on reçoit un hôte, on lui fait passer le pied dans cet instrument.

Je pus me coucher sur le dos, et avec un peu d'adresse, me mettre sur le côté ! Fatigué que j'étais de cette nouvelle vie, je dormis quelques heures. Ce qui me gênait le plus, c'étaient deux individus couverts de haillons, qui, couchés non loin de moi, se remuaient dans la paille, poussaient des soupirs, et ne cessaient de se gratter pour déplacer la vermine qui les dévorait ; ils m'avaient tout l'air d'être les bourreaux qui devaient m'exécuter, leur figure était affreuse ; j'appris plus tard que c'étaient des mendiants, employés dans la police secrète ; dans la suite, j'eus occasion de voir les bourreaux ; ils ont la figure encore plus hideuse.

J'ignorais ce qui pouvait arriver ; en tout cas, je n'avais pas d'illusions à me faire ; ce qui était arrivé à mes prédécesseurs me disait assez le sort qui m'était réservé. Lorsque, le 31 janvier, j'entendis quelques mots d'une conversation secrète, on parlait d'exécution pour le lendemain. Le jour, il m'était difficile de me recueillir ; mais la nuit étant plus tranquille, je la passai à

me préparer, persuadé que ma dernière heure allait sonner.

Voici une note que je trouve sur mon *ordo*, au 1^{er} jour du mois de février : « Récité l'office jusqu'à none ; dans quelques instants je vais probablement mourir, je suis tout à Dieu. Vive Jésus ! Dans quelques instants je vais être au ciel ! » Il me semble que j'étais bien préparé, et tout disposé à mourir.

Pour employer le temps qui me restait, je chantai le *Laudate*... et l'*Ave maris Stella* et j'attendis. Les soldats firent ce jour-là, dans la cour, un exercice extraordinaire en poussant des cris féroces... Tout me confirmait dans l'idée que j'allais être exécuté. On m'a dit depuis qu'un criminel l'avait été ; est-ce exact ? Je n'ai jamais pu le savoir.

Le lendemain, c'était le premier jour de l'an chinois, grande fête pour tout le monde ; on me fit passer dans une chambre haute et je fis, comme tout le monde, échange de politesse. La nuit on ne me mit pas aux ceps, peut-être n'était-ce là qu'une infraction que les satellites s'étaient permise ; car deux jours après, l'ordre vint de m'y mettre de nouveau.

Les deux satellites qui me gardaient, étaient sans doute de mes amis ; j'en entendis un, en

effet, qui disait : « Est-il possible qu'on le mette aux entraves ! C'est un homme honnête, juste, comme on n'en trouve pas en Corée, c'est un vrai Fô qui est venu de nouveau sur la terre. » Le lendemain des satellites en parlèrent beaucoup entre eux, on envoya même quelqu'un au grand juge pour lui faire des observations :

— C'est pitié, lui dit-on, de mettre cet homme-là aux entraves.

Le juge répondit :

— Je pense comme vous, je le prends, moi aussi, en pitié ; mais l'ordre est formel, je ne puis le révoquer.

Sur ces entrefaites, voilà que je suis pris d'un gros rhume, la nuit en effet, je souffrais du froid ; on courut de nouveau chez le juge qui dit :

— Oh ! c'est grave, s'il est malade, ne le mettez plus aux ceps ; je m'en charge, soignez-le bien.

Puis il m'envoie un grand paravent pour m'abriter ; on me donna aussi deux tasses de tisane. J'étais vraiment touché de toutes ces prévenances et je ne savais qu'en penser.

Le chef des satellites me donna même douze sapèques, à peu près trois sous, pour acheter un peu de bois, afin de chauffer la chambre ; quand je voulus les donner, les satellites s'y refusèrent

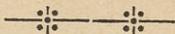
et payèrent eux-mêmes le chauffage. L'un me donna cinq sapèques pour acheter du tabac ; un autre un petit peigne, dont j'avais grand besoin. Déjà j'étais devenu l'ami de tous, ils ne tarissaient pas lorsque entre eux ils faisaient mon éloge :

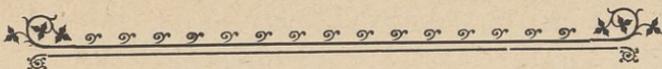
— Comme il est doux, simple, poli, affable, juste ! Et les anciens disaient : « Mais, ils sont tous ainsi, l'évêque Berneux, Daveluy et les autres Pères, que nous avons vus, étaient tous ainsi ; ces Européens sont vraiment vertueux, ce n'est pas comme nous, Coréens ; au lieu de le mettre à mort, on ferait bien mieux de le renvoyer dans son pays ; ce sont plutôt ces coquins qui vont les chercher qu'il faudrait tuer ; sans eux certainement ils ne pourraient pas entrer dans le pays. »

Le 5 février, il se fit un grand bruit dans le prétoire ; on ne voulut ni me laisser voir, ni me dire ce dont il s'agissait. Je compris bientôt que c'étaient des prisonniers qu'on amenait ; j'entendis même des soupirs ; c'étaient comme des voix d'enfants qui gémissaient. La pensée que ce pouvait bien être des chrétiens me vint naturellement, et le lendemain, j'eus plus de doute, quand j'entendis le juge crier assez haut : « As-tu étudié près de l'Européen ? »

On arrêta donc toujours les chrétiens. Combien étaient-ils ? impossible de le savoir. Plus tard, j'appris qu'on avait arrêté une jeune femme de dix-huit ans, mariée depuis dix jours ; c'était la fille d'un vieux petit noble coréen, Ni Léon, chrétien fervent qui a été très utile aux Pères ; je l'ai eu moi-même pour servant en 1861 ; dernièrement il était maître de maison du Père Dégnette. Son fils aîné, Ni Jean, accompagnait le même Père. Elle fut prise avec son mari ; après le jugement ils furent mis en prison avec les chrétiens et les voleurs.

Plus tard, vers le 20 février, on arrêta d'autres chrétiens ; ils étaient en tout une vingtaine dans la prison de droite, prison affreuse, étroite et si remplie, que les détenus étaient les uns sur les autres, les pieds toujours pris dans les entraves ; les femmes habitaient une petite chambre contiguë et n'étaient pas aux ceps. Mais j'aurai bientôt occasion de parler des prisons et de leur régime ; parlons un peu des satellites avec lesquels j'ai vécu pendant près de deux mois.





III. — Mes gardiens et mes interrogatoires.



IL y a deux tribunaux, le tribunal de droite et celui de gauche ; à chaque tribunal se trouvent à peu près cinquante-deux satellites. Au-dessous des satellites, qui sont tous instruits et ont reçu une certaine éducation, il y a des espèces de soldats, puis des employés subalternes qui les accompagnent dans les expéditions ; enfin il y a les bourreaux, hommes de la dernière classe, à la figure de monstres, au regard faux ; ce sont ordinairement d'anciens voleurs libérés.

Les satellites sont habillés de toutes les manières, suivant les expéditions qu'ils ont à faire, et pour n'être pas reconnus, ils changent souvent d'habits. Ils ont des chefs qu'on appelle Tchjem-tji dont le grade correspond à celui de sergent, ils portent des anneaux en jade en serre-tête ; le Tong-tji ou lieutenant porte des anneaux d'or. Tous sont sous les ordres du préfet de police, qui a un pouvoir absolu pour les captures ordinaires.

Il est difficile de reconnaître les satellites ou

Pokio ; mais les gens habitués ne s'y trompent guère. Pour se faire reconnaître, en cas de besoin, les satellites ont toujours sur eux une plaque en bois, demi circulaire, appelée Htong-pou, sur laquelle sont inscrits des caractères et un cachet ; ils la portent suspendue à la ceinture du pantalon, par une courroie en peau de cerf.

Leur autorité est très grande, personne n'oserait leur résister, à l'exception des nobles qui les méprisent et quelquefois les font maltraiter, mais alors même ils trouvent toujours le moyen de se venger sur le peuple, et malheur à ceux qui, en de telles circonstances, tombent entre leurs mains. Ils sont à craindre quand ils ont une vengeance personnelle à exercer, ou lorsqu'ils veulent s'emparer des biens de quelques gens riches ; ils savent toujours se tirer d'affaire et, à défaut de raisons, ils emploient la torture et tourmentent leurs victimes sans règle ni mesure.

On parlait dès le début de me renvoyer dans mon pays ; un chef vint même me dire un jour :

— Si l'on te renvoyait dans ton pays, où faudrait-il te conduire ?

— Conduisez-moi où vous voudrez, vous savez bien que je ne désire qu'une chose, c'est qu'on me permette de rester en Corée, pour y enseigner la doctrine chrétienne.

— Mais si l'on te renvoie, tu ne partiras donc pas ?

— Si on me renvoie de force, je serai bien obligé d'aller où l'on me conduira.

— Mais où te conduire ? Si l'on te mettait en Chine, comment ferais-tu ?

Jusqu'à ce moment je n'avais pas parlé de mon passeport chinois, parce que je le jugeais inutile pour la Corée, je trouvais le moment favorable de l'exhiber.

— Si vous me renvoyez en Chine, je serai peu embarrassé parce que j'ai un passeport qui me permet d'aller dans tout le pays de Leao-tong.

— Fais voir.

Je le lui présentai, il le lut et me le rendit sans avoir l'air d'y faire attention.

— Ça, c'est inutile pour ici.

— Oui, je sais que c'est inutile ici, c'est pourquoi je n'en ai pas parlé jusqu'ici, mais en Chine, avec ce passeport, je puis obtenir la protection des mandarins chinois.

Il l'avait cependant bien examiné et se hâta d'en parler, car le lendemain on vint, de la part du grand juge, me demander mon passeport, pièce qui fit un peu sensation ; on m'en parla même dans un interrogatoire, et enfin on oublia de me le rendre.

Comme je l'ai dit plus haut, quelques jours après mon arrestation, les deux juges, celui de droite et celui de gauche, furent mis de côté et remplacés par d'autres. J'eus une fois l'occasion de voir celui de droite, appelé Him, il me fit appeler à son tribunal au milieu de la nuit. Comme précédemment, il était dans un appartement, dont on ouvrit la porte, ou, si l'on veut, la fenêtre ; pour moi je me tenais debout dehors avec quelques satellites.

L'interrogatoire fut insignifiant, et je pense qu'il ne m'a appelé que pour me connaître et se procurer le plaisir de me voir. Entre autres choses, il me demanda :

— Où sont les autres Pères ?

— Je l'ignore, répondis-je, depuis quinze jours, ils ont dû apprendre mon arrestation, ils se seront cachés, et personne ne peut connaître le lieu de leur refuge.

— C'est une parole juste, dit le juge, il ne peut savoir où ils sont présentement...

— Mais où étaient-ils alors, où demeuraient-ils ?

— Je ne puis répondre à cette question, car, quand bien même j'y répondrais, vous ne trouveriez pas plus facilement les Pères que vous cherchez ; ils ont fui, et personne ne connaît leur

retraite ; de plus, je dénoncerais bien inutilement des personnes innocentes, et je leur causerais un vrai dommage ; ce que je ne puis et ne veux pas faire.

— Que désires-tu qu'on fasse de toi ?

— Je ne sais ce que le gouvernement décidera ; mais puisque vous me faites cette question, je désire que le gouvernement me permette de rester en Corée, de m'établir à la capitale et de prêcher la doctrine. Vous en connaissez assez pour savoir qu'elle n'est pas mauvaise, qu'elle enseigne à faire le bien. Ceux qui la pratiquent, sont des gens paisibles, honnêtes, de bons citoyens, le gouvernement ne pourrait donc qu'avoir avantage à nous accorder cette permission.

— Et si on te renvoyait ?

— Je ne demande pas à partir, au contraire, et si on me le permet, je resterai dans le pays jusqu'à la mort ; je me chargerai encore de recueillir, de nourrir et d'élever les orphelins et les enfants abandonnés qui sont si nombreux.

— Où prendras-tu de l'argent ?

— Les enfants de France m'en donneraient.

— Ils sont donc bien riches ?

— Pas très riches ; mais ils sont généreux, charitables et aiment les enfants de Corée...

— Pourquoi te frottes-tu les mains ainsi ?

— Sorti d'une chambre chaude, au milieu de la nuit, j'ai froid...

— Tu as froid ! eh bien, qu'on l'emmène et qu'on le traite bien.

Puis il remit pour moi au chef des satellites une petite boîte de gâteaux de Chine.

Que pensait, que faisait le gouvernement ? C'était à n'y rien comprendre, sinon que, dans le conseil, il y avait à mon sujet une grande hésitation.

J'ai entendu un jeune homme qui disait :

— Hier soir, il y a eu une dispute terrible à la préfecture de police, deux ministres se parlaient avec colère, et sont restés jusqu'à minuit sans pouvoir se mettre d'accord.

— A propos de quoi ? lui demanda-t-on.

— A propos de l'Européen.

Et ces scènes arrivaient fréquemment, paraît-il. Les uns voulaient me renvoyer en Chine ; les autres, au contraire, voulaient me mettre à mort. Un scribe me dit un jour : « On a envoyé en Chine pour consulter le gouvernement à votre sujet, et ce qu'il ordonnera de faire, on le fera. » D'autres disaient : « Quand les autres Pères seront arrivés, on décidera, vous feriez bien de les appeler et de leur donner l'ordre de venir. »

J'étais toujours avec les satellites ; or ceux-ci, au nombre de huit, dix, et quelquefois une vingtaine, allaient, venaient, se succédaient ; passant leur temps à rire, jouer, vociférer, se disputer, depuis le matin, vers six ou sept heures, jusqu'au milieu de la nuit ; ce n'était pas le moindre de mes tourments ; impossible de prendre un repos suffisant, continuellement on m'adressait la parole, je trouvais à peine le temps de faire un peu de méditation ; quand je le pouvais, j'y suppléais pendant la nuit ; quelle difficulté au milieu de ce tapage pour réciter mon bréviaire que j'avais toujours avec moi !

Différentes caisses saisies dans ma maison, avaient été apportées au corps de garde des satellites ; beaucoup d'objets, paraît-il, avaient disparu déjà lors du pillage de la maison ; et même en ce lieu, à chaque fois que le chef, pour s'amuser, ouvrait ces caisses, les satellites présents emportaient ce qui leur convenait ; ils venaient même me demander ce qu'était tel ou tel objet, à quoi servait telle ou telle chose.

Un jour, un satellite m'apporta une petite croix, en me demandant si c'était de l'or ; je reconnus que c'était le croisillon de ma croix pectorale, qui contenait des reliques, il l'avait brisé ; le tout aura été brûlé, fondu, car je n'ai

plus revu cette croix qui était en argent doré.

Une autre fois, ils m'apportèrent un morceau de savon, me demandant ce que c'était. Je résolus de les amuser, et je crois que je réussis assez bien, car, leur ayant montré la manière de faire les bulles, tous se mirent à l'œuvre, à qui mieux mieux, y compris les mandarins qui soufflaient avec force dans un tuyau de papier pour gonfler les bulles qu'ils admiraient ; ils amenèrent même leurs amis du dehors pour voir cette merveille, et je crois qu'ils eussent voulu tous avoir du savon à leur disposition ; un grand nombre m'en demandèrent bien inutilement, puisque je n'avais rien.

Un des satellites me dit un jour :

— Est-ce bon à manger le savon ?

— Non, lui dis-je, cela pourrait même rendre malade.

— Tiens, ajouta-t-il, mon petit garçon qui a dix ans, et à qui j'en avais donné un morceau, sentant l'odeur qui s'en exhale, crut que c'était un gâteau, il en a mangé, et de fait, il a été très malade.

Je profitai de la circonstance pour les avertir que dans mes caisses, il y avait quelques remèdes européens qui étaient bons quand on savait s'en servir ; mais que, s'ils venaient à les prendre et

à les employer sans discernement, ils pourraient se rendre malades et même en mourir.

— Oui, mais le vin de raisin, me disaient-ils. Oh ! comme c'est bon ! nous le connaissons bien.

— Comme c'est fort ! reprenait un autre, j'en ai bu quelques verres, et je me suis enivré d'une telle manière, que je ne me suis réveillé que le lendemain.

De fait, ils avaient bu tout le vin de messe de la mission.

Pendant ces premiers temps de mon emprisonnement je n'étais pas maltraité ; le matin et le soir, on me donnait du riz, et au milieu du jour une espèce de bouillie, mais il m'était impossible de changer d'habits, et la vermine me dévorait ; je ne pouvais qu'à grand'peine obtenir de temps en temps un peu d'eau pour me laver les mains et la figure.



IV. — Incidents divers.

J'Eus plusieurs fois l'occasion de connaître la manière dont on corrige les soldats. Parmi ceux qui étaient employés au corps de garde, il y avait de braves gens toujours tranquilles, et remplissant bien leurs devoirs ; mais il y en avait d'autres constamment en dehors de la discipline et occupés à ne rien faire ; la paresse est en effet un des plus grands vices de ces gens-là. Deux ou trois en particulier, toutes les fois qu'ils pouvaient, ne manquaient pas de s'enivrer, et surtout un grand et solide gaillard qui, presque tous les jours, rentrait ivre et dans l'impossibilité de faire son service. On le laissait dormir en le mettant pendant aux entraves, puis le lendemain le chef le faisait venir, et le condamnait à recevoir trois, cinq ou dix coups de planche. On m'a invité plusieurs fois à voir cette exécution, mais je refusai en plaignant le pauvre patient, ce qui faisait rire les satellites. Je n'ai pas vu, j'ai entendu. On faisait étendre le délinquant sur une natte, en présence de ses camarades ; le chef lui faisait une admonition, puis un homme armé d'un

bâton, ou plutôt d'une planche longue de huit pieds, s'approchait; au commandement du chef, il levait son instrument, et frappait le coupable qui criait à chaque coup; mais pour étouffer ses cris, deux autres soldats chantaient sur un ton différent : ieu, oh, i. Les coups se succédaient, à des intervalles assez rapprochés, pendant lesquels le chef faisait encore une petite admonition qui devenait de plus en plus sévère. A chaque coup les deux soldats chantaient plus haut, et le patient criait plus fort.

Il y a manière de donner les coups, aussi les soldats entre eux savent s'épargner, et bien souvent cette bastonnade n'est qu'une comédie; mais j'en ai vu qui, ayant reçu dix coups de cette planche, avaient la peau profondément enlevée; ils perdaient connaissance, et il leur fallait un mois pour se remettre.

La religion de tous ces gens employés à la préfecture, comme celle des nobles et des fonctionnaires, est le culte de Confucius. Ils le respectent, le louent, l'admirent, lui font des sacrifices. Ils sont fiers de ce culte, et accusent les Chinois d'indifférence à l'égard du philosophe. Plusieurs fois ils m'ont dit : « Nous avons une doctrine, la doctrine de Confucius, nous n'avons pas besoin d'en avoir une autre, nous n'en voulons pas d'autre. »

Entrer directement en discussion sur Confucius était inutile, et n'eût fait que les irriter sans profit. Plusieurs fois cependant, je leur ai fait voir à l'occasion que la doctrine de Confucius n'était pas complète, que les sacrifices qu'ils font aux ancêtres ne sont souvent qu'une comédie, qu'ils ne sont pas raisonnables, etc., mais tout cela avec beaucoup de précautions, car les Coréens sont très susceptibles sur cet article.

Pour les convertir, il faut d'abord leur expliquer la doctrine chrétienne, leur en laisser voir la beauté, les preuves, etc., mais attaquer de front leurs doctrines ne ferait que les humilier sans les convaincre. Puis j'ajoutais :

— Vous dites que vous avez une doctrine, mais le peuple n'en a pas ; les lettrés honorent Fô, mais le peuple, quelle doctrine suit-il ?

— C'est vrai, disaient-ils, le peuple n'a pas de doctrine.

— Eh bien ! qu'on nous laisse donc enseigner au peuple la religion chrétienne : vous savez qu'elle est bonne, il y a de grands lettrés coréens qui l'ont pratiquée.

— Oh ! oui, disaient-ils, c'étaient de grands savants que tel et tel... »

Déjà deux fois, on avait signalé des navires européens sur la côte, au commencement de

février et vers le 10 du mois de mars. Étaient-ce des contes? Toujours est-il que la population, en émoi, se tenait sur ses gardes ; on en signala encore en avril et en mai et chaque fois, cette nouvelle excitait une grande rumeur.

Vers le 12 mars, un chef des satellites arriva avec toute une troupe. J'appris qu'il revenait d'une expédition dans le sud, sans doute pour chercher des Pères. Ils confirmèrent l'approche des navires en vue des côtes et l'émotion des populations. Ils ramenaient trois chrétiens, mais n'avaient pas pu trouver les Pères, ce qui les rendait très mécontents. Ils s'excusaient en disant qu'il était impossible de pénétrer dans les campagnes infestées de brigands, que les satellites du pays n'osaient s'y aventurer. C'est sans doute ce mécontentement qui s'est déversé sur moi, car trois jours après eut lieu le grand interrogatoire. Jusqu'ici j'avais été épargné, et l'on ne me traitait pas trop mal.

Le 16 mars au matin, je remarquai une certaine agitation que je ne pouvais comprendre ; mais, habitué à ces sortes de choses, je n'y fis pas trop attention. J'étais alors renfermé dans une petite chambre dont la porte donnait sur la cour ; par cette porte entr'ouverte, je vis qu'on apportait une chaise et le chef vint aussitôt me dire :

— Évêque, monte là-dedans.

— Pour aller où ?

— Tu le sauras bientôt, monte vite.

Je voulus prendre mon bréviaire, il m'en empêcha en me disant :

— Ce n'est pas nécessaire, laisse-le ici, je m'en charge.

Alors je m'assis dans cette chaise destinée à transporter les cadavres dans certaines circonstances. Deux porteurs la soulèvent et deux satellites l'accompagnent ; l'un d'eux en passant la porte laissa échapper cette exclamation :

— Pauvre malheureux, comme c'est dommage, si du moins on l'avait renvoyé de suite dans son pays !

Nous parcourûmes plusieurs rues sans exciter la curiosité, car caché comme je l'étais dans cette chaise fermée, personne ne pouvait me voir.

Pendant le trajet, je me demandais où l'on pouvait me conduire, impossible de le savoir ; du reste j'étais prêt à tout, et je m'abandonnai avec confiance à la Providence, ne désirant en tout que de faire pleinement la sainte volonté de Dieu.

Nous arrivâmes devant un grand bâtiment où la chaise s'arrêta. La porte principale était ou-

verte, et tout le monde entraît ; mais, comme prisonnier, je ne pouvais passer par là, je devais entrer par une petite porte réservée pour les criminels ; or elle était fermée et il fallut attendre. Enfin la porte s'ouvre. Nous pénétrons dans une vaste cour qui conduit à un grand bâtiment, c'est le tribunal, mais j'ignorais alors sa destination. On me dépose dans une petite chambre qui se trouve sur le côté. A peine les satellites eurent-ils échangé quelques paroles entre eux que je compris tout ; je me trouvais transporté au tribunal de gauche. Mais pour quel motif ?

Ordinairement quand on change de tribunal, c'est que le procès doit être fait plus rapidement, et prendre une autre tournure. Il y avait longtemps qu'on avait l'air de ne pas s'occuper de moi, et je désirais qu'on prît une décision. Rien ne fatigue comme une détention prolongée.

J'étais, du reste, prêt à tout souffrir, même la mort, pour la plus grande gloire de Dieu, et la salut des âmes.

Beaucoup d'employés des tribunaux vinrent me voir, j'en connaissais quelques-uns que j'avais vus au tribunal de droite ! Inutile de leur adresser des questions, ils auraient répondu d'une manière évasive, ou bien m'auraient dit un mensonge. Le mieux était de les écouter

parler entre eux ; de fait, j'eus bientôt appris qu'il s'agissait d'un jugement que je devais subir devant les deux juges criminels de droite et de gauche, réunis à cet effet, et qui allaient enfin prononcer une sentence. Je priai Notre-Seigneur de me soutenir et de mettre dans ma bouche des paroles de sagesse pour répondre suivant son esprit et pour le bien de la religion dans cette pauvre mission, éprouvée depuis si longtemps par tant de tribulations.

Que pouvais-je prévoir ? Allait-on me permettre de rester ? ce n'était guère probable, après tout ce qui venait de se passer. Allait-on me renvoyer en Chine comme on en avait eu l'intention ? c'était ce qu'il y avait de plus défavorable pour la religion ; mais d'après les paroles entendues, ce n'était pas probable. Enfin dernière hypothèse, allait-on me mettre à mort ? C'est ce qu'il y avait de plus vraisemblable, et je pouvais espérer qu'après quelques jours de souffrances encore, j'allais être enfin débarrassé des peines de cette vie, pour posséder le bonheur de voir Dieu toute l'éternité !...

Les grâces de Notre-Seigneur ne manquent pas dans ces circonstances ; appuyé sur ce secours, je me sentais fort ; j'invoquai Notre-Seigneur, la très sainte Vierge, et je me remis tout entier

entre les mains de Dieu. L'endroit où j'étais se trouvait rempli de satellites qui parlaient, criaient, riaient, fumaient et auxquels il me fallait répondre, ce qui ne prêtait pas beaucoup au recueillement. Nous attendions là depuis longtemps, lorsqu'on vint avertir que les juges me demandaient.

Aussitôt je me lève et les satellites s'empressent de m'emmener dans la grande cour où ils me mettent entre les mains d'un bourreau, qui tenait à la main une corde rouge ; c'est la corde qui sert à lier les grands criminels, les voleurs, les assassins ; elle peut avoir deux brasses de long, à l'une des extrémités est un ornement de cuivre en forme de dragon, une douzaine de boules ou anneaux du même métal sont enfilés dans la corde.

Le bourreau me prit assez doucement, et se mit en devoir de m'attacher ; il me passa la corde par-dessus les épaules en la croisant sur la poitrine, l'attacha par derrière, et retint en main l'extrémité qui simulait la queue du dragon. Ainsi harnaché, on me fait avancer à l'endroit où doit avoir lieu le jugement, à quelques pas seulement.

Je crois que le peuple n'était pas admis, mais il y avait beaucoup de soldats de la garnison et

du palais venus en curieux, et des employés du gouvernement. Nous marchons entre deux haies formées par les employés subalternes de la préfecture de police ; il y en a une trentaine à droite, autant à gauche, ils ont des pantalons blancs, des vestes noires ou bleu foncé plus ou moins propres, et sont tous armés d'énormes bâtons rouges, de la grosseur d'un bras et longs de huit pieds, ce sont les bourreaux.

On me fait arrêter sur une espèce de paillason, qu'on avait jeté au milieu de la cour. En avant et de chaque côté, se trouvent les chefs des satellites, je reconnais ceux du tribunal de droite qui se trouvent à ma gauche ; les scribes étaient à leur place au milieu des satellites, et se disposaient à écrire. Au fond et vis-à-vis de l'endroit où j'étais arrêté, à dix pas de moi, se trouvait la chambre où les deux juges de droite et de gauche étaient assis sur des nattes à fleurs ; deux coussins en soie leur servaient d'appuis. Ils étaient en grand uniforme, des bonnets ou mitres en crin avec des volants pendant de chaque côté, de grands habits de soie bleue retenus par une ceinture richement ornée d'écailles de tortue ou de pierres précieuses.

Celui de droite s'appelle Him, je l'avais déjà vu ; il a une figure ronde, réjouie et paraît avoir

de quarante à cinquante ans ; celui de gauche, Ni-Kyeng-ha, le juge de Mgr Berneux et de nos autres confrères, célèbre par ses nombreuses exécutions en 1866-68, paraît avoir soixante ans ; il a des yeux de tigre, une figure allongée, sévère et féroce, qui indique le mépris et la cruauté ; il ne rit jamais, n'écoute aucune supplication, aucun conseil, et veut seul décider par lui-même.

Les juges sont assis, tous les assistants se tiennent debout, prêts à exécuter les ordres de leurs chefs, ou plutôt du chef, le juge de gauche ; car lui seul prend la parole, lui seul donne des ordres ; le juge de droite ne semble être que son aide.

En arrivant, après avoir jeté un coup d'œil sur tout cet entourage, je me tiens debout. Les satellites me crièrent :

— Mets-toi à genoux.

Je restai debout ; alors de tous côtés les satellites, les bourreaux me crient :

— Mets-toi à genoux, à genoux, à genoux !...

Même immobilité. Le juge regardait tout ce tapage, alors il me dit :

— Assieds-toi à ton aise.

De tous côtés satellites et bourreaux me disent avec une figure souriante, comme si l'ordre était venu d'eux :

— Assieds-toi, assieds-toi.

Je m'assis sur la paille, en croisant les jambes suivant la coutume coréenne, et l'interrogatoire commença :

— Quel est ton nom ?

— Je m'appelle Ni-Pok-Myeng-i. En coréen Pok veut dire félicité, bonheur ou heureux. Myeng-i veut dire *clarté* ou *clair* ; c'est la traduction de mes deux noms de baptême Félix-Clair ; Ni, ou ce qui revient au même, *ri*, est la première syllabe de mon nom de famille.

— Quel âge as-tu ?

— J'ai quarante-neuf ans. (Suivant la méthode coréenne de compter les années ; répondant en coréen, je devais répondre ainsi.)

— De quelle année es-tu ?

— De l'année Kyeng-in (1830).

Ils se mettent à compter et disent :

— Oui, c'est bien cela, quarante-neuf ans. Quand es-tu venu en Corée ?

— Je suis venu à la septième lune.

— Quels sont les autres Pères qui sont en Corée ?

— Il y en a quatre.

Depuis longtemps on les connaissait, et bien souvent on m'en avait parlé en les nommant.

— Où sont-ils ?

— Depuis deux mois que je suis en prison, sans nouvelles d'eux, puis-je savoir où ils se trouvent ?

— Avec qui es-tu venu ?

— Si je vous donnais ces indications, plusieurs personnes pourraient en souffrir, je ne puis donc dire ni comment, ni avec qui je suis venu.

Pendant que je faisais cette réponse, le juge faisait un signe de la tête, je n'ai jamais pu comprendre pour quelle raison.

— Quel est ton pays ?

— Poul-lan-sya.

— Écris cela.

On me fait passer du papier et un pinceau, et j'écris Poul-lan-sya en coréen. Le juge regarde et dit :

— Écris-le aussi en ta langue.

J'écrivis France, alors je sentis un nuage me passer sur le cœur ; pauvre pays, pauvre France, et tout à la fois j'éprouvai un sentiment de fierté.

— As-tu une dignité dans ton pays ?

— Je n'ai pas de dignité, je n'exerce aucune fonction.

— Quand tu retourneras, ton gouvernement te donnera de grands emplois, une haute dignité ?

— Quand je suis venu en Corée, c'était pour y vivre et y mourir, j'avais l'intention d'y rester jusqu'à la mort. Quand bien même je retournerais dans mon pays, je n'y aurais aucun emploi.

— On m'a fait voir ton passeport, d'où l'as-tu obtenu ?

— Je l'ai obtenu de la cour de Pékin qui en donne à tous les Pères, afin qu'ils puissent circuler sans être inquiétés ni arrêtés.

— Quel est le cachet qui est dessus ?

— Je pense que c'est le cachet du gouvernement chinois.

— Est-ce le cachet du tribunal des Rites ou d'un autre ?

— Je ne puis répondre ne le connaissant pas.

— Est-ce toi qui l'as demandé au gouvernement chinois ?

— Non, c'est le ministre de France résidant à Pékin qui l'a demandé pour moi.

— Comment s'appelle ce ministre ?

— Il s'appelle Louis de Geofroy.

— Comment dis-tu ?

— Louis de Geofroy.

Alors tous les assistants, prêtant l'oreille, essaient de répéter, et j'entendis les plus habiles qui disaient, en pinçant les lèvres, avec forces grimaces : « Uni-te So-poa. » Je répétais encore

en appuyant sur chaque syllabe ; le juge essaya bien inutilement une fois d'articuler ce mot, il y aurait perdu sa dignité en insistant. Mais les autres voulant à toute force le prononcer, il me fallut encore le répéter plusieurs fois, toujours avec le même succès. Je ne pouvais m'empêcher de rire, et je leur expliquai que ce nom étant français, a des sons différents de ceux de la langue coréenne.

— Mais toi, tu prononces bien les mots de la langue coréenne !

— D'abord, je ne les prononce pas bien, puisque quelquefois vous avez de la peine à me comprendre ; ensuite, il m'a fallu beaucoup d'étude et d'exercice ; dans les commencements, il y avait des mots que je ne pouvais pas prononcer.

Après cette interruption, le juge reprit :

— Pourquoi, étant sorti une première fois, es-tu revenu ?

— Le batelier voguant sur la mer et surpris par la tempête, va se mettre à l'abri dans quelque port ; puis, la tourmente passée, il se remet en mer ; ainsi j'ai fait.

Le juge se mit à sourire en disant à demi-voix :

— Oh ! ce n'est pas la même chose. Qu'es-tu venu faire ?



LE RÉGENT DE CORÉE. (P. 94.)

— Prêcher une belle doctrine.

— Quelle doctrine ?

— La religion catholique qui enseigne à honorer le Maître du ciel (Dieu).

— Qu'est-ce que Dieu ?

— C'est le créateur du ciel et de la terre, c'est lui qui a créé le premier homme d'où nous sommes tous descendus ; tout homme doit honorer ses parents, à plus forte raison, doit-on honorer Dieu, le père de tous les hommes ; c'est encore lui qui gouverne tout l'univers, qui est le maître de tout.

— Qui a jamais vu Dieu ?

— Dieu a parlé aux hommes, c'est Dieu lui-même qui a donné les dix commandements que tous les hommes doivent observer. En outre, les preuves de l'existence de Dieu sont partout, et nos livres chrétiens que vous avez pu voir en donnent beaucoup.

— Qu'est-ce qu'a de bon cette doctrine ?

— Elle apprend à aimer Dieu par-dessus tout, et tous les hommes comme soi-même ; elle apprend à faire le bien, à éviter le mal, à régler ses mœurs, à supporter patiemment les maux de cette vie, avec l'espérance d'un bonheur éternel après la mort.

— Quand tu mourras où iras-tu ?

— Chaque homme après sa mort va devant Dieu et subit un jugement sur le bien ou le mal qu'il a fait pendant la vie ; les bons vont au ciel, les méchants vont en enfer.

— Mais toi, où iras-tu ?

— Personne ne peut répondre de soi.

— Mais enfin, que penses-tu, où espères-tu aller ?

— J'espère, avec la miséricorde de Dieu, obtenir le ciel.

— Ne crains-tu pas de mourir ?

— Tout homme craint la mort.

— Mais actuellement, si l'on te mettait à mort, n'aurais-tu pas peur ?

— Je n'ai peur que d'une chose, c'est du péché ; si actuellement, ici, vous me mettez à mort, pour la cause de Dieu, je n'ai nullement peur.

— Et alors, où iras-tu ?

— Au ciel, en présence de Dieu.

— Combien de temps ?

— Toute l'éternité.

— Mais les corps vont en terre ?

— Oui, les corps vont en terre où ils pourrissent ; mais l'âme ne meurt pas, et de plus, un jour les corps ressusciteront tous, et iront, unis à l'âme, dans le lieu où celle-ci était avant la résurrection, et cela pour toujours.

Pendant cette dernière réponse, le juge fit une grimace et eut un sourire de pitié.

— C'est assez, dit-il avec mépris, qu'on l'em-mène.

Je m'étais éloigné de quelques pas, lorsqu'on me rappelle ; le juge ordonne de retrousser les manches de mon habit jusqu'au coude, et les deux juges, examinant mes bras, se mettent à sourire entre eux ; je pense qu'ils désiraient simplement voir la couleur de mes bras, ou peut-être voir si j'avais une grande force. Enfin on m'em-mène, on me délie en enlevant la corde rouge, et on me conduit au corps de garde, où les satellites viennent m'entourer. Les deux juges restèrent en délibération jusque bien avant dans la nuit ; leurs suivants, qui les attendaient, encombraient toutes les chambres ; impossible de trouver un endroit pour se reposer, et cependant je me sentais pris de sommeil. Je pus enfin allonger un peu les pieds dans l'endroit où j'étais ; et, malgré le bruit, les cris, je m'endormis profondément, la tête appuyée le long de la muraille.

Quel devait être le résultat de la délibération ? Il était difficile de le prévoir. J'étais étonné de l'interrogatoire qu'on venait de me faire subir ; avec tout l'appareil extérieur qu'on avait dé-

ployé, je m'étais attendu à quelque chose de plus sévère ; je craignais certaines questions trop scabreuses, on ne me parla même pas de l'expédition française de 1866. Je pensais que peut-être j'apprendrais bientôt le résultat de la délibération, et la sentence qu'on prononcerait. Mais vain espoir, je sus seulement plus tard que le gouvernement était dans un grand embarras à mon sujet.

Les uns, comme précédemment, voulaient me mettre à mort ; mais le roi et tout un autre parti hésitait ; on a même assuré que l'apparition fréquente des navires européens sur la côte, leur faisait peur, ils ne pouvaient se décider à me condamner à mort.

Les autres disaient :

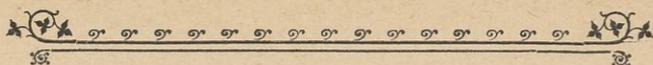
— Mais c'est un homme juste, il ne nous a jamais trompés, il n'a pas fait de mal, ce serait beaucoup mieux de le renvoyer dans son pays, alors nous n'aurions pas à craindre la guerre ; mais comme ce sont les chrétiens qui vont les chercher, qui les amènent, il faudrait, pour les empêcher de venir, mettre tous les chrétiens à mort.

Le grand juge Ni-kyeng-ha n'approuvait pas cette mesure ; on dit, en effet, qu'il déclara qu'il était impossible de penser à éteindre par la

persécution le christianisme jusqu'à la racine. « Les chrétiens sont si nombreux, aurait-il dit, et tellement répandus qu'il en restera toujours ; c'est donc bien inutile de recommencer à les mettre à mort. »

On disait aussi que le régent ne voulait pas s'occuper de mon affaire. Ses anciens amis, qui se rappelaient les exécutions de 1866-68, etc., étant allés le trouver pour l'exciter contre nous, il répondit : « Cela ne me regarde pas, et puis, je n'ai aucune autorité ; mais, ajouta-t-il, il eût bien mieux valu fermer les yeux sur cette affaire et laisser cet européen tranquille ; le gouvernement n'a rien à craindre de lui ; au contraire, en le mettant à mort, vous vous attirez des affaires avec son gouvernement ; en le renvoyant, vous vous en faites bien en vain un ennemi. » J'ai aussi entendu dire que la reine Min, s'en étant mêlée, avait dit : « Pourquoi mettre cet homme à mort, puisqu'il est innocent ; si on met un innocent à mort comme un coupable, comment pourrai-je élever mes enfants ? »





V. — Changement de prison.
Mes compagnons.



UN jour, le 19 mars, le chef de poste reçut une lettre, que les satellites se communiquèrent, et lurent avec un air stupéfait, en se parlant à voix basse. Évidemment, il s'agissait de moi, et c'était quelque chose d'imprévu. Le chef du poste changeait tous les trois jours, ce soir-là il en vint un nouveau ; on s'empessa de lui communiquer le contenu de la dépêche.

— Tiens, dit-il tout surpris, tout allait bien ce matin, on a donc encore changé de sentiment ; ce n'est pas possible, apportez-moi la lettre.

On la lui apporte et après l'avoir lue il ajoute :

— A quelle heure l'avez-vous reçue ?

— Elle est venue dans l'après-midi.

— C'est bien extraordinaire, dit-il, il n'y a que quelques moments, on m'avait donné des ordres contraires ; enfin soit.

Quelques moments après, un satellite, assez embarrassé, vint me dire :

— Vous êtes peu tranquille ici, le juge vient de me donner l'ordre de vous mettre dans

un appartement où il y aura moins de bruit.

— Où va-t-on me mettre, de quel côté ?

— De ce côté-ci.

— Alors, c'est en prison avec les voleurs ?

— Oh ! non, me dit-il.

— Serai-je seul ?

— Non, j'irai avec vous.

Dès lors je ne doutais plus qu'il s'agissait de la prison, où je savais que se trouvaient les voleurs. C'est du moins un pas vers une conclusion, pensai-je alors ; je ne prévoyais pas les longs jours que je devais y séjourner.

Le soir en effet le chef me dit :

— On va vous conduire dans l'appartement dont on vous a parlé.

Un satellite passa devant, ouvrit une petite porte, et nous nous trouvâmes dans une cour que je jugeais être celle de la prison. Je ne me trompais pas ; mais pour me ménager la surprise, on avait évité de me faire passer par la grande porte, qui ne s'ouvre qu'avec difficulté, au bruit de chaînes.

Un gardien se présente à nous, il nous indique un cabanon, nous nous dirigeâmes vers cet endroit ; mais un autre gardien dit :

— Non, c'est ici.

Nous retournons pour entrer dans celui-ci, il

n'y avait que trois prisonniers, je me disposais à chercher une place, lorsque le maître geôlier vint dire :

— Non, ce n'est pas ici, c'est dans le cabanon voisin.

Il fallut obéir, le satellite m'accompagnait toujours, un gardien ou geôlier inférieur me fit entrer dans le cachot désigné par le geôlier en chef.

Quelle surprise ! La première personne que je vois, c'est mon vieux Tchoi Jean, mon maître de maison, que je croyais mort depuis longtemps. Son émoi ne fut pas moins grand en me voyant ; je lui parlai, mais c'est à peine s'il me répondait, je ne savais qu'en penser.

Le geôlier m'indiqua le lieu que je devais occuper, les autres prisonniers furent obligés de faire place, et pour cette opération l'un d'eux se leva afin de faire trois pas ; le gardien l'aperçoit, et aussitôt lui assène un coup du gourdin qu'il tenait à la main ; puis, comme le pauvre homme avait laissé échapper une exclamation, un second coup succède, puis un troisième. Je tâche de calmer cette brute en colère, qui sans raison administrait un traitement si barbare à un pauvre malheureux bien innocent. Hélas ! c'était des roses comparé à ce que je dus voir bien des fois dans la suite.



Le satellite s'était retiré et le gardien aussi. J'adressais toujours des questions à mon vieux Jean qui ne me répondait guère. Enfin il put me dire :

— Tous ici nous sommes chrétiens à l'exception de ce vieux païen qui est dans le fond et qui semble ici pour nous surveiller ; on ne peut donc pas parler, surtout de choses qui touchent à la religion.

Je compris immédiatement que ce devait être un espion, et qu'il était urgent de ne pas enfreindre le règlement du lieu ; alors, dans ma simplicité, je demandai quelle était la règle, et ce qu'on avait à faire, etc., le vieux païen m'entendit et d'une voix rauque se mit à dire :

— La règle, la règle ? c'est de t'asseoir sur la paille et de rester tranquille.

Sur ces renseignements précis, je m'assis à l'endroit indiqué, je pus même me mettre à genoux, faire ma prière et m'endormir.

Le lendemain, je me réveillai avant le jour, et je vis mon bon vieux qui déjà avait commencé sa prière, profitant des ténèbres pour être plus recueilli. Avant de passer outre, jetons un coup d'œil sur la prison.

Les prisonniers étaient partagés en trois catégories principales, à savoir : celle des voleurs,

celle des prisonniers pour dettes et la nôtre, où les chrétiens étaient en majorité. Chacune de ces catégories occupaient un local spécial.

Les voleurs sont les plus à plaindre. Ils étaient une trentaine, les pieds passés dans les ceps jour et nuit, tous atteints de maladies ; la gale les dévore, leurs plaies tombent en pourriture, ils souffrent la faim, ce sont des cadavres ambulants, quelques-uns n'ont que la peau sur les os, à peine peuvent-ils faire quelques pas quand, au milieu du jour, on leur permet de sortir ; c'est le spectacle le plus horrible qu'on puisse imaginer ; il faut avoir vu cette misère pour s'en faire une idée. On fait ce que l'on peut pour les tourmenter et les abrutir. Il leur est défendu de dormir ; pendant la nuit, les gardiens armés de gros bâtons les surveillent, et si, emporté par le sommeil, la fatigue, quelqu'un vient à s'assoupir, aussitôt le gardien le réveille à coups de bâton sur le dos, les jambes et la tête. Que de fois pendant la nuit nous avons entendu les coups que ces forcenés, souvent ivres, administraient à de pauvres malheureux, qui n'avaient qu'un souffle de vie et qui souvent expiraient sous les bâtons de ces barbares !

Jour et nuit, ils sont à la merci de ces êtres plus semblables à des tigres qu'à des hommes

qui sans raison, sous le moindre prétexte, se font un plaisir de les rouer de coups ; l'impunité leur est assurée, car ils sont les maîtres.

Après la mort d'un voleur, on déclare qu'il est mort de maladie, on l'enlève, on le dépose dans la chambre aux cadavres et, la nuit suivante, les gens chargés de la voirie, le prennent et vont le jeter dans un bois, en dehors des remparts.

Le cachot des voleurs, c'est la plus frappante image de l'enfer qui soit sur la terre. Ils sont presque nus, été comme hiver. Une petite tasse de riz sans assaisonnement fait le matin et le soir, toute leur nourriture ; aussi ceux qui arrivent forts et bien portants, sont comme des squelettes au bout de vingt jours.

Les prisonniers pour dettes ou pour autres motifs que le vol sont moins maltraités ; on les désigne sous le nom de Tcha-Kal, terme qui s'applique à tous les prisonniers qui ne sont pas voleurs ; ils peuvent communiquer avec leurs parents et amis, recevoir leur nourriture du dehors (la prison ne les nourrit pas), ils mènent même joyeuse vie, font bombance, sous les yeux des voleurs affamés. Ceux que j'ai vus étaient pour la plupart des employés du gouvernement, ils restaient jusqu'à ce qu'ils eussent payé la dernière sapèque.

Les chrétiens sont nourris comme les voleurs, ils ne peuvent communiquer avec personne du dehors ; ordinairement ils n'ont pas les pieds passés dans les ceps, du moins dans la prison de gauche ; ils font partie des Tcha-Kals, mais par mépris on les appelle du nom injurieux de Kouang-pang-i.

Pour ce qui est du régime de la prison, voici en quoi il consiste : le matin, au point du jour, un gardien vient et crie : « On ouvre les portes. » Les voleurs exceptés, ceux qui veulent sortir dans la cour peuvent le faire. Le soir, quelque temps après le coucher du soleil, on compte les prisonniers ; les gardiens se rassemblent, on en place un dans chaque cachot pour le surveiller, puis on ferme les portes en mettant en travers par dehors une grosse poutre transversale retenue par des chaînes ; dès lors, il est impossible de sortir, quelque nécessité que l'on éprouve, quelque malade que l'on soit : personne ne reste pour ouvrir les portes, le gardien qui les a fermées va dormir en ville ; le feu prendrait au bâtiment que tous les prisonniers seraient grillés. Aussi, avant de partir, après avoir compté le nombre des prisonniers, le gardien recommande de ne pas dormir et de faire attention au feu.

J'ai entendu bien des prisonniers dire que pour eux le moment le plus triste de la journée était celui de la fermeture des portes. Les portes closes, pour empêcher de dormir, on fait chanter les voleurs, ce sont des cris forcenés pendant une partie de la nuit ; plus ils crient, plus les gardiens sont contents.

On fait deux repas par jour, le matin et le soir ; pour mon vieux et pour moi, on ajoutait une tasse de bouillon au milieu du jour.

Notre cabanon ressemblait aux autres ; pour toute ouverture, une petite porte qui se fermait la nuit : au-dessus, quelques barreaux de bois en forme de lucarne laissaient entrer un peu d'air et de lumière. Les murs solides étaient recouverts de planches de tilleul disjointes.

Dans le même local était, comme je l'ai dit, le vieux Tchoi Jean, arrêté en même temps que moi et, le même jour que moi, transporté là aussi de la prison de droite dans celle de gauche, où il se trouvait moins mal. Il nous raconta que dans l'autre, les prisonniers chrétiens étaient pêle-mêle avec les voleurs, et si à l'étroit, qu'on ne pouvait se tourner sans déranger ses voisins, que tous étaient aux entraves comme les voleurs. Il avait été appliqué deux ou trois fois à la torture ; ici, on le traitait assez bien, il était nourri

comme moi. Malgré cela le pauvre vieux souffrait beaucoup et fut souvent malade.

Au fond du cabanon, était un vieux noble païen, emprisonné depuis dix mois pour cause de rébellion, il se disait innocent : on reconnut, je crois, qu'il disait vrai, car il fut mis en liberté le 18 avril. Il avait un mauvais caractère et avait fait beaucoup souffrir les pauvres chrétiens avant notre arrivée, les accablant d'injures et insultant la religion. On nous dit que notre arrivée l'avait changé ; mais nous eûmes l'occasion plusieurs fois de constater sa méchanceté. Nous nous en défions et nous nous tenions sur nos gardes. Son fils venait le voir de temps en temps à la porte de la prison, où ils se parlaient à travers un guichet, et par lui nous savions ainsi quelques rares nouvelles du dehors.

Il y avait encore trois chrétiens arrivés depuis peu de la province de Tchyong-Tchyang ; c'étaient de pauvres cultivateurs forts et robustes ; au bout de quinze jours la réclusion et l'insuffisance de la nourriture les avaient rendus méconnaissables.

Quand nous n'étions pas surveillés, nous leur faisons passer une partie de notre riz. Trois fois ils ont été appliqués à la torture ; en rentrant ils étaient tout tremblants et pouvaient à peine

respirer. Quelque temps après, on les fit passer dans la prison des voleurs pour mettre d'autres prisonniers à leur place. Deux d'entre eux moururent de faim et de mauvais traitements le 12 du mois de mai.

Trois femmes chrétiennes de la capitale, arrêtées presque en même temps que nous, habitaient également le même cachot.

Quand j'arrivai, l'une d'elles était malade, atteinte de la peste ou fièvre typhoïde, qui est en permanence dans cette prison, elle avait vingt-six ans et était mère de deux charmants petits enfants, dont le dernier n'avait que six mois. Mariée à un païen pendant la persécution, elle avait instruit et converti son mari qui était prêt et disposé à recevoir le baptême, ainsi que son beau-père et sa belle-mère.

Malheureusement, me dit-on, elle a eu la faiblesse d'apostasier. Je la prenais en pitié, lorsque je la vis, saisissant le moment où personne ne l'apercevait, se mettre à faire plusieurs fois le signe de la croix en me regardant, et la nuit elle dit à la femme chrétienne qui la soignait : « Ma grande maladie est d'avoir eu le malheur d'apostasier. Oh ! que je suis coupable ! »

Et elle versait des larmes abondantes.

Comme il m'était impossible de la confesser,

je la fis prévenir que je lui donnerais l'absolution. Elle s'y prépara, et le matin, à un signal



GROUPE DE CHRÉTIENS CORÉENS. (P. 108.)

convenu, sans bouger de ma place, je prononçai la formule. Quel bonheur pour elle ! c'était le meilleur remède à sa maladie qui, dès ce moment,

prit une bonne tournure ; le danger disparut et bientôt la malade entra en convalescence. Je n'ai jamais pu lui parler, mais bien des fois j'ai eu l'occasion d'admirer son caractère, sa piété, sa confiance en Dieu, et la justesse de son esprit. Son mari, qui passait pour païen, pouvait non pas la voir mais lui parler par l'ouverture qui sert de passage aux immondices des lieux d'aisances ; le geôlier lui accordait cette faveur. Nous avons pu aussi recevoir quelques provisions, avoir quelques nouvelles du dehors, mais jamais de la chrétienté.

Les deux autres femmes étaient de pauvres vieilles assez âgées. Toutes trois avaient été appliquées à la torture.

Une quatrième était morte de la peste, deux jours avant mon arrivée dans ce cachot. C'était Catherine, femme du vieux Marc, catéchiste de la capitale, mis à mort en 1866. Dénoncée par le traître Hpi Paul, son neveu, qu'elle avait élevé, elle fut arrêtée en même temps que nous. Il y avait cinq ou six jours que j'étais arrivé, lorsqu'on vint enlever son cadavre qui avait été oublié, pour l'emporter; on le plaça dans une chaise à porteurs. Un gardien vient dire en riant : « De ce corps il ne reste plus que les os, les rats et les belettes l'ont tout mangé. » Et les

autres d'ajouter : « C'est une drôle de chose et vraiment bien juste que les belettes mangent ces coquins de chrétiens. » Les chrétiens, au contraire, récitaient des prières pour la pauvre défunte, chacun pouvait penser que bientôt il suivrait la même route.

C'est là que j'ai eu le bonheur de vivre, pensant bien y mourir, pour la plus grande gloire de Dieu. Si j'ai souffert beaucoup pendant ces jours de captivité, j'ai été consolé bien souvent par la vue de nos chrétiens. Doux, patients, tranquilles, saisissant l'occasion de rendre service à tout le monde, il ne leur échappait jamais une injure ni une mauvaise parole.

Dès le matin, ils commençaient leur journée par la prière, ils priaient et méditaient pendant le jour, et le soir, quelquefois pendant la nuit, ils faisaient encore de longues prières. On prie bien en prison. Dieu semble plus présent, et l'on connaît mieux son propre néant.

Pour employer mon temps, je m'étais fait un règlement, et ainsi je pouvais faire tous mes exercices, ordinairement sans être dérangé. Je disais la messe en esprit et j'y assistais de la même manière ; je n'avais pas de bréviaire, j'y suppléais par le rosaire, ayant bien soin de cacher mon chapelet que l'on aurait pu m'enlever.

J'aimais à me transporter dans quelque église pour y faire ma visite au Saint-Sacrement.

Dans le cours de la journée, je pouvais facilement faire plusieurs méditations, et mon temps était réglé comme pour une retraite de huit jours; elle s'est prolongée bien au delà. Un autre exercice que l'on fait bien en prison et qui apporte beaucoup de consolation, c'est le chemin de la croix. Que de grâces le Seigneur me prodiguait dans ces jours de recueillement ! Je n'avais aucune inquiétude et je m'étais remis tout entier entre les mains du bon Dieu pour faire en tout sa sainte volonté, persuadé qu'il ne m'arriverait rien que ce que Dieu voudrait bien permettre.

Ainsi se passèrent les belles fêtes de la Passion. Le jour de Pâques nous nous réjouîmes avec tous les chrétiens et nous eûmes une petite cérémonie. J'avais heureusement conservé mon anneau que je tenais caché bien enveloppé dans un petit sac ; ce jour-là je dis aux chrétiens que j'allais leur donner une bénédiction solennelle et spéciale pour eux et pour tous les chrétiens de Corée. Ce fut une bonne nouvelle, mais il fallait choisir le moment, car il y avait avec nous un bonze et une vieille païenne ; le bonze nous gênait peu, il dormait toujours ; la païenne eut la bonne idée de sortir un instant, c'était le mo-

ment favorable : les chrétiens se mettent à genoux et religieusement recueillis, reçoivent la bénédiction. Quel bonheur ! telle fut notre cérémonie de Pâques ; tous en étaient joyeux, et le reste de la journée se passa dans une plus grande ferveur.

Les cérémonies religieuses aident la piété, or une bénédiction d'évêque, dans une prison de Corée, n'est-ce pas une grande cérémonie qui donne un nouveau courage pour supporter les peines et les privations inhérentes à la réclusion?

Craignant de perdre les jours de la semaine et de ne plus savoir où placer le dimanche, j'écrivis sur la planche de la muraille, au moyen d'un morceau de charbon, les dimanches à mesure qu'ils se présentaient ; grâce à cette précaution, nous n'avions qu'à compter sept jours pour trouver le dimanche suivant. Une fois nous avons failli nous tromper en carême, mais heureusement je me rappelai que cette année Pâques arrivait le 21 avril, le 19 de la 3^e lune.

Mon vieux Jean parlait peu, et j'ai passé bien des jours sans prononcer un mot ; ce que nous disions entre nous était toujours suspect, on nous observait ; cependant j'ai pu parler assez souvent avec quelques-uns des prisonniers pour dettes. C'étaient les gros bonnets de l'endroit ;

parmi eux, beaucoup nous méprisaient ; mais j'en ai rencontré plusieurs qui s'intéressaient à nous, et nous prenaient en pitié. Du reste, presque tous étaient contents d'entendre mes histoires et les explications que je pouvais leur donner quand il ne s'agissait pas de religion. La plupart sont curieux, mais pas sérieux ; si j'avais voulu leur parler de l'Europe, des inventions, etc., etc..., de babioles, tous auraient pris plaisir à m'écouter. Je l'ai fait quelquefois pour leur être agréable et les apprivoiser, mais non en vue d'un autre but. J'ai pu de la sorte leur faire à peu près un cours de géographie et d'astronomie, etc., leur parler des bateaux à vapeur que plusieurs avaient vus et qu'ils admiraient ; il me fallait surtout répondre à leurs questions, souvent saugrenues. Que de choses absurdes ils m'ont demandées ! par exemple, sur le peuple des cyclopes. Ils m'examinaient en tous sens et finissaient par s'extasier en disant : « Mais c'est un homme comme nous ! — Oui, disaient quelques-uns, mais quelle barbe ! » Alors c'était de l'admiration, et je puis bien ajouter qu'elle était jointe à une petite pointe d'envie.

Généralement les Coréens ne peuvent s'imaginer que nous soyons venus en Corée pour affaire de doctrine ; si on leur dit que notre but

est de prêcher la religion, ils ne veulent pas le croire. « C'est pour connaître notre pays, » disent les uns. « Et pour s'en emparer, » disent les autres. D'autres : « C'est pour faire du commerce et s'enrichir. » Quelques-uns, plus avisés, répondaient : « S'ils voulaient s'emparer de notre pays, ils viendraient avec des soldats... s'ils sont venus pour s'enrichir, ils n'ont guère réussi, puisque chez eux on n'a trouvé que des objets européens et très peu d'argent ; et puis s'exposer ainsi à mourir pour faire fortune ! Il est vrai que notre pays est si beau, si riche, avec ses plaines fertiles et ses montagnes boisées.

— Et que savez-vous si leur pays n'est pas aussi beau que le nôtre ; en tout cas, ils sont bien habiles, les Européens ; avez-vous vu les horloges et les bateaux à vapeur ?

— Oh ! pour l'habileté, nous Coréens, nous ne le cédon à personne, nous pourrions bien, nous aussi, faire tout cela, mais nous ne savons pas comment cela se fait.

— Tout ce qu'on voudra, mais pour moi, je ne quitterais pas mon pays pour aller enseigner une doctrine.

— Eh bien ! eux ne sont pas comme toi. Ainsi il y a des pays bien loin de chez eux, dont les habitants vivaient comme des bêtes et mangeaient

les autres hommes (hilarité générale) ; oui, c'est vrai, c'est lui qui nous l'a dit ; il y a des hommes comme lui qui y sont allés pour leur parler de doctrine ; ces sauvages en les voyant eurent de l'appétit ; ça devait être bien bon de la chair toute blanche, pour eux qui sont tout noirs. Eh bien ! ils les ont mangés ! (Nouvelle hilarité.)

— Est-ce que c'est vrai qu'il y a des hommes noirs ? ce sont des bêtes. Et ils mangent encore des hommes ?

— Non, pas maintenant, d'autres hommes comme lui y sont encore allés ; peu à peu ils les ont instruits, et maintenant ils sont devenus comme les autres hommes.

— Ils ne sont plus noirs ?

— Ils sont toujours noirs, mais ils ne mangent plus d'hommes.

— Oh bien ! vraiment, ça c'est beau, ils ont bien fait d'aller dans ces pays, mais ici, en Corée, c'est inutile ; ils feraient bien mieux de ne plus y venir ; qu'avons-nous besoin d'autre doctrine ? etc.

Je donne ici ce spécimen de leurs conversations, je pourrais en citer bien d'autres ; il y en a aussi que je ne pourrais pas citer du tout. Mais en voilà assez pour en donner une idée.

Vers ce temps, nous vîmes entrer un prison-

nier. Il paraissait fatigué, avait la figure pâle, était souillé de poussière et de boue, et portait une petite cangue passée au cou. C'était notre courrier de Pyen-men ; je ne pus le reconnaître tant il était changé.

Arrêté au commencement de janvier, il avait été appliqué à une rude torture, puis on l'avait envoyé subir son jugement à la capitale. Nous pûmes le voir quelques instants, puis on le fit entrer dans le cachot des voleurs où, faute de soins et de nourriture, il s'affaiblit de plus en plus. Nous le revîmes plusieurs fois, lorsqu'on permettait aux voleurs de sortir un instant dans la cour ; plusieurs fois même, nous pûmes lui faire passer un peu de riz.

Un matin, vers le milieu du mois de mai, nous le vîmes encore, et le soir c'était son corps qu'on jetait dans la chambre aux cadavres ; je dis jeter, car c'est bien le mot. Cependant le chef des satellites eut des doutes, et le soir il envoya voir si vraiment il était mort ; le geôlier répondit affirmativement et, malgré tout, le chef donna ordre de mettre ce cadavre aux entraves, par crainte superstitieuse sans doute et parce qu'il était chrétien.

Le 20 avril, lendemain de la délivrance du vieux noble, on nous amena une vieille dame à

peu près du même âge, soixante-dix ans environ, et qui prit place au fond du cachot. En rentrant, elle jeta sur nous un regard de mépris et parut très étonnée qu'on la mit en semblable compagnie :

— Oh ! dit-elle, je ne dois pas rester longtemps ici, c'est sans doute par erreur qu'on m'a amenée ; car moi, je ne suis pas une voleuse, encore moins une Htyen-tjyou-akn (nom injurieux que les païens emploient pour désigner les chrétiens). Elle refusa la nourriture de la prison et se fit apporter du vin. Tout alla bien tant qu'elle eut de l'argent ; elle se montrait arrogante pour les pauvres chrétiens, qu'elle allait jusqu'à injurier. Cependant ses affaires ne tournèrent pas bien, elle ne reçut plus rien du dehors et fut prise de la fièvre typhoïde. Les trois chrétiennes se dévouèrent pour la soigner jour et nuit malgré son mauvais caractère, son mépris et ses injures. Elle resta cinq jours sans connaissance, et comme personne du dehors ne s'occupait d'elle, elle serait morte infailliblement, sans les bons soins de ces pauvres chrétiennes, qui ainsi se vengeaient noblement. Plus tard elle reconnut ses torts et fit des excuses. Comme elle était changée au physique et au moral ! Quand je sortis, elle était encore en prison.

L'arrivée d'un nouveau prisonnier fait toujours sensation et cause une émotion bien pénible : au contraire l'élargissement d'un détenu provoque une joie générale, chacun y prend part et félicite l'heureux libéré.

Quand un prisonnier arrive, le soldat qui le conduit pousse un grand cri à la porte de la cour du tribunal en disant : « Un criminel est introduit. » Chacun alors se demande qui ce peut être. Nous nous disions : Ne serait-ce pas un chrétien ? et, dans l'inquiétude, nous attendions l'arrivée du pauvre malheureux.

Un jour, vers le milieu du mois d'avril, nous entendons pousser ce cri et après quelques instants, on introduit trois prisonniers. Dès les premiers mots nous apprenons, avec un grand soulagement, que ce ne sont pas des chrétiens. Les pauvres malheureux sont jetés dans le cachot des voleurs et mis aux fers. Plusieurs gardiens s'y sont réunis, nous entendons le bruit des coups qu'ils leur administrent sans mesure, les cris de douleur, les gémissements des victimes et leurs soubresauts qui soulèvent les grosses pièces de bois dans lesquelles ces infortunés ont les jambes prises ; nous pensons qu'on va les assommer.

Quel triste, quel terrible spectacle ! Après

cette scène un gardien vient dans notre cabanon et dit :

— Ah ! ceux-là ne sortiront pas vivants d'ici, ils ont battu un satellite !

Deux jours après, un bonze est amené de la même manière ; quelque temps après, il paraît que l'on trouva des circonstances atténuantes, car, du cachot des voleurs, on le transporta dans le cabanon des prisonniers pour dettes où il fut pris de la fièvre typhoïde ; effrayés, les détenus de ce compartiment le firent alors déposer dans le nôtre. Pendant huit jours, il demeura comme mort ; nous fîmes ce que nous pûmes pour le soigner, mais nous manquions de tout.

Enfin peu à peu il revint à la vie, souffrant cependant extrêmement par suite des coups qu'il avait reçus. Il paraissait doux, calme et parlait peu ; il était difficile de trouver en lui un grand criminel. Il nous raconta son histoire.

A l'âge de douze ans, il était entré chez les bonzes, où il s'adonna à l'étude des caractères chinois ; il apprit ensuite à faire les fleurs artificielles, y devint très habile et depuis deux ans il se livrait à l'étude de la peinture. Il était dans sa bonzerie, travaillant à un tableau, lorsque les satellites le saisirent et le conduisirent en prison. Il ignora d'abord le motif de son arrestation, mais

il l'avait appris depuis. Son maître avait acheté à des voleurs des objets volés, les satellites, le sachant, vont pour le prendre, mais averti à temps, il s'enfuit. Ne le trouvant pas, les satellites prennent ce jeune homme qui était occupé à ses peintures.

Ils veulent aussi arrêter quelques personnes du village qui se défendent et même battent un des satellites. Ceux-ci ne pouvant arrêter le coupable, saisissent trois individus, ce sont les prisonniers dont j'ai parlé plus haut. Souvent j'ai pu les voir dans la cour, c'étaient de braves gens, forts et vigoureux ; on voyait sur leurs habits de larges taches du sang qu'ils avaient perdu, sous les coups reçus en prison. Plus tard on a reconnu que tous étaient innocents, et après un mois de prison on les a renvoyés, sans indemnité, bien entendu. Telle est la justice en Corée.

A cette époque aussi, se présenta un prisonnier volontaire nommé Pack, âgé de vingt ans : « J'ai appris, dit-il, que vous aviez arrêté l'évêque, mon maître, que vous arrêtiez les chrétiens ; eh bien ! moi aussi je suis chrétien, vous n'avez pas pu me prendre, je viens me présenter, je suis chrétien depuis l'enfance, mon père et ma mère ont été tués par vous en 1868,

je n'avais que dix ans, mais j'ai retenu leurs instructions ; j'honore Dieu, créateur du ciel et de la terre ; c'est lui qui gouverne tout, qui nous donne la nourriture et les habits, qui nous conserve la vie ; il a souffert pour nous ; moi aussi je veux souffrir pour lui, je ne désire rien tant que d'endurer vos tortures, faites-moi souffrir de la faim, de la soif, brisez-moi les bras, les jambes, ma vie est tout à Dieu. »

Les satellites le prirent d'abord pour un fou et voulurent le renvoyer, mais il insista ; on le chassa ; il revint, sollicitant toujours la faveur d'être admis à souffrir. Enfin le juge ordonna de l'arrêter.

Depuis son enfance, il n'avait vu aucun Père, ne connaissait pas les chrétiens, mais il savait que ses parents étaient morts pour Dieu, il voulait faire comme eux. Les satellites vinrent plusieurs fois m'en parler et disaient : « C'est un bien bon jeune homme, il est doux, tranquille, etc. » Je pus le voir dans notre cabanon où il resta deux jours ; il fut mis ensuite avec les voleurs, ne fut jamais appliqué à la torture, mais, comme les autres, il souffrit beaucoup de la faim ; au bout de quinze jours il était méconnaissable. Les gardiens s'amusaient de sa simplicité et lui faisaient réciter ses prières, les

commandements de Dieu, etc. Lorsque je suis parti, il était encore dans ce cachot.

De temps en temps, nous voyions passer sous nos yeux des cadavres de voleurs, morts de faim, de misère ou de maladie.

Quand un voleur est malade, on se garde bien de lui procurer des remèdes ou quelque adoucissement. Sa maladie ne lui donne aucun privilège, et ne le met pas à l'abri des coups. On le laisse s'éteindre, sans même lui ôter ses entraves, opération qui ne se fait que lorsque le prisonnier a rendu le dernier soupir. Alors quatre voleurs, présidés par un gardien, le prennent par les pieds et par les mains, et vont le mettre dans la chambre des morts. La nuit, des employés inférieurs viennent chercher le cadavre, le cachent dans un paillason et vont le jeter hors des murs de la ville ; c'est fini.



VI. — Nouveaux compagnons.

LE grand juge s'ennuyait sans doute de ses vacances, les voleurs s'accumulaient dans la prison et il n'y avait pas de procédure. Aussi, au lieu d'attendre les cent jours, on nous annonça que les affaires allaient reprendre, au bout de quarante jours.

C'était donc le 1^{er} mai qu'on allait recommencer à interroger, torturer, supplicier, étrangler, etc... On s'en prit tout d'abord à un voleur nouvellement arrivé, qui avait été dénoncé et arrêté par un satellite, son cousin.

Le 3 du mois de mai, les geôliers ouvrirent la porte de la chambre des cadavres, et y passèrent une corde dont l'extrémité sortait en dehors. Le vieux Jean me dit qu'on allait étrangler quelqu'un. Qui était-ce ? Personne ne le savait, et chacun pouvait penser à soi. Quelques instants après on ferma les portes de tous les cachots, c'était vers le temps du repas du soir ; les gardiens entrèrent dans la prison des voleurs et dirent à un pauvre malheureux : « Viens, on va t'étrangler. »

A cette parole foudroyante, les voleurs, bien

qu'habitues à ces sortes d'exécutions et dévorés par la faim, laissèrent tous leur tasse de riz, sans pouvoir en avaler un grain. Le malheureux est pris, conduit dans la chambre où on lui passe la corde au cou, on ferme la porte du dehors, quatre gardiens saisissent l'extrémité de la corde et sans émotion tirent comme des matelots hissant une voile ; puis, quand ils ont bien serré, ils attachent la corde solidement à un morceau de bois placé là à cette fin. L'exécution était faite. Deux heures après, un jeune gardien alla regarder par la fente de la porte et se sauva disant et riant : « Il remue encore les jambes. » On serra de nouveau la corde. Cette exécution se fit sans bruit, on n'entendit ni cri, ni soupir de la victime. J'ai décrit ce supplice au long, car c'est ainsi que des centaines, pour ne pas dire des milliers de chrétiens ont été exécutés, pendant la persécution de 1866 et 1868.

Le soir ou pendant la nuit, on ouvrit la porte ; aussitôt je vis que de tous les cabanons, tous les païens se mirent à cracher avec force ; c'était pour empêcher l'âme du supplicié de venir habiter en quelque coin de la prison. Nous avions, à cette époque, avec nous, deux sorcières qui se firent surtout remarquer en cette circonstance ; pendant plus de trois minutes elles jetèrent ainsi

de la salive du côté de la porte, et cela avec le plus grand sérieux du monde.

A cette occasion, disons quelques mots des sorcières que j'eus l'occasion de voir.

En coréen on les appelle Mastang. Leur fonction est de tirer la bonne aventure, mais surtout de chasser les maladies par toutes sortes de superstitions ; on les appelle principalement pour la petite vérole. Elles arrivent avec tout leur bagage, des habits de couleurs diverses, un tambour qu'elles frappent en récitant des formules, d'abord sur un ton lent, bientôt accéléré ; puis elles s'arment comme les anciens guerriers, d'un sabre dont la lame est de bois argenté, taché d'une couleur rouge qui imite le sang ; elles s'élancent, frappant l'air à droite et à gauche, vont, viennent, crient, hurlent en sautant, et lorsqu'elles sont épuisées, le mauvais génie doit être expulsé. Il prit un jour fantaisie au préfet de police de chasser, je ne sais pour quel motif, toutes les sorcières de la capitale. Quelques-unes se cachèrent et, en secret, pendant la nuit, exercèrent leurs fonctions qui sont assez lucratives. Mais les satellites se mirent à leur poursuite et en arrêtèrent un certain nombre ; j'en ai vu une quinzaine, on les laissait généralement sept ou huit jours en prison et on les renvoyait ensuite.

Toutes furent déposées successivement dans notre cabanon. En arrivant, c'étaient des lamentations, des pleurs, un chagrin qui allait jusqu'à leur faire refuser toute nourriture ; mais elles n'étaient pas longtemps à se remettre, et comme elles pouvaient se procurer ce qu'elles voulaient par le moyen de leurs familles, elles faisaient généralement bombance. Généreuses du reste, elles partageaient avec les chrétiennes ce qu'elles recevaient. Elles m'offrirent même plusieurs fois du vin de riz... mais je refusai ; le vieux Jean, qui n'avait pas les mêmes raisons, put accepter ainsi quelques tasses de vin qui lui firent du bien. J'en ai vu de toutes sortes, de vieilles, de jeunes, de tristes, de gaies, etc..., les unes ayant assez bonne tenue, les autres d'un grand laisser-aller. Mais pour toutes, quel contraste avec la simplicité, la modestie de nos chrétiennes qui, par leur charité, gagnaient la bienveillance, l'affection de ces femmes toujours en guerre entre elles.

J'eus aussi l'occasion de voir dans la prison quatre saltimbanques ou comédiens : c'étaient des êtres hideux, dégradés, passant leur temps à jouer. Les prisonniers pour dettes étaient nombreux, à cette époque ; en tout, le nombre des détenus s'élevait à soixante-cinq.

Le lundi 13, vers quatre heures, un employé apporta la corde à étrangler et la suspendit devant nos yeux à la porte de l'usine à exécution.

Évidemment on allait commencer. Pour qui était-ce ? Je me tins prêt à donner une dernière absolution à nos chrétiens, à mesure qu'ils passeraient ; je me préparai moi-même à passer. Dans quelques instants, je pouvais échanger cette prison pour le ciel, voir Dieu, la sainte Vierge, les anges, les saints, posséder un bonheur sans limites, sans fin ! Quels moments solennels !

Vers cinq heures, le chef geôlier entre dans notre cabanon et s'asseyant, il nous dit tout à coup :

— Quelle catastrophe ! on vient de recevoir l'ordre d'étrangler ce soir Kim-tjyo-si.

Kim-tjyo-si était un employé du gouvernement chargé de recueillir les impôts de sa province. Ses comptes présentaient plus de 100.000 francs de déficit. Depuis deux mois il était en prison, et malgré sa grande fortune, il ne put réussir à payer sa dette au gouvernement. Le juge, ennuyé d'attendre, après l'avoir mis plusieurs fois à la torture, venait de donner l'ordre de le mettre immédiatement à mort. En quelques instants, les préparatifs sont faits ; le geôlier

en chef passe dans la prison et avertit cet infortuné que le moment est arrivé ; j'entends le geôlier qui, en traversant la cour, lui dit :

— Venez, n'ayez pas peur, nous allons vous faire cela d'une belle manière, avec tous les égards possibles.

En trois minutes c'était fait, il ne restait plus qu'un cadavre dans la chambre des morts.

Le mardi au matin, nous nous disions, c'est peut-être pour aujourd'hui, le mercredi également, enfin le jeudi arrive, puis se passe. Avait-on donc une fois encore changé de sentiment à notre sujet ? Il nous fut impossible de rien savoir du reste. Nous étions prêts pour quand on voudrait.

Cependant mon pauvre vieux s'affaiblissait de plus en plus, il était souvent malade et faisait pitié à voir. Moi-même je me sentais très affaibli, mes forces s'en allaient. Les satellites qui venaient nous voir en faisaient la remarque.

— Comme il est changé ! il souffre beaucoup ici !

Dans les premiers temps, je pouvais prendre un peu l'air et faire quelques pas dans la cour, mais à cette époque, les prisonniers étaient si nombreux que tout était encombré ; il était impossible de circuler ; de plus, la chaleur commençait

à se faire sentir, notre cachot devenait de plus en plus infect, surtout quand on eut mis chez nous trois femmes de voleurs, dont deux avaient des fillettes de deux à trois ans, remarquables par leur malpropreté, leur humeur acariâtre et colère.

Vers cette époque un chef de satellites, assez brave homme, vint me voir et me dit :

— Mais on n'a pas de nouvelles des Pères, on ne peut pas les trouver ; pour moi, je crois que c'est inutile de les chercher, ils sont certainement partis, qu'en pensez-vous ?

— Ici je ne puis rien savoir, n'ayant pas de communication avec l'extérieur ; mais, vu la difficulté de rester dans le pays, ils pourraient bien être partis.

— Oui, oui, c'est mon sentiment, je crois bien inutile de les chercher.

— Et moi aussi, ajoutai-je, vous y perdez votre temps et votre peine.

De cette façon le bruit pouvait se répandre que les Pères s'étaient enfuis en Chine. Ce n'était pas un mal, bien au contraire ; car, persuadés qu'ils n'étaient plus dans le pays, les satellites devaient naturellement cesser les recherches.

Ainsi se passaient les jours et rien de nouveau ne se présentait, de temps à autre seulement, on

entendait ce cri sinistre des valets qui introduisaient de nouveaux prisonniers, mais cette impression douloureuse était compensée assez souvent par le cri joyeux des mêmes valets annonçant qu'un prisonnier était mis en liberté. Dans ce dernier cas, on félicitait l'heureux mortel. Puis par un retour bien naturel, chacun pensait à soi et cette délivrance donnait de l'espoir.

Lorsqu'un prisonnier riche sortait, il faisait ordinairement cadeau de quelques boisseaux de riz aux pauvres voleurs. Alors, il y avait un grand gala à la prison ; le cuisinier était un voleur, et dans ces circonstances il ne manquait jamais d'offrir un sacrifice.

Ce sacrifice, il y avait parmi les prisonniers à l'aise des gens qui le faisaient à tous les repas. Voici en quoi il consistait : Quand on apportait la table de riz, le cuisinier en prenait une cuillerée qu'il remettait à un employé, celui-ci allait déposer ce riz près d'une peinture (que je n'ai pas vue) dans l'intérieur du cachot des voleurs ; puis il en prenait une seconde qu'il allait jeter à tour de bras à travers les barreaux de la chambre des exécutions ou des cadavres, en récitant une formule ou prière adressée au diable de l'endroit : « Faites qu'un tel sorte bien vite... » Quand le sacrifice était général, il criait : « Faites

que tous les prisonniers sortent demain matin... Non, non, criaient les païens, ce soir, ce soir, » et le sacrificateur de reprendre : « Faites qu'ils sortent tous ce soir, qu'il n'en reste pas un seul. » Et tout cela se faisait en riant, en plaisantant, en sautant, aussi suis-je persuadé qu'ils n'y croient pas, cependant ils auraient bien peur de se dispenser de cette simagrée.



VII. — Vers la liberté.

LE 31 mai, lendemain de l'Ascension, nous apprîmes que les deux préfets de police devaient venir le lendemain établir leur tribunal dans l'appartement des satellites, antichambre de la prison. Évidemment il allait y avoir du nouveau, et bien certainement c'était de nous qu'on devait s'occuper ; mais de quoi s'agissait-il ? Impossible de le savoir. En tous cas, c'était une bonne nouvelle : que pouvait-il nous arriver de plus pénible que ce séjour prolongé dans notre cachot ?

Le lendemain, en effet, 1^{er} jour de juin, un grand mouvement se fit en dehors de la prison. Un prisonnier de nos amis vient nous dire en secret que c'est de moi qu'il s'agit, que je dois comparaître encore devant les deux juges, venus exprès pour m'interroger.

Quelques instants après, un satellite bien habillé se présente et m'invite à le suivre ; nous traversons la cour ; la porte de la prison s'ouvre, et je me trouve entre deux haies de satellites, ayant devant moi les deux mêmes juges que vous connaissez par la description que j'en ai faite

plus haut. Cependant il y a une différence dans le costume ; aujourd'hui ils sont habillés en bourgeois ou plutôt en nobles, de beaux habits de soie, le large chapeau civil, surmonté d'un bijou, espèce de petite statue en jade appelée Ok-non ; ils tiennent leur éventail à la main et, tranquillement assis, fument dans de longues pipes le bon tabac des provinces du Nord.

Les deux rangs de satellites ne se composent guère que de chefs, les hommes aux longs bâtons rouges sont absents, on ne me lie pas de la corde rouge. Les satellites me regardent avec un petit air de protection et comme un sourire d'amitié. Que peut-on bien me vouloir, de quoi s'agit-il ? Je m'étais présenté croyant aller au supplice, et tout m'annonce que je me suis trompé. Si enfin on allait m'accorder la liberté de religion, nous permettre de demeurer dans le pays, de prêcher, etc... c'est trop beau ! Mille pensées me traversent l'esprit en peu d'instant ; mais tout se passa à l'intérieur, car pour l'extérieur je demeurai impassible comme un vrai coréen.

On me fit asseoir sur le paillason au milieu de la cour, les deux juges me considéraient, le premier prit la parole et me dit :

— Comment est ta santé ? As-tu souffert beaucoup ? Comme tu es changé !

Et tous les satellites de sourire et de se dire entre eux :

— C'est vrai, comme il est pâle et maigre !

— Je suis assez bien, répondis-je, comment ne souffrirait-on pas en prison ! je n'ai pas été malade, mais de fait je suis faible et je sens que mes forces s'en vont de jour en jour. Aussi je prends la liberté de vous dire qu'assis comme je le suis ici, exposé à un soleil ardent que je n'ai pas vu depuis cinq mois, je pourrais être pris d'un grand mal de tête, peut-être même d'une insolation.

— Oh ! c'est vrai, dit le juge, qu'on le fasse approcher et s'asseoir ici, tout près de nous, à l'ombre.

Mon jugement ne débutait pas mal, que pouvait-il donc bien y avoir ? Le juge prit une feuille de papier qu'il déploya et me dit :

— Connais-tu Ni-yak-mang-i ?

Je réfléchis un instant et je répondis :

— Non, je ne le connais pas.

— Que veut dire Yak-mang-i ?

— Je ne sais, je ne connais pas ce nom.

On insista beaucoup, mais impossible de donner une réponse.

Plus tard on apprit du vieux Jean que Yak-

mang-i voulait dire Jean en chinois ; cette explication parut leur faire plaisir.

— Ni (Jean) Yak-mang-i est un chrétien, ne le connais-tu point ?

— Non, je ne sais ni d'où est ce personnage, ni qui il est.

Puis il me demanda :

— Que veut dire Paik-na-ri ? le connais-tu ?

— Non, je ne le connais pas, je ne sais même pas si c'est un nom d'homme ou de lieu.

On resta longtemps pour déchiffrer ce nom ; je ne puis rapporter toutes les questions absurdes qu'ils me firent pour avoir un éclaircissement auquel, paraît-il, ils attachaient une grande importance. Bientôt tout tourna au comique :

— Comment se prononce ce nom dans ta langue ?

— Il m'est impossible de vous donner la prononciation d'un nom que je ne connais pas.

— Mais enfin, en français, comment prononcerais-tu Paik-na-ri ?

Ennuyé, je répondis :

— Eh bien, je le prononcerais Paik-na-ri.

— Non, ce n'est pas cela.

J'avais beau dire que nous n'arriverions jamais de cette manière à une solution, ils s'obstinaient quand même.

Un chef des satellites s'approcha et me dit en souriant :

— Toi, tu t'appelles Pok-Myeng-i en coréen.

— Oui.

— Pok veut dire Ilpe.ris.se.

— Oui, Félix.

— Myeng-i veut dire ke-lai-ra.

— Oui, Clair.

— Eh bien ! dis-nous de la même manière ce que veut dire Paik-na-ri.

— Faites-moi voir, dis-je, les caractères.

— Ce n'est pas nécessaire ; comment traduis-tu Paik en ta langue ?

— Mais de quel Paik voulez-vous parler ? En effet, en coréen, l'un signifie blanc, l'autre cent.

— Eh bien, écris ce son en coréen.

On me passa un pinceau, et j'écrivis seng pour cent.

— Et na, comment le prononces-tu en français ?

— Na est un pronom qui signifie moi.

— Écris cela.

J'écrivis en coréen moa pour moi. Le chef était triomphant il trouvait que tout allait bien, il était assuré du succès.

Pour moi, je m'efforçais de me prêter de bonne

grâce à cette comédie, non sans faire observer gaiement que de la sorte on n'arrivait pas mieux au but.

— Et ri, comment se dit-il en français ?

— Il y a beaucoup de ri en coréen, duquel voulez-vous parler ?

— Du ri, la mesure pour les distances de lieux.

— En français, il n'y a pas de ri, mais dix ri font une lieue, le mot français.

— Écris ce mot.

J'écris encore en coréen rien pour lieue le mieux possible. J'avais donc écrit *seng-moa-rien*.

Tout triomphant, il alla porter le résultat au grand juge qui avait suivi avec beaucoup d'intérêt et de patience, tout ce petit drame et qui lut *seng-moa rien*.

— Eh bien ! dit-il, demandez-lui s'il connaît un personnage de son pays qui s'appelle *seng-moa-rien* ?

Je ne pus m'empêcher de rire, et sans avoir besoin d'interroger longtemps ma mémoire :

— Non, je ne connais personne de ce nom.

Désappointement général ! Évidemment nous avons fait fausse route.

Cependant ils ne se découragèrent pas, et

nous dûmes procéder de la même manière pour deux ou trois autres noms de lieu ou de personne qu'ils ne connaissaient pas et moi pas plus qu'eux. Sans plus de succès, bien entendu ; mais je m'abstiens de vous décrire la scène. Tout l'interrogatoire, qui fut assez long, se passa de la sorte.

Généralement les noms européens sont traduits en caractères chinois, suivant le sens ou suivant le son ; bien souvent même on se contente de traduire à peu près la première syllabe du nom. En Chine, pour quelqu'un qui ne connaît pas la personne, il est difficile de trouver le nom européen d'après les caractères, mais en Corée, où souvent ces caractères ont un sens différent du chinois, la difficulté devient une impossibilité.

Un jour que je racontais la scène du fameux *seng-moa rien*, un confrère présent me dit que Paik-na-ri pourrait bien être le nom de M. Brenier que les Chinois prononçaient à peu près Pai-re-ni... Jusqu'ici je n'ai pu m'assurer du fait, mais ce ne serait pas impossible, d'autant plus que le juge, vers la fin, me dit :

— Quel est le nom de ton ministre actuellement à Pékin ?

— Le ministre de France actuellement à

Pékin s'appelle : le vicomte Brenier de Montmorand (nom que je prononçais en français).

Tous encore essayèrent de le prononcer, et s'en tirèrent splendidement pour le seul mot Montmorand. Mais comme il y avait loin de là à Paik-na-ri ! Et la distance n'était pas moins grande avec ma traduction *seng-moa-rien*.

— Connais-tu ton ministre ?

— Oui, je le connais, je l'ai vu plusieurs fois.

— Depuis quand est-il à Pékin ?

— Depuis deux ou trois ans, etc.

La conversation languissait, le juge paraissait ne plus savoir sur quoi m'interroger. Je profitai du silence pour dire :

— Voilà longtemps que je suis en prison, le gouvernement ne décide rien ; si je pouvais voir le roi, je lui ferais une demande ; ne pouvant paraître en sa présence, je prie les juges de vouloir bien lui rapporter mes paroles. Vous connaissez assez la religion pour savoir qu'elle n'enseigne que le bien, qu'elle apprend aux hommes à régler leur conduite, à devenir des hommes justes et de bons citoyens. Jusqu'ici on l'a prohibée, sous de futiles prétextes, je ne sais ce qu'en pense le roi, mais j'ose le supplier de vouloir bien nous accorder de rester en Corée,

de prêcher et de répandre la religion; le royaume et le gouvernement ne peuvent qu'en tirer de grands avantages. Tel est le grand désir de mon cœur, telles sont les paroles que je voudrais dire au roi.

Le juge Ni-Kyeng-ha me regardait, il sourit avec mépris et, d'un ton bref, me donna l'ordre à peine articulé de me retirer.

On me reconduisit en prison. Tous les prisonniers avaient les yeux braqués sur moi pour tâcher de deviner de quoi il s'agissait et quelle était la décision du juge. La décision, je ne la connaissais pas, j'ignorais de quoi il s'était agi, tant cet interrogatoire m'avait éprouvé. Je soupçonnais pourtant qu'on avait reçu quelque dépêche du dehors; d'où pouvait-elle venir? dans quel but? Inutile de chercher à pénétrer ce mystère, qu'on décide ce qu'on voudra, je suis prêt à tout; comme la Providence décidera, je marcherai.

Je pus raconter à mon bon vieux Jean ce qui venait de se passer; il ne fut pas peu surpris. Un des chefs des satellites vint de la part du juge me demander encore de nouvelles explications; il questionna même le vieux Jean qui perdit son temps à expliquer que, bien qu'on pût connaître le nom européen d'un person-

nage, il ne s'en suivait pas qu'on sût son nom chinois.

Les juges s'en allèrent, l'un au palais royal, l'autre chez le grand-maître. Et à la prison tout rentra dans le calme.

Il y avait, depuis quelques jours, parmi les prisonniers, un prétorien de la ville de Y-y. Ayant appris, dès son arrivée, qu'il y avait un Européen en prison, il vint me voir. Il parlait sans trop se gêner, aussi me dit-il qu'il avait souvent entendu parler de la religion, qu'il la connaissait, et qu'un grand nombre de ses amis s'étaient retirés des affaires pour la pratiquer; il ajouta que tous étaient de braves et honnêtes gens à qui on ne pouvait rien reprocher.

— Et vous, pourquoi ne la pratiquez-vous pas ?

— Moi, répondit-il, j'ai tenu à ma position, je n'ai pas voulu quitter ma fortune, je continue à suivre les usages de notre pays, mais j'estime et j'aime les chrétiens.

— En a-t-on arrêté beaucoup dans votre province ?

— Non, dit-il, on n'en a pas arrêté un seul, on ne les cherche même pas, du reste à quoi bon arrêter des gens qui ne font de mal à personne ?

— Savez-vous si on a arrêté des Pères ?

— On les a cherchés beaucoup, mais il a été impossible de les trouver, et je sais que, jusqu'à ce moment, pas un seul n'a été arrêté.

Ces nouvelles, qui me paraissaient certaines, me firent grand plaisir. Il est rare de trouver des gens qui vous parlent sans crainte avec une telle franchise. Il raconta son histoire au vieux Jean; il était en prison pour dettes et n'avait pas une sapèque pour payer.

— Je sais bien que je vais mourir, dit-il, mais on ne meurt qu'une fois.

Hélas ! oui, on ne meurt qu'une fois, mais sa pauvre âme ! Que j'eusse voulu le convertir, mais le temps allait me manquer.

Le 3 juin, il vint selon son habitude dans notre cachot et dit au vieux :

— On dit partout dans la prison qu'on va le renvoyer dans son pays, parce que son gouvernement l'a réclamé.

Nous étions tellement habitués à de tels bruits que nous n'en crûmes rien ; cependant, comme la chose était possible, je pris avec le vieux toutes les dispositions nécessaires pour le cas d'une séparation. Quant au pauvre prétorien, je le revis quelques jours après ; on le ramenait du tribunal, il était porté sur le dos d'un valet,

la tête pendante, sans connaissance, à la suite de la violente torture à laquelle il venait d'être soumis. On fut près d'une heure à le rappeler à la vie, à panser ses plaies. Depuis je n'en ai plus rien su.



VIII. — Délivrance.

LE 5 juin, je célébrais l'anniversaire de mon sacre; j'en avais averti les chrétiens; nous étions en fête, en fête dans un cachot!

Le prétorien, chef du poste, en grand costume, se présente devant notre porte :

— Prenez votre grand habit, me dit-il, et suivez-moi.

Que pouvait-il y avoir de nouveau? Je donnai une poignée de main au vieux, je bénis tous les chrétiens, et sortis à la suite de mon guide, qui me conduisit hors de la prison, dans la chambre des satellites qui était vide; on me donna de l'eau pour me laver, j'en avais bien besoin! Faut-il dire que j'éprouvais une véritable jouissance en me lavant la figure, les mains et les pieds... Le soleil paraissait, je caressai quelques brins d'herbe qui poussaient là, il y avait si longtemps que je n'en avais pas vu, je contemplai le ciel. Je pus même voir des montagnes dans le lointain; tout me paraissait nouveau, tout me paraissait beau!

Je pouvais me promener, ce qui me fit beaucoup de bien, mais comme je me sentais faible!

Plusieurs satellites vinrent me voir ; on me dit qu'on allait me renvoyer en Chine, que j'irais à Pékin où on me remettrait entre les mains des Européens, de mon pays : qu'en ce moment on était en train de me faire des habits neufs pour le voyage, que quand tout serait prêt, on partirait. Je pensais que, si vraiment on voulait me renvoyer, le juge me le ferait dire de quelque manière ; j'attendis donc une communication officielle avant d'ajouter foi à toutes ces paroles.

— Es-tu content de partir ?

— Comment le serais-je ? Vous savez bien que je n'ai qu'un désir, c'est de rester ici pour continuer à enseigner, à répandre la religion ; puis on me renvoie et on laisse les chrétiens en prison, comment ne souffrirais-je pas ?

— Mais on va mettre en liberté tous les chrétiens.

— Est-ce vrai ?

— Mais certainement, leur maître étant parti, ils ne peuvent plus rien faire, que peut-on avoir à craindre ? on va tous les renvoyer chez eux.

— Et cela sans nouveaux interrogatoires, sans supplices ?

— Mais certainement.

Que croire de tout cela ? Je ne croyais rien, je les savais si menteurs. J'eus même l'idée qu'on allait m'emmener dans quelque autre endroit pour m'exécuter ; et me tins prêt à tout événement.

Bientôt la nouvelle se répandit en ville que j'étais sorti de prison et qu'on me gardait dans les appartements du tribunal où l'on pouvait me voir. Dès lors le tribunal fut envahi par une foule de curieux qui venaient en procession ; c'étaient des employés du gouvernement, des bourgeois, des nobles, etc., etc... Il fallait trois ou quatre gardiens pour maintenir la foule, et bientôt on fut obligé de me renfermer dans une cour, dont bien vite les murailles furent escaladées.

Des satellites m'annonçaient leurs parents, leurs amis ; force était de recevoir tout ce monde, de répondre à tous et à toutes les questions. Je le fis le mieux possible, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de la religion en Corée. Ce peuple de la capitale est vraiment bon ; tous me parlaient poliment et avec affabilité ; même les nobles qui se présentèrent, quelquefois au nombre d'une trentaine.

Parfois le mandarin-gouverneur de la prison, qui avait ses appartements dans le tribunal, venait m'appeler et, renfermés chez lui avec quel-

ques-uns de ses amis, nous causâmes tout à l'aise. Ils y trouvaient grand plaisir, apprenant ainsi une foule de choses qu'ils ignoraient, je pus même leur parler de la doctrine que j'étais venu prêcher. Le soir, il me faisait venir, et je me souviens d'être sorti deux fois, assez avant dans la nuit, pour répondre à ses questions. Il paraissait écouter mes réponses avec plaisir, et avec intelligence. Il admirait l'explication de la création du monde et disait que la doctrine des dix commandements était bien belle.

Par son entremise j'eus l'occasion de voir aussi plusieurs employés de la cour qui s'adressaient à lui pour se faire présenter, ces messieurs ne voulant pas se présenter comme de simples mortels ; nous faisons alors des échanges de politesse à la coréenne. Je dus bien souvent me tromper pour l'étiquette, mais on savait que je ne sortais pas du palais du roi.

Tout le monde parlait de mon départ, et bien des gens entre eux disaient : « On a bien fait de le renvoyer, c'était la seule chose à faire. » Il semblait évident, à les entendre, qu'on voulait me renvoyer. Je n'avais rien à faire, rien à dire, si ce n'est m'abandonner à la conduite de la Providence. Cependant la pensée de mes pauvres chrétiens prisonniers ne m'abandonnait

pas. Un jour j'en parlai au juge et lui dis :

— Oh ! si je pouvais voir le vieux Tchoi Jean.

— Vous désirez le voir ? C'est bien facile, vous allez les voir, je vais les faire venir tous.

Aussitôt il donna l'ordre d'appeler tous les chrétiens les uns après les autres. Leur vue me consola, je m'efforçai de les encourager à la patience, à la confiance en Dieu. Hélas ! j'étais mis en liberté et eux restaient prisonniers ; qui comprendra bien la grandeur de cette épreuve ! Ma présence devait être pour eux un soulagement et voilà que je les quitte ! Le vieux Jean demeura plus longtemps ; en sa présence, je demandai à ce chef ce qu'allaient devenir les chrétiens prisonniers. Il répondit aussitôt :

— Mais on va les renvoyer tous, à quoi bon les retenir puisqu'on renvoie leur chef !

C'était à ne pas y croire, et je vis bien que le vieux Jean n'y ajoutait pas foi.

— Est-ce certain ? repris-je.

— Mais oui, il n'y a pas de doute, après votre départ on va les renvoyer tous chez eux, on va rendre à Tchoi-Lang-ouen (le vieux), la maison que vous habitiez et tout ce qui lui appartenait.

Le vieux nous quitta, il était bien triste.

— Ah ! dit-il, je ne reverrai donc plus la figure de l'évêque !

J'avais moi-même le cœur brisé.

— Courage, lui dis-je, nous nous retrouverons certainement au Ciel.

La-dessus, il retourna en prison et je ne l'ai plus vu depuis.

On avait transporté mes caisses qui se trouvaient au tribunal de droite à celui de gauche. On les ouvrit en présence de plusieurs officiers, et on étendit les objets qu'elles contenaient sur le parquet. Tout avait été bouleversé, pillé, brisé. Ils firent un inventaire de tout ce qu'il y avait et puis vinrent m'apporter la liste en me demandant de la signer.

— Signer quoi ? leur dis-je.

— Mais cette liste par laquelle tu reconnais les objets qui t'appartiennent et qu'on va te remettre.

— Comment, plus des trois quarts des objets que vous avez pris dans ma maison ont disparu ! Non, je ne veux pas, je ne puis pas signer cela.

Ils parurent surpris et désappointés, puis ils se remirent de suite et dirent aussitôt avec astuce :

— Au reste, cela ne nous regarde pas, on nous

a dit seulement de faire l'inventaire, nous n'avons qu'à présenter cette liste telle qu'elle est au préfet de police.

Puis on ne me parla plus de la signature, qu'ils eussent exigée bien en vain, car j'étais résolu à ne pas la donner. En effet, un grand nombre d'objets avaient disparu, chacun ayant pris ce qui était à sa convenance. Tout ce qui avait quelque valeur, montres, calices, jusqu'aux ampoules des saintes Huiles, tout avait disparu.

J'avais trouvé l'écrin d'un anneau auquel je tenais beaucoup. C'était un souvenir de Mgr Jacquemet, évêque de Nantes, de qui j'avais reçu tous les ordres sacrés. Je cherchai l'anneau, le chef des satellites me dit : « Il doit y être, je l'ai vu hier. » Il avait disparu. Ainsi, même après que le gouvernement eut décidé de me rendre ce qui m'appartenait, on m'avait volé. Les objets furent remis dans les caisses que l'on ferma avec grand soin en les cachetant. La précaution était un peu tardive.

Tous les satellites, surtout ceux du tribunal de droite, vinrent me féliciter de l'heureux succès de cette affaire et du bonheur que je devais éprouver de prendre ainsi le chemin de mon pays. Je ne partageais pas tout à fait leur sentiment, aussi l'un des chefs me dit :

— Tu n'as pas l'air content de retourner dans ton royaume, mais dis-moi, aurais-tu commis quelques crimes contre ton gouvernement ?

Je répondis simplement :

— Non, je n'ai commis aucun crime contre mon gouvernement.

Pauvres gens ! ils ne comprenaient pas mes sentiments ! Mais il était inutile de leur expliquer ma position, et encore moins mes projets pour l'avenir.

Chassé de force de la Corée, je n'abandonnais pas pour cela ma mission ; mais quand pourrais-je revenir au milieu de mes enfants ? Puis la pensée du sort réservé aux prisonniers. J'avais bien des motifs d'être sérieux. J'en entendis un autre qui disait : « Il faut vraiment que ce soit un homme bien-aimé du ciel ; quelle chance il a eue ! Jamais jusqu'ici on n'avait vu chez nous une chose semblable. »

Le 10 juin, on me remit des habits neufs de mauvaise toile en me disant que le lendemain je devais quitter la capitale. Le soir, assez tard, quelques satellites du tribunal de droite vinrent avec leur chef Ni, qui, l'air fourbe et un mauvais rire sur les lèvres, me dit :

— Tu vas retourner dans ton pays, par conséquent tu n'auras plus besoin des livres coréens

ni des livres chinois que personne ne connaît chez toi. Nous avons l'ordre du préfet de police de retirer tous ces livres de tes caisses et de les brûler ici devant toi.

Je voulus protester, mais bien inutilement, c'était l'ordre du préfet de police qui ne change jamais d'avis, et qui de plus n'était pas présent. On ouvrit donc de nouveau toutes les caisses, on examina tous les livres en caractères chinois, puis ceux en caractères coréens, même les livres européens où se trouvaient quelques caractères chinois ou coréens ; tous nos manuscrits, nos travaux sur la langue y passèrent ; heureusement que j'avais pris mes précautions, ayant eu soin de laisser en Chine un exemplaire de nos livres les plus importants ; ainsi on mit de côté le dictionnaire coréen-chinois-français du P. Richard, que j'avais emporté afin de conserver le mien qui est plus complet ; cependant il y avait quelques ouvrages nouvellement traduits et dont il n'existait pas d'autre exemplaire.

Lorsque le triage fut fait, on remit dans les caisses la plupart des autres objets, en les y jetant pêle-mêle ; je dis la plupart, car ce soir-là, on eut soin de faire disparaître quelques objets sur lesquels certainement ne se trouvaient ni caractères chinois, ni caractères coréens. Quoique

extrêmement fatigué, je voulus moi-même refaire un peu les caisses et y mettre plus d'ordre, mais on s'y opposa.

— Comment, dis-je, pour un si long voyage vous avez tout mis en désordre dans ces caisses à demi pleines? A l'arrivée, tout sera brisé, gâté, perdu.

Ils se mirent à rire pour toute réponse. On eût dit que ces employés étaient furieux de me voir partir. Moi, au contraire, je pensais que sous tout cela il y avait quelque mystère, je doutais du but du voyage qui ne m'avait pas été notifié officiellement. Mais m'abandonnant à la Providence je n'éprouvais aucune inquiétude.

On ferma les caisses qu'on cacheta de nouveau, puis on les ficela avec des cordes de paille. Dans la cour, on alluma un feu où furent jetés les livres qu'on venait de me retirer. Invité à aller voir ce spectacle, je refusai et demeurai assis dans un coin de la chambre, au milieu des vociférations et des rires de tous ces êtres qui ne disparurent que fort avant dans la nuit.

Il fallait se lever de grand matin, mais je ne pus m'endormir que difficilement: je revoyais les scènes que j'avais vues et me rappelais les paroles entendues. Il pleuvait, j'avais chaud, j'avais froid, je me sentais de plus en plus faible. Je me

remis cependant avec confiance entre les mains de la divine Providence, me réfugiant dans le cœur de Notre-Seigneur, qui avait éprouvé de si grandes angoisses au jardin des Oliviers ; je me recommandai à la sainte Vierge, lui confiant mes pauvres Pères, mes chers enfants que j'allais quitter et tous nos pauvres chrétiens. Oh ! combien il y a longtemps que cette belle mission de Corée vit dans les catacombes ! que de persécutions elle a endurées ! elle semble toujours à l'agonie ! elle gémit dans la douleur et les larmes. Que de ruines ! quel long martyre ! et voilà que je suis encore forcé de m'éloigner ! Que vont devenir nos chrétiens ? Que vont devenir mes confrères ? Où sont-ils ? que de souffrances, que d'anxiétés ils ont dû éprouver ! Mon Dieu, que votre sainte volonté soit faite tout entière ! Conduisez-moi de la manière qu'il vous plaira, je suis tout à vous et pour toujours à vous, disposé à endurer de plus grandes souffrances encore à la suite de notre bon Maître, à boire le calice d'amertume jusqu'à la lie pour votre plus grande gloire, pour votre amour, soumis en tout à votre sainte volonté, la règle de toutes mes pensées, de toutes mes actions.

Je m'endormis dans ces pensées, et le lendemain, 11 juin, j'étais debout de bonne heure. Il

fallut attendre longtemps les porteurs qui étaient en retard, puis les chevaux pour les bagages qui n'arrivaient pas ; c'est ainsi que tout se fait avec ordre et promptitude dans le pays de Corée.



IX. — Départ pour la Mand-
chourie.

ENFIN, on m'annonce qu'on va partir ; déjà un grand nombre de personnes se sont réunies dans la cour du tribunal pour me voir. Ceux qui me connaissent me souhaitent un bon voyage. Je m'assieds dans la chaise où l'on me renferme comme dans une cage, en ayant bien soin de rabattre les rideaux, afin que personne sur la route ne puisse m'apercevoir. Deux porteurs soulèvent la chaise, on part. A travers le treillis, qui sert de porte à mon véhicule, je puis voir la grand'rue que nous suivons, c'est un véritable boulevard se prolongeant à perte de vue ; de chaque côté se trouvent des maisons en terre, couvertes de paille, si petites, si basses, qu'on se demande si ce ne sont pas des habitations de castors. A la capitale, on est si accoutumé à voir passer des cortèges, que personne ne fit attention à nous.

Bientôt nous franchissons la porte de la ville, plusieurs satellites qui nous avaient accompagnés jusque-là nous quittèrent, et continuant notre route, nous nous trouvâmes dans la campagne,

où nous fîmes une halte. Je pus sortir un instant pour examiner le personnel de notre caravane. Un petit mandarin à cheval nous avait rejoints, on me dit qu'il devait m'accompagner jusqu'à la frontière. Deux satellites devaient venir jusqu'à la première station et devaient être remplacés ainsi successivement dans chaque station ; les chevaux et les conducteurs devaient être remplacés eux aussi. Les quatre porteurs s'engagèrent à aller jusqu'à la frontière. Après nous être reposés un instant, je remontai en chaise et nous continuâmes notre route. J'étais assez mal à l'aise dans ce petit véhicule qui ne ressemble pas mal à une civière. Du moins je pouvais me recueillir tout à mon aise, j'en avais bien besoin ; je pouvais aussi respirer l'air salubre de la campagne et purger mes poumons de tous les miasmes malfaisants et infects que j'avais dû respirer pendant cinq mois.

Les environs de la capitale sont d'un aspect charmant ; des collines légèrement ondulées ; puis dans le fond de hautes montagnes parmi lesquelles le Sam-kak-san, partout des champs, partout de la verdure, puis des bois, des forêts, de grands arbres que l'on conserve avec soin.

Nous entrons dans un défilé entre des rochers couverts d'arbres qui s'élèvent à pic de chaque

côté, c'est la grand'route que la nature seule se charge d'entretenir, comme à peu près toutes les routes de ce pays.

Vers le milieu du jour nous arrivons à Koyang, petite ville distante de 40 lis ou 4 lieues de la capitale ; le mandarin vient me voir et bientôt toute la population de la ville a envahi le mandarinat.

Dans l'après-midi, nous faisons encore 4 lis et nous nous arrêtons à Hpa-tjyou pour y passer la nuit.

Je n'ai pas l'intention de vous conduire ainsi de station en station, ce serait un voyage trop monotone ; je me contente de noter les principaux incidents du voyage, me réservant de compléter vos notions géographiques, par la liste des villes que nous dûmes visiter et qui servent d'étapes pour les voyageurs du gouvernement.

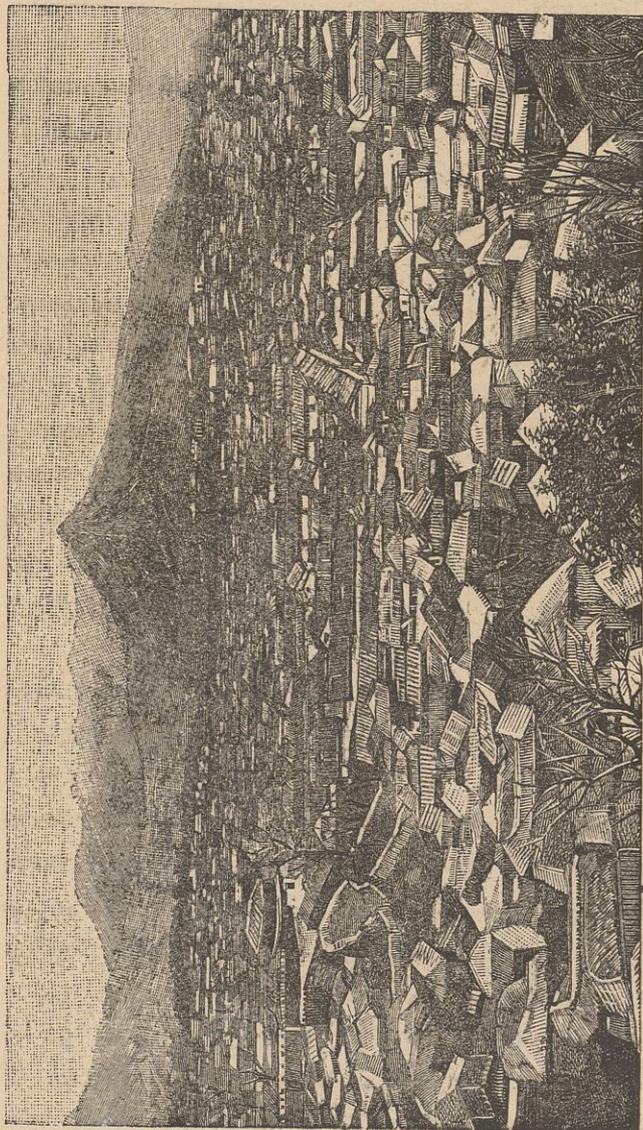
En arrivant à Hpa-tjyou, nous trouvâmes les prétoriens qui s'exerçaient au tir de l'arc. Tous vinrent me voir, ils avaient tant de choses à dire et à demander, que nous ne pûmes nous coucher que très tard. Le lendemain pour me laver on me servit de l'eau dans un bloc de granit, creusé en forme de vase, ayant à la partie inférieure un orifice pour laisser échapper l'eau, après

qu'on s'en est servi. Chacun vient à son tour à ce bassin, un sceau est placé à côté, puis, sur le bord, une petite tasse pleine de sel pour se nettoyer la bouche et les dents, ce que les Coréens ne manquent pas de faire chaque matin.

On me servit un déjeuner assez copieux, et pour ne plus y revenir, je dirai que, sous ce rapport, j'ai été bien traité, ayant partout abondamment de quoi me nourrir. Le menu se composait ordinairement d'une tasse de riz accompagnée d'un bouillon, puis de plusieurs petits plats composés d'œufs, de viande de bœuf, de porc ; des herbes, des choux ou des navets ; des confitures de piment et d'autres préparations que je ne connaissais pas, mais qu'on trouve toujours en abondance et bien accommodées dans les mandarinats.

Je fus émerveillé ce jour-là par la vue de deux statues gigantesques. Ce sont deux rochers qui s'élancent perpendiculairement sur le flanc d'une montagne.

On les appelle les géants Hpa-tjyou-ryek, ce qui veut dire les Fô en pierre du district de Hpa-tjyou. Elles remontent au temps de la dynastie des Kaoli ou Kori, d'où est venu le nom de Corée, que porte toujours en Europe la presqu'île de ce nom.



SÉOUL, CAPITALE DE LA CORÉE. (P. 153.)

BnF
PHS

Nous arrivâmes bientôt au fort de Im-tjin. Bâti sur une hauteur, il domine le cours de la rivière à laquelle il donne son nom. Une muraille élevée et épaisse défend cette position et la route de la capitale. Les grandes jonques peuvent remonter cette rivière que nous passâmes en bateau. De l'autre côté, il y a un petit village, où j'ai vu l'homme géant. Assis sur une natte, il reste immobile, ne remue même pas la tête, et se contente de faire tourner ses yeux dans leur orbite, de manière à se rendre effrayant. A côté de lui est une lance énorme comme un mât de barque, et surmontée d'un long fer : en le voyant, on pense à Goliath ; sa fonction est de surveiller la route et de défendre le passage de Im-tjin.

Le soir de ce jour, nous devions aller coucher à Syong-to ou Kai-syeng, ancienne capitale de la Corée sous la dynastie de Kaoli. Bientôt en effet, tout sur la route nous indique que nous approchons d'un lieu célèbre : de grands tombeaux, de vieilles pierres sépulcrales, des ponts qui supposent un travail de géant et dont les ruines restent comme les témoins de la splendeur de l'ancienne capitale. Actuellement, Syong-to est encore la ville la plus commerçante de Corée. Ses habitants sont réputés pour leur

instinct mercantile, ce qui les fait mépriser de leurs vainqueurs, de la dynastie des Tyos-yen, actuellement au pouvoir ; ceux-ci dédaignent tout ce qui est commerce ou négoce, n'estimant que les emplois honorables du gouvernement, et aussi l'agriculture qui toujours a été en honneur dans le pays. Du reste, les habitants de Syong-to leur rendent bien leur mépris, les vieilles haines ne sont pas éteintes, et ils attendent patiemment l'heureux jour où la capitale sera de nouveau transférée de Sye-oul dans leur ville.

En entrant nous suivons une longue rue de la ville marchande où, de chaque côté, sont exposés les produits les plus divers de l'industrie coréenne, et tous les objets venus de l'Europe par la Chine, soit sur les barques chinoises qui viennent faire le commerce sur la côte ouest, au milieu des îles, soit sur les nombreuses charrettes qui, chaque année, accompagnent de Hpyeng-yang jusqu'à Pyen-men, les ambassadeurs coréens se rendant à Pékin.

Dans cette rue, et je pourrais dire dans cette ville, toutes les maisons sont des magasins, tous les passants sont des marchands ou des colporteurs, qui circulent en chantant sur un ton différent pour vendre leurs marchandises. Nous traversons tout ce quartier sans être remarqués,

mais à peine sommes-nous rendus à la porte de la ville murée que l'éveil est donné, la nouvelle se propage en un instant, et de tous les côtés accourt une foule de curieux qui nous entourent, nous assiègent, nous empêchent d'avancer ; les satellites et les soldats du pays arrivent pour nous ouvrir passage au milieu de ce brouhaha.

La population de cette ville est curieuse mais nullement hostile, les habitants paraissent même de caractère doux et tranquille. Tous sont proprement et même richement vêtus. Rien de plus curieux que les groupes qui, perchés sur les murailles, ou accumulés sous les pavillons des portes, attendent mon passage. Tous ces habits de cent couleurs diverses font penser à une corbeille de fleurs ; il n'y a peut-être pas de peuple qui ait autant d'attrait pour les couleurs voyantes dans le vêtement et encore nous n'apercevons que les hommes et les enfants ; que serait-ce donc si les dames s'étaient mises de la partie ?

Enfin nous voici dans une maison du gouvernement, il semble que nous allons y être tranquilles ; pas du tout, la position est enlevée d'assaut et en un instant tout est envahi. Je sors une fois, deux fois pour contenter l'envie qu'on a de me voir. « Tiens, se dit-on, mais c'est un homme comme nous ; s'il voyageait sans qu'on

le sût, qui pourrait le reconnaître ? » Les plus rapprochés, avides de m'entendre parler, me faisaient une foule de questions. Ils me demandaient surtout quel commerce j'étais venu faire en Corée, ils ne pouvaient comprendre que j'eusse tant voyagé et que je me fusse exposé à tant de dangers, simplement pour prêcher une doctrine. C'est dans cette ville que j'appris la mort de la reine Kim-tai-hpi, décédée à Séoul le 11 juin, le jour même de mon départ. C'était la femme du roi Tchyeul-tjyang, prédécesseur immédiat du roi actuel.

Le lendemain nous partons d'assez grand matin, et quittons la province de Kyeng-Keni pour entrer dans celle de Hoang-hâi. Dans la soirée nous passons la rivière de Tot-nye-oul (passage du parc), pour aller coucher à Hpyeng-san, petite ville où je rencontrai un mandarin qui fut très poli.

Sur la route, j'eus occasion de voir plusieurs mandarins, ils m'ont paru être d'assez braves gens, mais presque tous se drapaient dans une dignité affectée. L'un d'eux, qui paraissait encore jeune, me fit beaucoup de questions raisonnables, il écouta volontiers mes réponses. Nous eûmes ainsi une longue conversation, assez sérieuse d'ailleurs, en présence de tout un auditoire, car

la grande chambre où l'on m'avait mis était remplie. Ils paraissaient enchantés, lui et tout son entourage, d'entendre tant de choses nouvelles pour eux. Le soir, j'étais sur le point de me coucher lorsqu'il revint.

— J'ai eu tant de plaisir, me dit-il, que je suis revenu, je désirerais encore vous entendre.

Je le reçus le plus poliment possible, et je profitai de l'occasion pour parler de la religion, et en exposer les principes, les preuves, la morale. Ébahis, ils disaient entre eux : « Comment ! c'est cela leur religion ! mais c'est bien beau ! — Tiens, reprenait un autre, c'est un homme juste, ils sont tous comme cela ces Européens, et leurs disciples, les chrétiens, sont aussi de même. Ce n'est pas étonnant, leur religion leur défend de se mettre en colère, de se battre, de faire tort à autrui, de voler, de dire des injures, de s'enivrer, de prendre la femme des autres, etc. » Je profitai de l'occasion pour demander si on arrêtait les chrétiens : « Non, dirent-ils, ici on n'en a jamais arrêté, il n'y en a pas dans le district, mais dans le voisinage il y en a plusieurs. »

Nous continuons notre route. Ce sont toujours des montagnes dont quelques-unes très boisées ; dans les vallées, des rizières abondantes et fertiles ; çà et là des villages, des hameaux où

toutes les maisons se ressemblent. Sur la grand' route que nous suivons, les relais de poste sont fréquents, les hôtelleries pour les voyageurs assez rapprochées ; nous n'eûmes guère l'occasion de nous y arrêter qu'un moment pour donner aux porteurs le temps de se reposer ou pour prendre un repas, lorsque la distance était trop longue d'un district à l'autre. Après avoir passé Pong-san, nous côtoyons une montagne, en suivant la route qui fait mille détours pour arriver au sommet. C'est un endroit dangereux où deux ou trois voyageurs n'oseraient s'y aventurer seuls. On se groupe en caravane pour se défendre du tigre qui est le maître, le roi de la montagne. Dans les maisons, on entend continuellement parler des malheurs causés par ces animaux féroces qui sont très nombreux et font disparaître beaucoup d'habitants et de voyageurs.

Au bas de la montagne plusieurs personnes se réunissent à nous, nous sommes en nombre suffisant. Au sommet, il y a une petite maison qui sert d'auberge et une toute petite pagode dédiée au diable du tigre. Je vois un homme qui s'approche de la pagode ; il récite une prière en s'inclinant fréquemment et en se frottant les mains ; il priait pour tout le monde, chaque voyageur eut sa prière spéciale, j'eus aussi la

mienne, et je ne fus pas peu surpris en l'entendant dire : « Faites que Pak-myeng-i traverse heureusement le défilé, préservez-le du tigre, accordez-lui un bon voyage, sans accident, ô vous protecteur des voyageurs ! faites. »

Nous commençons à descendre la montagne sous l'ombrage des arbres de toutes sortes parmi lesquels le pin, le sapin s'élèvent à une grande hauteur. Peu à peu, la forêt devient touffue, les fourrés plus épais ; quelle variété d'arbres, d'arbustes, de plantes de toutes sortes ! mais, ce doit être un vrai repaire de tigre, il pourrait être caché à quatre pas qu'on ne l'apercevrait pas ; nous voyageâmes longtemps au milieu de ce pays enchanté et nous sortîmes de la forêt sans aucun accident.

J'avais fait toute la traversée à pied, ce que je faisais le plus souvent possible pour me fortifier par un peu d'exercice et aussi soulager mes pauvres porteurs. Malheureusement, je n'avais pas de chapeau, on n'avait pas voulu m'en donner à la capitale, ce qui fut en route le sujet d'une foule de questions, car ordinairement personne ne voyage sans chapeau. J'attrapai même une espèce d'insolation à la suite de laquelle je souffris beaucoup de la tête et je fus pris de la dysenterie. Ce qui me fatiguait le plus,

c'était l'encombrement de la chambre où l'on me déposait le soir. Après une journée de voyage, au lieu de me reposer en arrivant, j'étais assailli par la foule qui ne s'en allait pas et restait si avant dans la nuit, que je n'avais pas le temps de reposer suffisamment. En vain me suis-je plaint, en vain le mandarin qui m'accompagnait fit-il tous ses efforts pour écarter les visiteurs, il ne put y réussir. Quand il me vit malade, il fut effrayé. « Je suis un peu médecin, me dit-il, je vais vous donner un remède. » Je pris de fait deux potions, mais bien inutilement ; il me fallut souffrir pendant plusieurs jours jusqu'à mon arrivée en Chine.

Nous étions à Tjyoung-hoa, la première ville de la province de Hpyeng-an, à cinquante lieues de la capitale, le dimanche 16 juin.

Dans cette province, le langage est un peu différent de celui de la capitale et du nord de la Corée.

Le lendemain nous devons arriver à Hpyeng-yang, capitale de la province, grande ville entourée de murailles et placée glorieusement sur la rive du fleuve Tai-tong (grande union d'eau). Ce fleuve est navigable, et les grandes barques de Séoul viennent décharger leurs marchandises sous les murs de la ville.

Les habitants de Hpyeng-yang ont la tête chaude, ils sont tapageurs et audacieux. Ce sont eux qui ont mis le feu à la petite goëlette américaine, le *Général Sherman*, échouée sur la rive du fleuve et qui en ont massacré l'équipage. Ce sont eux qui se sont présentés pour chasser les Français de Kang-hoa. Le commerce y est grand, actif, et la ville est toujours en mouvement.

Après avoir parcouru une longue plaine coupée de montagnes, nous arrivons sur les bords du Tai-tong-kang, que nous traversons sur de longues barques plates. Bientôt nous sommes à l'autre bord et nous entrons dans la ville en traversant une porte épaisse et sombre.

Quand on m'eut reconnu, ce fut un bruit de la foule qui se précipitait, comme les flots de la mer, et bientôt devint si compacte, que les porteurs ne pouvaient plus avancer. J'étais toujours caché à tous les regards. « Il faut le voir, il faut le voir, » criait-on de tous côtés, « découvrez la chaise » ; dans un instant les rideaux sont enlevés et la foule se presse de plus en plus pour me contempler. Le mandarin crie, sa voix ne peut dominer le bruit ; les porteurs font tous leurs efforts, les satellites armés de bâtons frappent à droite et à gauche. Enfin on me conduit

dans un tribunal, la foule s'y précipite, on me conduit dans un autre lieu, même spectacle, tous veulent me voir ; la bataille dure bien trois heures et on est obligé de m'enfermer dans un cabinet noir et retiré où bientôt je suis assiégé. « Pourquoi le renvoyer ? On eût bien mieux fait de le mettre à mort ! Que pense donc notre gouvernement ?... il n'y a donc plus de braves à la capitale !... Il faudrait le tuer ici.

— Comment, mais c'est l'ordre du fils du Ciel de le renvoyer, il a même ordonné de le bien traiter ; c'est un homme qui a du renom dans son pays, et en Chine, c'est un grand personnage.

— Comment, c'est l'ordre de l'empereur de Chine ?

— Oui, certainement, il a envoyé un courrier exprès pour le réclamer.

Cette parole calma un peu l'émeute, tant est grand en Corée le prestige de l'empereur de Chine ; une parole suffit pour tout calmer.

Les satellites aussi reçurent des ordres très précis du gouvernement pour me protéger, ce qui contribua à ramener le calme, car, dans cette ville, les satellites et les employés du gouvernement étaient les plus acharnés. Le peuple m'a paru assez pacifique et tranquille.

On s'arrêta en cet endroit une demi-journée, notre mandarin devant revêtir en ces lieux des habits de deuil pour la mort de la reine Kim dont j'ai parlé précédemment. La soirée se passa plus tranquillement, plusieurs personnes vinrent me voir, mais tout se faisait avec ordre. Le lendemain, dans la rue ce fut la même affluence.

Enfin, vers onze heures, après que notre mandarin eut accompli les rites à je ne sais quel tribunal, nous sortîmes de la ville et bientôt nous fûmes sur la grande route qui, depuis cette ville, jusqu'à la frontière de Chine, est fréquentée par des chariots, chose rare en Corée. Ces chariots sont énormes et grossièrement fabriqués, le joug est fixé au brancard qu'il suffit d'abattre et de poser sur le cou du bœuf, sans qu'on ait besoin d'autres harnais.

Nous rencontrions souvent les courriers du gouvernement, qui font le service entre la capitale et la frontière. Montés sur de petits chevaux, ayant pour selle un petit tapis duquel pendent des étriers en paille, soutenus par des courroies également en paille de riz, ils vont toujours au galop et font la route en trois jours, bien qu'ils aient mille quatre-vingt-seize lis ou cent neuf lieues.

Les bœufs de Corée sont d'une belle race,

grands, forts et généralement bien nourris ; les chevaux, au contraire, sont petits, mais durs à la fatigue ; il y en a même de tout petits qui semblent des jouets pour les enfants, ils ne sont pas plus hauts que des ânes.

Pour nous, nous allions à petites journées, faisant huit lieues par jour, quelquefois dix, et même une fois douze. En route, les chevaux portant le bagage marchaient devant, et il fallait souvent s'arrêter pour consolider les caisses qui, penchant tantôt à droite, tantôt à gauche, menaçaient de s'échapper.

Un jour, au passage d'un cours d'eau n'ayant pour tout pont que le lit du ruisseau, un cheval s'abat ; l'enfant qui le conduisait, trop faible pour le maintenir et pour le relever, est saisi de crainte ; il crie, pleure, tremble, car il voyait des coups de bâton à la suite du naufrage, et lui-même se sentait emporté par le courant rapide en cet endroit. Son compagnon, arrivé à l'autre rive, le contemplait, riait naïvement de son embarras, sans même songer à le secourir, il fallut qu'un des porteurs se détachât pour aller relever le cheval et le conduire jusqu'à la rive. On ouvrit les caisses. Depuis longtemps tout le monde se demandait ce que pouvait bien contenir ce bagage ; aussi, avec quel plaisir on

approcha pour contempler ces précieuses richesses ; stupéfaction générale ! quelques livres d'Europe, quelques ornements, toutes choses inutiles et sans prix pour un Coréen. « Il n'a vraiment pas fait fortune dans notre pays, » disaient-ils. En somme, je n'étais pas fâché de l'accident, car depuis longtemps, j'entendais répéter les choses les plus absurdes sur le contenu des caisses. Nous pûmes facilement vider l'eau qui avait pénétré, sans gâter aucun objet.

Après le bagage venait ma chaise portée par deux hommes, auxquels deux autres prêtaient main forte dans les endroits difficiles. Je m'y tenais assis et j'avais toute facilité pour parler avec les porteurs qui, toujours très gais, me faisaient des questions et me racontaient mille histoires sur toutes sortes de sujets.

Les satellites venaient ordinairement prendre part à la conversation qui rompait ainsi la monotonie du voyage.

Le mandarin, monté sur un petit cheval, fermait la marche et surveillait la caravane. Les premiers jours, il fut froid, taciturne, mais peu à peu il se dérida et bientôt nous fûmes amis. Trop éloigné, il ne pouvait suivre la conversation, mais quand il entendait les porteurs rire un peu fort, il demandait invariablement :

« Qu'est-ce qu'il a dit ? » Alors un porteur se détachait, allait lui rapporter mot pour mot le sujet de l'entretien et de l'hilarité commune.

M'étant aperçu que notre mandarin n'était pas cavalier, je lui offris de changer ; il refusa d'abord, mais il vint ensuite de lui-même me demander si vraiment je voulais accepter son cheval pour que lui pût monter en chaise. Me voici donc à mon tour monté sur le petit cheval coréen, avec tous les airs d'un mandarin du pays en mission pour son gouvernement. C'est une méprise pour tout le monde et les porteurs disaient : « Quand l'Européen est à cheval, personne ne le reconnaît, il y a beaucoup moins de curieux. » Plus tard, étant malade, je ne pus céder autant que je l'aurais désiré, ma chaise au mandarin qui paraissait fatigué.

— Cela vous fatigue sans doute d'aller à cheval ?

— Oh ! non, mais j'ai peur.

Ce qui cadre difficilement avec le dicton coréen qu'on m'a plusieurs fois répété en route pour caractériser la Corée et le Japon : « la Corée se distingue par la bravoure de ses hommes, le Japon par l'habileté de ses ouvriers. » Et mon mandarin militaire qui avait peur de monter sur un petit cheval !

Les porteurs qui connaissaient très bien cette route qu'ils avaient faite plusieurs fois, étant allés même jusqu'à Pékin, m'avertirent qu'à Antjyou et Cui-tjyou nous rencontrerions les mêmes difficultés, la même foule, les mêmes troubles qu'à Hpyeng-yang, ce qui en effet ne manqua pas d'arriver; mais je me dispense d'y revenir, il suffit d'en avoir parlé une fois.

Ici je dois placer une rencontre assez extraordinaire; je montais une colline à pied, les porteurs suivaient avec la chaise, le mandarin venait lentement, un peu loin par derrière. Arrivés au sommet, nous nous reposons, je vais examiner les statues d'une de ces petites pagodes qui sont si nombreuses sur les grandes routes et les porteurs entrent dans une maison pour se rafraîchir. Tout à coup, je vois sortir de cette cabane un bon vieillard à cheveux blancs qui criait :

— Comment, il est ici; mais c'est un saint! moi qui, depuis si longtemps, désire voir ces hommes!

Puis m'apercevant, il accourt vers moi aussi vite que ses jambes le lui permettent, me prend, me presse les mains et s'écrie :

— Oh! comme j'ai entendu parler de vous! comme il y a longtemps que je désirais voir

votre visage ! un grand bonheur m'était réservé sur mes vieux jours ; je puis mourir maintenant, j'ai vu la figure d'un de ces hommes vénérables qui ont tout quitté, qui s'imposent mille peines, mille fatigues pour venir nous enseigner une belle doctrine. Ce sont des saints, j'ai vu la figure d'un saint !

J'étais stupéfait de ce préambule, je serrais vivement et affectueusement la main de ce bon vieux qui ne cessait de parler. Se tournant vers les porteurs qui assistaient à la scène, il leur dit :

— C'est un homme comme il n'y en a pas chez nous, il n'est venu ici que pour nous instruire ; ce n'est pas du tout comme, le prétendent quelques-uns, pour s'emparer de notre pays, leur but est uniquement de nous enseigner une belle doctrine. Et nous autres, Coréens, nous les maltraitons ; à la capitale, on les a pris, on les a mis à mort ; quel malheur pour notre pays où l'on tue ainsi des hommes qui ne veulent que notre bien ! Quelle fureur, quelle injustice ! Jamais ils n'ont fait de mal à personne, ils sont ornés de toutes les vertus ; oh ! que notre gouvernement est cruel et aveugle !

Les porteurs le regardaient ébahis et, souriant, semblaient dire : c'est vrai.

Il me dit qu'il était né à l'île de Tjinto (au sud-ouest de la Corée) où il avait autrefois vu des moines européens, que depuis quelques années il avait émigré et habitait ce pays ; il avait 72 ans et désirait connaître la religion. Je l'encourageai et je lui dis :

— La doctrine que nous annonçons est la seule véritable, elle nous apprend à connaître Dieu, notre Père, et à l'honorer, à faire le bien et à éviter le mal, et elle nous procure la vie éternelle. Je ne puis vous instruire ; mais cherchez, vous trouverez des hommes qui la connaissent et vous l'enseigneront, car Dieu veut vous sauver. Je ne suis pas libre, le gouvernement m'a arrêté et me chasse du pays, je suis forcé de m'en aller sans pouvoir travailler à faire le bien que je voudrais.

— Oh ! quel malheur pour notre pays, ajoutait le bon vieux, les larmes aux yeux, quelle fureur a donc le gouvernement de rejeter ainsi ce qui pourrait faire notre bonheur !

Puis encore me prenant les mains :

— Venez, dit-il, entrez un instant dans ma maison, ce sera pour moi, pour ma famille, une bénédiction ; j'ai un peu de vin, vous devez avoir besoin de vous rafraîchir.

— Je ne le puis. D'abord, je ne bois pas de

vin et puis, voilà notre mandarin qui arrive ; je serais désolé d'être la cause d'un malheur pour vous. Soyez calme, je vous ai vu, vos paroles m'ont fait du bien, au milieu des maux qui m'accablent, je ne vous oublierai pas et je prierai Dieu pour vous ; faites en sorte de trouver des chrétiens pour vous faire instruire.

Le mandarin arrivait, je dus m'écartier pour ne pas compromettre cet homme qui, cependant, tout en s'éloignant, ne cessait de faire mon éloge, bien qu'il ne me connût pas ; mais il avait depuis longtemps entendu parler de la religion, de nos confrères, de nos martyrs.

Enfin nous arrivons à Cui-tjyou, grande ville placée sur le versant d'une colline ; d'un côté elle est protégée par les montagnes couvertes de hauts sapins, de l'autre côté, coule tranquillement le fleuve Am no ou Ap nok kang, en chinois Ya-lou kiang ou fleuve du Canard vert. C'est dans cette ville que nos courriers avaient été arrêtés ; il devait se trouver encore trois chrétiens en prison, et j'ai su, par un des interprètes qui me témoignaient assez de confiance, qu'ils étaient dans la même situation. On vint me demander si je ne désirais pas rester quelque temps à me reposer, je répondis qu'étant en voyage, le mieux était de ne pas s'arrêter, « à

moins, ajoutai-je, que vous ne vouliez me conserver en Corée, alors je m'établirais ici pour y prêcher la doctrine.

— Eh bien, demain, me dit-il, tout sera prêt pour le départ.

Le lendemain, le mandarin qui m'avait accompagné depuis la capitale et dont la mission était terminée, prit congé de moi. Je le remerciai des soins qu'il m'avait donnés en route, nous nous souhaitâmes toutes sortes de bonheur, et nous nous séparâmes bons amis. Le mandarin de la ville vint me demander si j'avais bien dormi pendant la nuit et me souhaiter un bon voyage, ce qu'il fit avec une certaine emphase, mais aussi avec assez de bonhomie ; je lui souhaitai la paix et la prospérité, en lui promettant de conserver un bon souvenir de mon passage dans cette ville et de ne jamais oublier la Corée.

— Bon, bon, dit-il, et s'adressant à ceux qui devaient m'accompagner : « Prenez bien soin de lui en route, faites bien attention au passage des rivières et qu'il ne manque de rien. »

— C'est trop de bonté, lui dis-je, jusqu'ici j'ai été bien traité, je n'ai nullement à me plaindre de ceux qui m'ont accompagné, je les en remercie et je voudrais en remercier le gouvernement ; cette conduite à mon égard me fait

encore aimer dix mille fois plus la Corée, et ne fait qu'augmenter mon regret d'être obligé de quitter un si beau pays, dont les habitants ont été pour moi remplis de prévenances. J'espère bien qu'un jour le gouvernement nous permet-



PIE IX. (P. 178.)

tra d'y rentrer; vous pouvez être certain qu'alors, je m'empresserai de revenir.

Le mandarin se mit à rire et les assistants, me dévorant presque des yeux, disaient : « Comme c'est tout de même un brave homme. »

Nous nous mettons en marche, on attendait notre sortie, et, comme la veille, la foule était

compacte ; je vois les satellites qui, armés de bâtons et pleins de zèle, se mettent en devoir d'écarter tout le monde. Je m'empressai de dire au mandarin qui m'accompagnait :

— Tous ces gens désirent me voir, laissez-les donc tranquilles, surtout empêchez les satellites de les frapper ; à quoi bon, nous pourrions toujours passer en allant doucement.

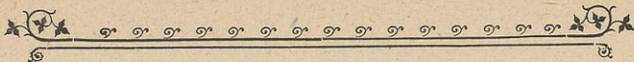
Aussitôt le mandarin s'écrie : « Ne frappez pas, l'Européen ne veut pas qu'on frappe le peuple. »

Nous avançons ainsi au milieu de la foule qui nous accompagne, nous traversons la plage et nous montons dans les grandes barques plates qui nous attendaient. C'était un spectacle curieux de voir tout ce peuple échelonné sur la grève, ces enfants qui se mettent à l'eau, pour me voir de plus près, ils entourent notre bateau et sourient amicalement nous montrent deux rangées de dents blanches ; d'autres se sont élancés dans des pirogues formées d'un seul tronc des grands arbres de la forêt, ils les manœuvrent, avec grâce et agilité, sur cette belle rivière qui coule calme et tranquille. Tout ce peuple, c'est mon peuple, ce sont nos enfants ; Notre-Seigneur, par l'entremise du vénéré pontife Pie IX, me les a confiés, me les a donnés, et je les abandonne !

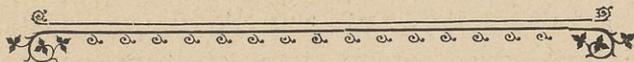
Nous faisons heureusement cette traversée et nous abordons à la première île ; de grandes barques coréennes montent et descendent la rivière, de l'autre côté de l'île, dans l'autre bras du fleuve, on aperçoit les voiles des jonques chinoises très nombreuses qui sillonnent le même fleuve. Descendu à terre, je me retourne pour contempler encore une fois ce beau pays, ma chère mission ! Quel coup d'œil ! quel splendide panorama ! C'est comme un sourire de la Corée que je suis forcé de quitter ! Du fond de mon cœur embrassant tout le pays, je lui envoyai ma plus tendre bénédiction en disant : Au revoir ! que ce soit bientôt !

Après cette île, il y a encore une autre île, de sorte qu'il nous fallut traverser trois branches de la même rivière. La seconde île est habitée par des Chinois ; les Coréens y circulent et passent même tous les jours jusque sur le territoire chinois pour y faire du bois et couper les grandes herbes qui poussent sur les montagnes.





X. — En Mandchourie.



LE pays que nous traversons est habité depuis peu. Il y a quelques années c'était un grand désert qui séparait la Chine de la Corée ; le gouvernement chinois a vendu les terres ; partout on y voit de petites habitations récemment bâties dont les habitants chinois, après avoir abattu et brûlé les arbres, ont défriché le pays en y formant des champs où les moissons poussent avec vigueur, il n'y a plus de désert et bientôt ce sera une riche contrée.

Comme il n'y a pas encore d'auberges, on avait eu soin d'emporter des provisions pour le dîner ; après six lieues de marche, nous arrivâmes à Syck-son où le gouvernement coréen a une maison qui sert de pied-à-terre à ses agents qui se rendent Pyen-men. Nous nous y arrê tâmes, et le mandarin, pour me bien traiter, fit étaler toutes ses petites boîtes de conserves, en m'invitant à manger, ce que je fis sans me faire prier, et ce dîner froid me parut délicieux. Le soir nous fîmes encore six lieues, il était nuit lorsque nous arrivâmes à Pyen-men, où les Coréens ont un grand établissement ; c'est là que

nous passâmes la nuit, à plus de cent-vingt lieues de la capitale, le lundi soir, 24 du mois de juin, après quatorze jours de voyage. Il y avait là une foule de bas employés du gouvernement, de courtiers, de marchands ; et la maison, qui est du reste assez sale, me parut être un grand magasin où sont entassées les marchandises venant de Pékin, en attendant qu'on les introduise peu à peu en Corée, sur ces grossiers chariots coréens, que j'ai remarqués en grand nombre, dans la cour de ce bouge.

Tout le monde voulut, là encore, connaître mon histoire, et les questions tombaient plus denses que la pluie de la journée, posées avec une audace plus grande que partout ailleurs : c'était le bouquet.

La ville chinoise de Fong-hoang-chang, où l'on devait me remettre entre les mains des autorités chinoises, est à trois lieues de ce poste, on m'y conduisit le lendemain avec le même cortège. La route se fit facilement et nous descendîmes à l'auberge où j'eus tout le temps de parler avec notre mandarin, en attendant la décision des autorités chinoises toujours lentes en semblable affaire. Les Chinois qui nous regardaient me prenaient pour un Coréen ayant quelque haute dignité. Le mandarin me dit :

« Comme le peuple chinois est doux et tranquille ! quelle différence avec le caractère de notre peuple emporté, colère, vif, toujours remuant ! »

J'approuvais d'autant plus volontiers que ce pauvre vieux, la veille, m'avait mis sous les yeux deux exemples de son caractère hautain et peu patient. Au passage de la rivière, il avait remarqué un Coréen qui, tout occupé à me regarder, oublia qu'il fumait devant son mandarin. Celui-ci, transporté de colère, lui fait arracher la pipe de la bouche et ordonne de le frapper sur la tête avec un gros bâton qui servait à soutenir la chaise dans les endroits difficiles. Le pauvre homme avait beau s'excuser sur sa distraction, et demander pardon, le mandarin, hors de lui, ne l'écoutait pas. Indigné de ce traitement, je m'approche de ce furieux et je lui dis tranquillement : « C'est assez. » Honteux de m'apercevoir en cette circonstance, il se mit à sourire comme si rien n'était arrivé, et le malheureux fut lâché. Un autre fois, je ne sais pour quel motif, je le vis encore se mettre en colère, sa figure était en feu, sa gorge ne pouvait articuler aucun son. Et c'était là un des pères du peuple !

Les Chinois, surtout ceux du nord, sont donc bien doux, comparés aux Coréens tapageurs. Cependant sans ces deux précédents, j'aurais

cru ce mandarin un très brave homme ; il causait volontiers avec moi, et pour ma part je n'ai pas eu à me plaindre de lui.

Enfin vers midi revinrent les deux interprètes, qui étaient allés traiter mon affaire. Ils me dirent que les mandarins chinois allaient me recevoir et qu'on me conduirait à Monkden où je trouverais les Européens auxquels on me remettrait. Nous nous rendîmes donc au Ya-men ; toutes les formalités furent remplies, les papiers signés de part et d'autre ; j'étais passé sous l'autorité chinoise. Le moment de se séparer était aussi arrivé. On me fit force compliments et souhaits de prospérité ; j'y répondis de la meilleure grâce possible. Les interprètes me donnèrent rendez-vous pour l'automne à Pékin, je ne pus promettre. J'eusse bien voulu faire quelques largesses à mes porteurs, je n'avais pas une sapèque ; je demandai au petit mandarin chinois qui devait m'accompagner, de me prêter quelques ligatures, mais il n'avait pas confiance, je ne pus rien obtenir. Enfin les Coréens s'en vont, il me semble que c'est la Corée qui me fuit.

Les Chinois me menèrent dans une espèce de chambre où je m'occupai de suite à me métamorphoser. J'abattis mon toupet coréen pour

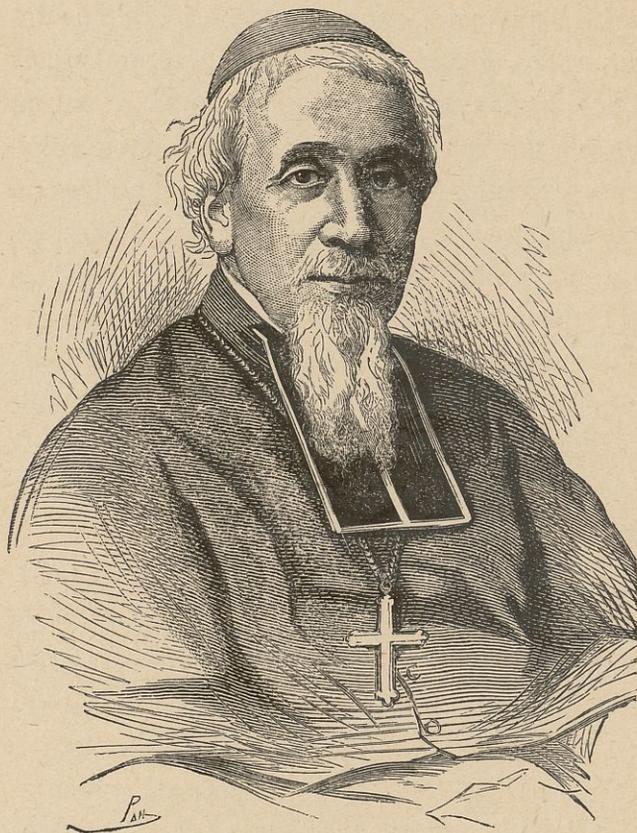
me faire une petite tresse à la chinoise, et je revêtis une petite soutane noire que j'avais pu retirer du bagage.

Le lendemain, je monte en chariot, le mandarin en fait autant et nous partons accompagnés d'une dizaine de soldats qui, pour tous, ont un cheval, une lance et un sabre qu'on porte enveloppés dans un mouchoir. Je n'ai pas l'intention de décrire ce voyage au travers des montagnes, la chaleur était accablante, le mouvement saccadé du chariot sur les rochers n'était pas propre à me délasser ; je crois cependant que c'est un remède qui m'a guéri de la maladie contractée pendant le voyage de Corée ; le jour de jeûne à la ville peut bien y entrer pour quelque chose, puisque, dit-on, la diète est un bon remède.

Cinq jours après, le dimanche 30 juin, nous arrivons à Monkden, mon mandarin était à moitié mort de fatigue et moi ressuscité. Les pourparlers furent, en cet endroit encore assez longs. J'attendais dans le chariot au milieu de la rue, où bientôt une foule paisible m'entoura. On voulait à toute force que je fusse anglais, j'avais beau protester que j'étais français, c'était toujours à recommencer.

Parmi la foule se trouvait un jeune Coréen expatrié qui me servit d'interprète. Enfin nous

entrons à l'auberge où bientôt le mandarin vient me trouver ; il s'approche, me tend la main en



MGR VERROLLES. (P. 187.)

me disant : « Yes ! » et nous nous donnons une poignée de main à l'Anglaise, puis, remuant les doigts un à un, pour me faire voir sa science, il

prononce en anglais : « One, two, three, four, five, six, seven, » en s'arrêtant à sept.

— Vous êtes anglais ? me dit-il.

— Non, je suis français, il y a ici une église catholique, il doit y avoir un missionnaire, je désirerais le voir.

On envoya aussitôt chez le missionnaire qui vint à l'auberge où on lui raconta mon histoire. Puis, on me conduisit dans la chambre où il se trouvait et, en sa personne, je reconnus le P. Chevalier, que j'avais vu quelques années auparavant, à Notre-Dame des Neiges. Quelle joie aussi pour lui en me revoyant ! il ne pouvait en croire ses yeux ; on avait, paraît-il, annoncé ma mort. Le mandarin lui dit :

— Connaissez-vous ce Père ?

— Je crois bien, dit-il, que je le connais.

— Est-il français ?

— Mais oui, français comme moi.

— Pouvez-vous vous en charger et en répondre ?

— Certainement, avec le plus grand plaisir.

— Eh bien, alors vous pouvez l'emmener, et il me remit entre ses mains. C'était la liberté, après six mois de captivité ! Nous nous rendîmes, en chariot, chez le bon P. Chevalier. Je renonce à décrire les impressions de part et d'autre.

Ce soir-là, j'appris la mort de Pie IX et l'élection de Léon XIII, la mort de Mgr Verrolles, de Victor Emmanuel, etc. J'appris aussi des nouvelles de nos confrères de Corée qui étaient vivants et toujours au poste. J'eus l'insigne bonheur d'y faire mes Pâques, il y avait si longtemps que j'étais privé du S. Sacrifice !

La mission possède en cette ville un bel établissement ; j'admiraïs surtout la magnifique église que le P. Chevalier vient d'y construire, elle était sur le point d'être achevée ; ce sera un beau monument dont les deux tours dominent le pays. Dès mon arrivée, on avait expédié pour le port de Ing-tze une lettre qui malheureusement s'arrêta en route.

Cependant il me tardait de me rendre à Notre-Dame des Neiges pour connaître toutes les nouvelles. Je partis le 4 juillet et le soir j'arrivai à Cha-ling surprendre le P. Boyer qui ne m'attendait nullement.

Le lendemain je me rendis à Niou-Tchouang, où ma présence causa la même surprise au P. Riffard qui administre la chrétienté.

Le 6, nous nous mettons en route, le P. Riffard à cheval et moi en chariot. Lorsque nous sommes près d'arriver, le P. Riffard prend les devants et va porter la nouvelle de mon

arrivée. Aussitôt ces messieurs montent à cheval et viennent à ma rencontre; j'entrais dans la ville lorsque je vois cette calvacade à laquelle prenaient part quelques négociants européens de l'endroit.

Impossible de décrire la surprise et la joie générales. Douze ans avant, j'arrivais presque dans les mêmes circonstances sur les côtes de Tche-fou, le 6 juillet, veille de l'anniversaire de ma naissance et de la fête de S. Félix de Nantes, mon patron.

Le soir le P. Dubail, supérieur de la mission de Mandchourie, annonça une bénédiction solennelle du Saint-Sacrement pour remercier Dieu de ma délivrance. Avec quel bonheur je bénis l'assistance, tenant en mes mains notre divin Sauveur et comme je pensais à tous mes parents, à tous mes amis.



Table des matières.

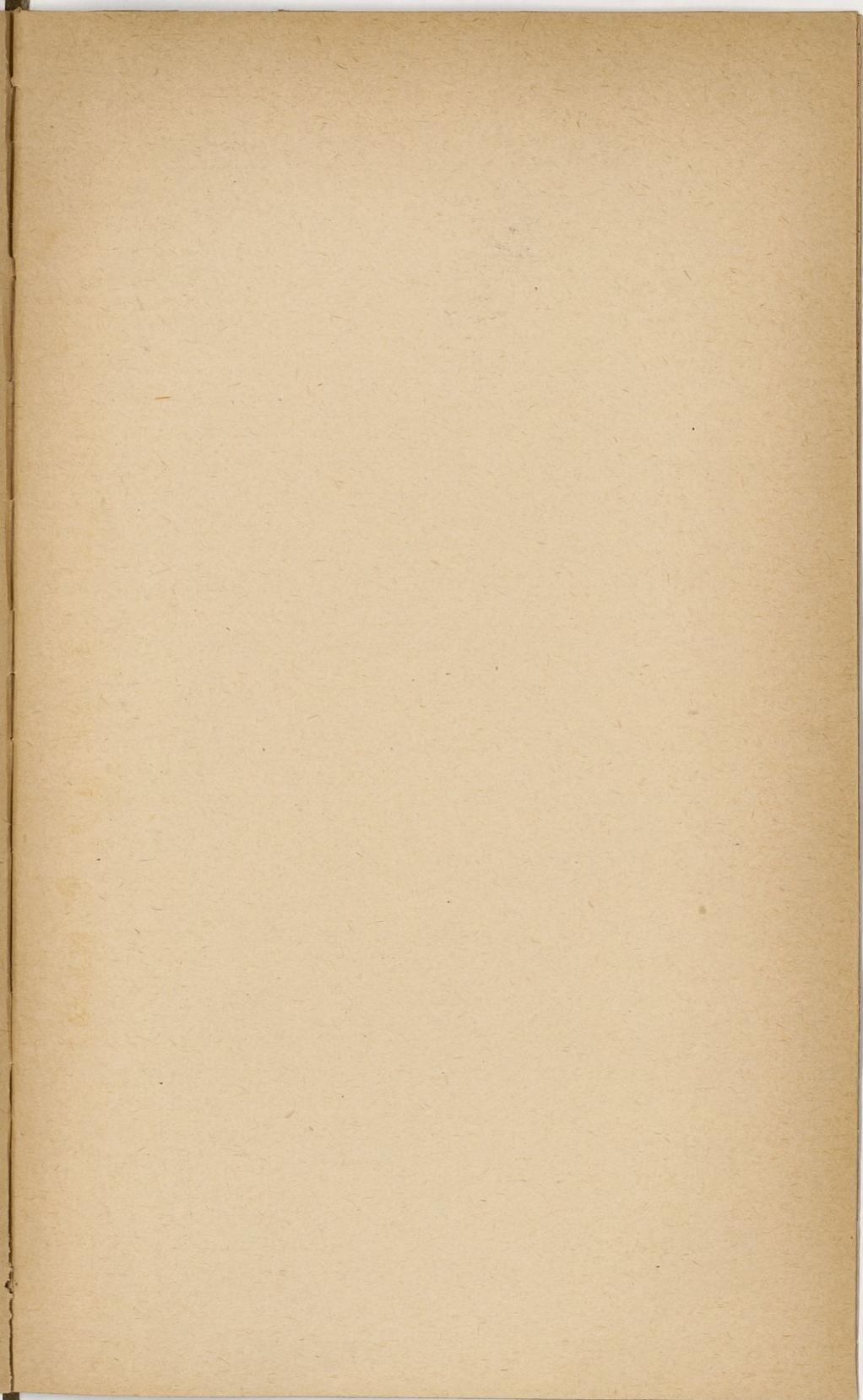
Mgr Ridel, vicaire apostolique de la Corée,	7
I. — Mon arrestation.	47
II. — Les débuts de mon emprisonnement.	56
III. — Mes gardiens et mes interrogatoires.	66
IV. — Incidents divers.	75
V. — Changement de prison. Mes compagnons.	95
VI. — Nouveaux compagnons.	120
VII. — Vers la liberté.	129
VIII. — La délivrance.	141
IX. — Départ pour la Mandchourie.	153
X. — En Manchourie.	180

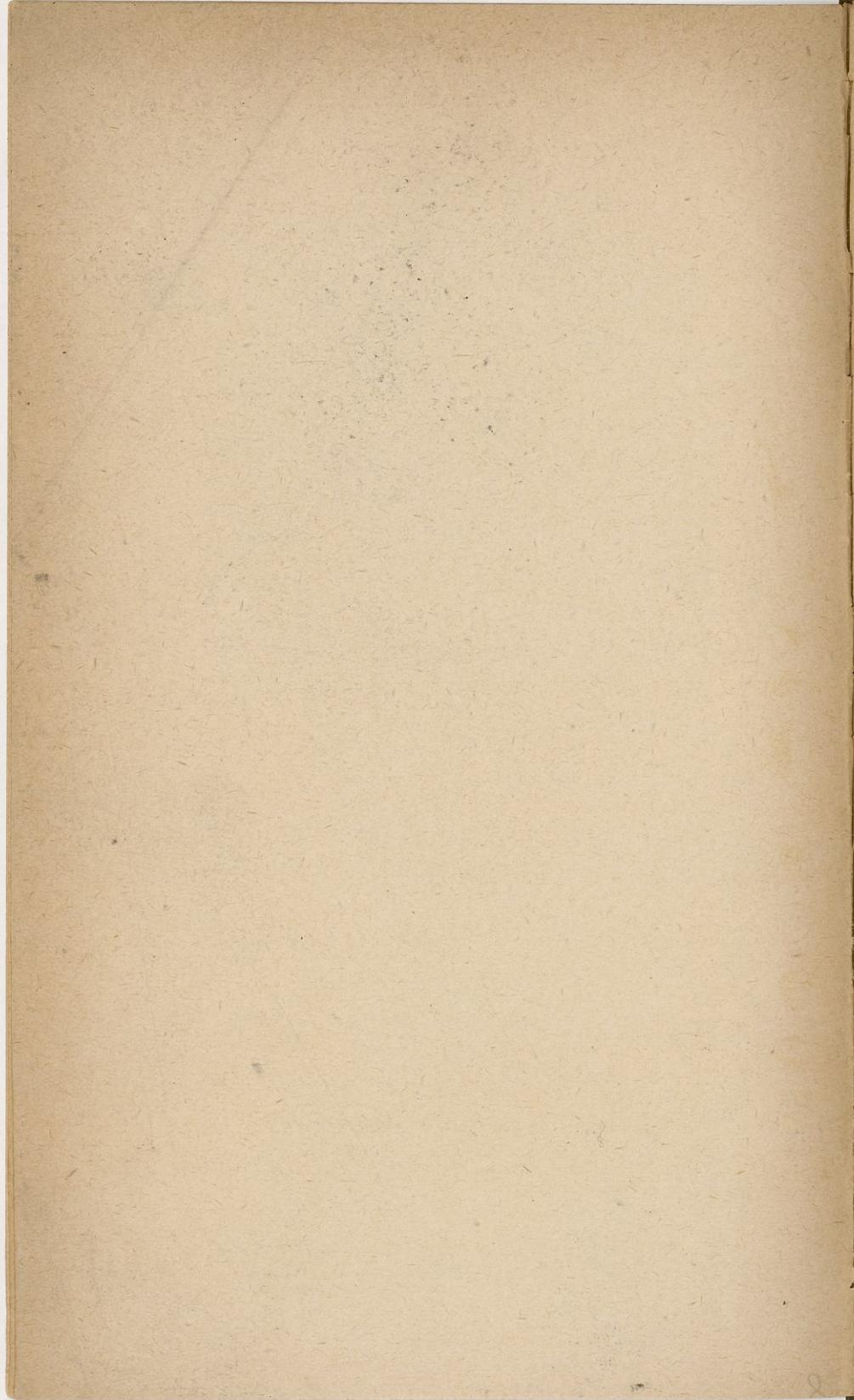
Table des gravures.

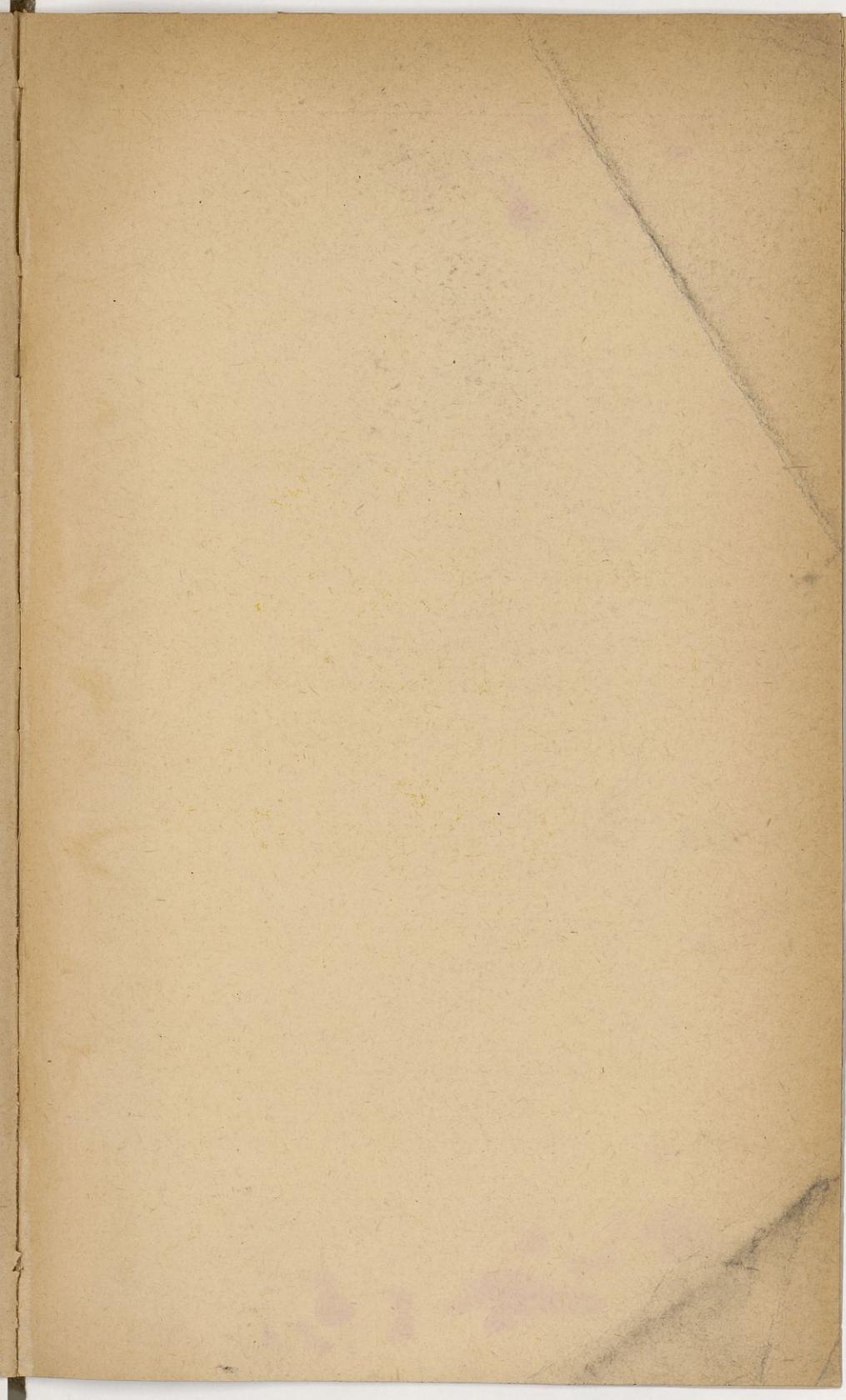
Mgr Ridel.	9
Grégoire XVI.	17
Tien-t'sin.	29
Le Cardinal de Bonnechose.	33
Mgr Blanc, évêque d'Antigone.	41
Mgr Bernard Petitjean.	45
Le P. Deguette.	49
Le régent de Corée.	89
Groupe de chrétiens coréens.	105
Séoul, capitale de la Corée.	157
Pie IX.	177
Mgr Verrolles.	185

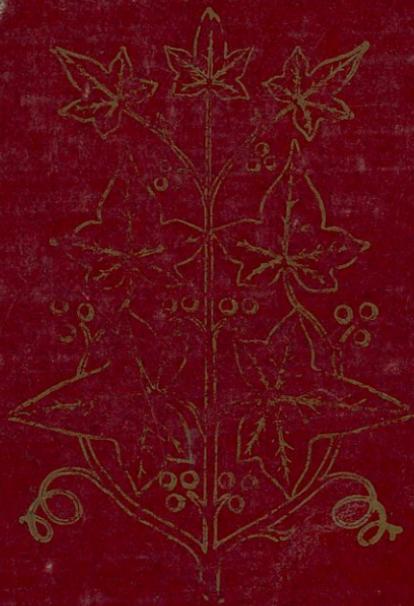


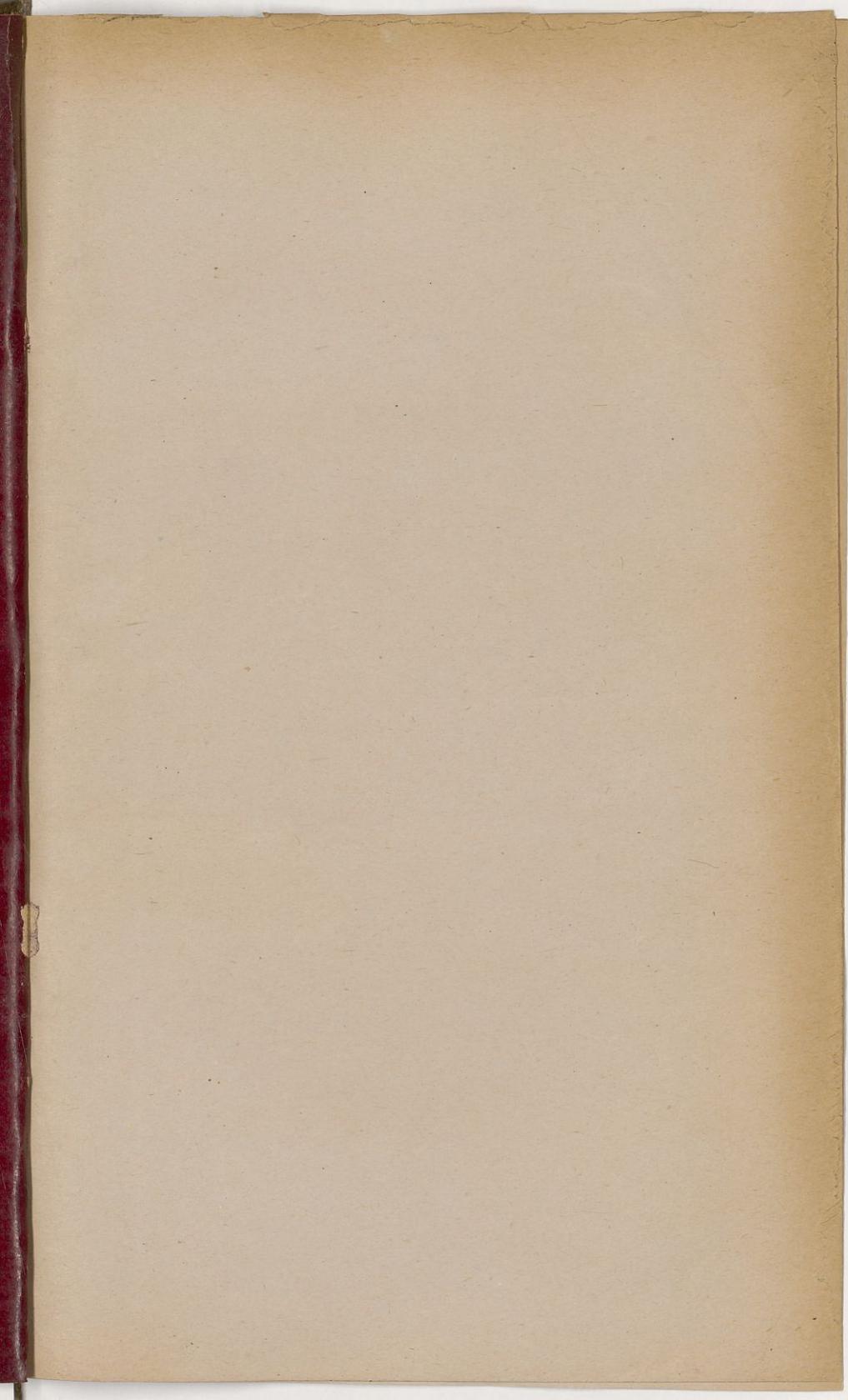
Desclée, De Brouwer et Cie, Lille, Paris, Bruges.



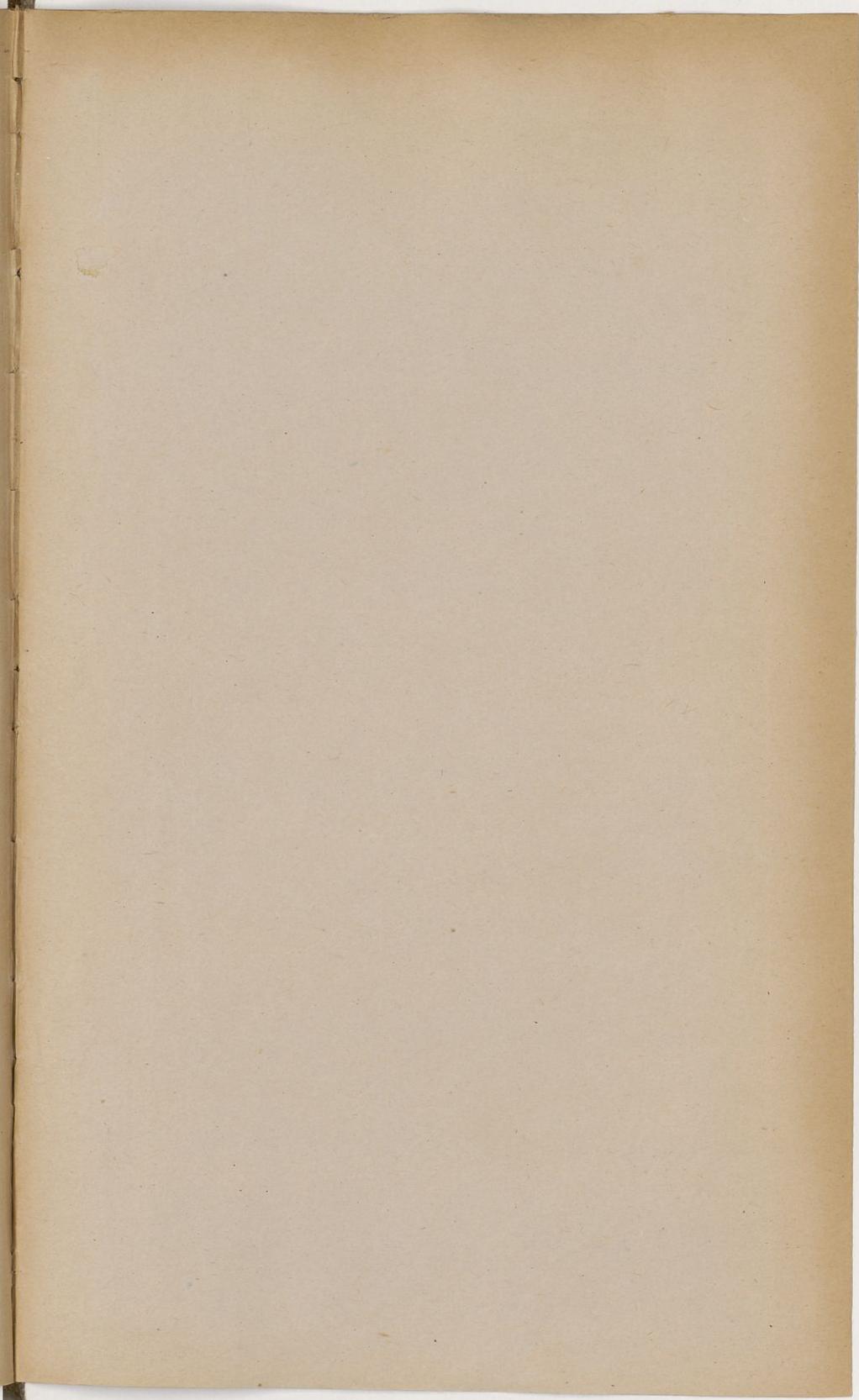








DESACIDIFIE
A SABLÉ - 2009







BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00781114 6